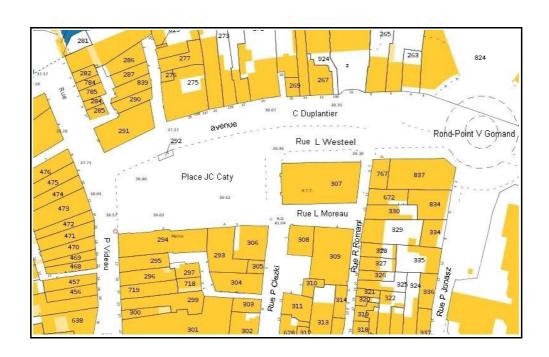


STANDARD D'ÉCHANGE DES OBJETS DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ FONDÉ SUR LA NORME EDIGÉO

Version 2013





AVERTISSEMENT

Le présent document décrit les modalités d'échange des données du plan cadastral informatisé.

Il s'appuie sur la norme EDIGéO (référence : AFNOR Z 52 000) et la nomenclature du CNIG auxquelles il conviendra de se reporter en tant que de besoin.

Il annule et remplace le standard d'échange des objets du plan cadastral informatisé publié en mai 2002.

Les principales mises à jour concernent :

- une présentation des fichiers constituant un lot EDIGéO et leurs interactions ;
- une présentation de la géométrie des objets du plan cadastral informatisé ;
- une présentation de la toponymie ;
- des recommandations pour la vectorisation du plan cadastral ;
- une présentation des objets du plan cadastral et de leurs caractéristiques, ainsi que des relations, présents dans un lot EDIGÉO.

ABRÉVIATIONS

DGFiP : Direction générale des finances publiques

PCI: plan cadastral informatisé

MCD : modèle conceptuel de données SCD : schéma conceptuel de données

De manière générale, les jeux de coordonnées sont indiqués sous la forme (X, Y, [Z]), et cela uniquement pour des coordonnées en projection plane.

SOMMAIRE

1.GÉNÉRALITÉS12
1.1.Définitions
1.2.Modèle conceptuel de données
1.3.ÉLÉMENTS DU MODÈLE CONCEPTUEL DE DONNÉES
1.3.1.0bjets géographiques du plan cadastral
1.3.1.Primitives
1.3.2.Attributs
1.3.3.Relations de construction.
1.3.1.Relations sémantiques
1.4.Nomenclature d'échange
1.5.Schéma conceptuel de données.
1.6.Modèle de qualité d'EDIGéO
2.CONSTITUTION D'UN ÉCHANGE EDIGÉO18
2.1.Organisation d'un échange EDIGÉO
2.2.Organisation d'un sous-ensemble
3.LIAISON ENTRE LES DIFFÉRENTS FICHIERS21
3.1.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le
FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DONNÉES GÉNÉRALES
3.2.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le
FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE LA RÉFÉRENCE DE COORDONNÉES
3.3.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le
FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DÉFINITION DE LA NOMENCLATURE
3.4.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le
FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DÉFINITION DU SCHÉMA CONCEPTUEL DE DONNÉES
3.5.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le
FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DESCRIPTION DE QUALITÉ
FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES VECTORIELLES TOPOLOGIQUES OU
\$PAGHETTI
3.7. Liaisons entre le fichier correspondant au sous-ensemble de définition de la nomenclature et le
FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DÉFINITION DU SCHÉMA CONCEPTUEL DE DONNÉES
3.8. Liaisons entre le fichier correspondant au sous-ensemble de définition du schéma conceptuel de
DONNÉES ET LE FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES VECTORIELLES
TOPOLOGIQUES OU SPAGHETTI
3.9. Liaisons entre le fichier correspondant au sous-ensemble de description de qualité et le fichier
CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES VECTORIELLES TOPOLOGIQUES OU SPAGHETTI
<u>29</u>
4.MISE EN ŒUVRE DES FICHIERS EDIGÉO30
4.1. FICHIER CORRESPONDANT AU LOT DE DONNÉES GÉNÉRALES DE LA TRANSMISSION (DU FICHIER THF)30

4.1.1.Bloc descripteur de support	<u>30</u>
4.1.2.Bloc descripteur de lot	
4.2. FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DES DONNÉES GÉNÉRALES (DU FICHIER GEN)	· ·
4.2.1.Bloc descripteur d'étendue géographique	
4.2.2.Bloc descripteur de sous-ensemble de données géographiques	
4.3. FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE LA RÉFÉRENCE DE COORDONNÉES (DU FICHIER GEO	
4.4. FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DÉFINITION DE LA NOMENCLATURE (DU FICHIER DIC	
4.4.1.Bloc descripteur de définition d'objets	
4.4.2.BLOC DESCRIPTEUR DE DÉFINITION DE L'ATTRIBUT	
4.4.3.BLoc descripteur de définition de relation sémantique	· ·
4.5. FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DÉFINITION DU SCHÉMA CONCEPTUEL DES DONNÉES	•
FICHIER SCD)	
4.5.1.BLOC DESCRIPTEUR DE DÉFINITION D'UN ÉLÉMENT DU MCD DE TYPE OBJET	
4.5.2.BLOC DESCRIPTEUR DE DÉFINITION D'UN ÉLÉMENT DU MCD DE TYPE ATTRIBUT	
4.5.3.BLOC DESCRIPTEUR DE DÉFINITION D'UN ÉLÉMENT DU MCD DE TYPE PRIMITIVE	
4.5.4.BLOC DESCRIPTEUR DE DÉFINITION D'UN ÉLÉMENT DU MCD DE TYPE RELATION SÉMANTIQUE	
4.5.5.BLOC DESCRIPTEUR DE DÉFINITION D'UN ÉLÉMENT DU MCD DE TYPE RELATION DE CONSTRUCTION	· ·
4.6. FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DESCRIPTION DE LA QUALITÉ (DU FICHIER QAL)	
4.7. FICHIER CORRESPONDANT AU SOUS-ENSEMBLE DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES VECTORIELLES TOPOLOGI	
OU SPAGHETTI (DU FICHIER VEC)	
4.7.1.BLOC DESCRIPTEUR DE NŒUD.	
4.7.2.Bloc descripteur d'arc	
4.7.3.BLOC DESCRIPTEUR DE FACE.	
4.7.4.BLOC DESCRIPTEUR D'OBJET GÉOGRAPHIQUE	
4.7.5.Bloc descripteur de relation	<u>38</u>
5.GÉOMÉTRIE	3 <u>9</u>
5.GÉOMÉTRIE	39
5.1.Représentation des géométries	<u>39</u>
5.1.Représentation des géométries	<mark>39</mark>
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe : les objets sont dissociés de leur géométrie. 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel.	<mark>39</mark> 39
5.1.Représentation des géométries 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire	39 39 39
5.1.Représentation des géométries	39 39 39
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie. 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel. 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire. 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique. 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face.	39 39 39 40
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie. 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel. 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire. 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique. 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face. 5.2.Exemples de faces.	39 39 39 40 43
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel. 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire. 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique. 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face. 5.2.Exemples de faces. 5.2.1.Face simple.	39 39 39 40 43 44
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie. 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel. 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire. 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique. 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face. 5.2.Exemples de faces. 5.2.1.Face simple. 5.2.2.Face à trou.	39 39 39 40 43 44 44
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie. 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel. 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire. 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique. 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face. 5.2.Exemples de faces. 5.2.1.Face simple. 5.2.2.Face à trou. 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure.	39 39 40 43 44 44 45
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel. 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire. 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique. 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face. 5.2.Exemples de faces. 5.2.1.Face simple. 5.2.2.Face à trou. 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure. 5.2.4.Face extérieure.	39 39 40 43 44 45 45
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face 5.2.Exemples de faces 5.2.1.Face simple 5.2.2.Face à trou 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure 5.2.4.Face extérieure 5.2.5.Géométries ne représentant pas des faces	39 39 40 43 44 44 45 46
5.1.Représentation des géométries 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face 5.2.Exemples de faces 5.2.1.Face simple 5.2.2.Face à trou 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure 5.2.4.Face extérieure 5.2.5.Géométries ne représentant pas des faces 5.3.Le modèle topologique d'EDIGéO	39 39 40 43 44 45 45 46 46
5.1.Représentation des géométries 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique 5.1.5.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face 5.2.Exemples de faces 5.2.1.Face simple 5.2.2.Face à trou 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure 5.2.4.Face extérieure 5.2.5.Géométries ne représentant pas des faces 5.3.Le modèle topologique d'EDIGÉO 5.3.1.Règles de constitution de la géométrie d'un modèle topologique	39 39 40 43 44 45 45 46 46
5.1.Représentation des géométries 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face 5.2.Exemples de faces 5.2.1.Face simple 5.2.2.Face à trou 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure 5.2.4.Face extérieure 5.2.5.Géométries ne représentant pas des faces 5.3.Le modèle topologique d'EDIGéO	39 39 40 43 44 45 45 46 46
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie. 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel. 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire. 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique. 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face. 5.2.Exemples de faces. 5.2.1.Face simple. 5.2.2.Face à trou. 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure. 5.2.4.Face extérieure. 5.2.5.Géométries ne représentant pas des faces. 5.3.Le modèle topologique d'EDIGéO. 5.3.1.Règles de constitution de la géométrie d'un modèle topologique. 5.3.2.Exemple de décomposition de parcelles, objets d'un modèle topologique.	39 39 40 43 44 45 45 46 46 46 47
5.1.Représentation des géométries 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique 5.1.5.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face 5.2.Exemples de faces 5.2.1.Face simple 5.2.2.Face à trou 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure 5.2.4.Face extérieure 5.2.5.Géométries ne représentant pas des faces 5.3.Le modèle topologique d'EDIGÉO 5.3.1.Règles de constitution de la géométrie d'un modèle topologique	39 39 40 43 44 45 45 46 46 46 47
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie. 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel. 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire. 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique. 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face. 5.2.Exemples de faces. 5.2.1.Face simple. 5.2.2.Face à trou. 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure. 5.2.4.Face extérieure. 5.2.5.Géométries ne représentant pas des faces. 5.3.Le modèle topologique d'EDIGéO. 5.3.1.Règles de constitution de la géométrie d'un modèle topologique. 5.3.2.Exemple de décomposition de parcelles, objets d'un modèle topologique.	39 39 40 43 44 45 45 46 46 46 47
5.1.Représentation des géométries. 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie. 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel. 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire. 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique. 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face. 5.2.Exemples de faces. 5.2.1.Face simple. 5.2.2.Face à trou. 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure. 5.2.4.Face extérieure. 5.2.5.Géométries ne représentant pas des faces. 5.3.Le modèle topologique d'EDIGéO. 5.3.1.Règles de constitution de la géométrie d'un modèle topologique. 5.3.2.Exemple de décomposition de parcelles, objets d'un modèle topologique.	39 39 40 43 44 45 45 46 46 47
5.1.Représentation des géométries 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique. 5.1.5.Représentation de la géométrie d'une face 5.2.Exemples de faces 5.2.1.Face simple 5.2.2.Face à trou 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure 5.2.4.Face extérieure 5.2.5.Géométries ne représentant pas des faces 5.3.Le modèle topologique d'EDIGÉO 5.3.1.Règles de constitution de la géométrie d'un modèle topologique 5.3.2.Exemple de décomposition de parcelles, objets d'un modèle topologique 6.POLICES ET TOPONYMIE	3939404445454646464646
5.1.Représentation des géométries 5.1.1.Principe: les objets sont dissociés de leur géométrie 5.1.2.Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel 5.1.3.Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire 5.1.4.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique 5.1.5.Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique 5.1.5.Représentation de la géométrie d'un face 5.2.Exemples de faces 5.2.1.Face simple 5.2.2.Face à trou 5.2.3.Faces dont les trous touchent la bordure extérieure 5.2.4.Face extérieure 5.2.5.Géométries ne représentant pas des faces 5.3.Le modèle topologique d'EDIGÉO 5.3.1.Règles de constitution de la géométrie d'un modèle topologique 5.3.2.Exemple de décomposition de parcelles, objets d'un modèle topologique 6.POLICES ET TOPONYMIE 6.1.Principes généraux de positionnement de la toponymie	39 39 40 43 44 45 46 46 46 47

7.RECOMMANDATIONS POUR LA VECTORISATION DES PLANS CADASTRAUX	<u>56</u>
7.1.Liste des entités cadastrale à vectoriser	
7.2. Principes généraux de vectorisation	
7.3. Préparation des plans cadastraux	
7.4.Calage des feuilles	
7.4.1.Cas des feuilles carroyées.	
7.4.2.Cas des feuilles non carroyées.	
7.4.3.Cas particuliers.	
7.4.4.Le contrôle des points vectorisés.	
7.5.Règles techniques générales de vectorisation	
7.5.1.Rappels.	
7.5.2.Orientation.	
7.5.3.Application des contraintes d'alignement	
7.5.4. Vectorisation des parties courbes et des cassures peu marquées sur le contour des obje	
7.5.5.Limites parcellaires	<u>61</u>
7.5.6.Cohérence topologique entre entités de même nature	<u>62</u>
7.6.MODALITÉS DE POSITIONNEMENT DE LA TOPONYMIE ET DES SIGNES CONVENTIONNELS	<u>62</u>
7.7.Chargement des attributs des subdivisions de section qui peuvent être déduits de la lectur	E DU
FOND DE PLAN CADASTRAL	<u>63</u>
7.8.Représentation des points de canevas	<u>66</u>
7.9. Chargement des attributs d'objets qui ne sont pas connus à la simple lecture du fond de p	LAN
CADASTRAL	<u>66</u>
7.10. Règles générales de constitution des identifiants de certains objets échangeables	<u>67</u>
8.DESCRIPTION DES OBJETS ET DES RELATIONS ÉCHANGEABLES	00
	hX
6.DESCRIPTION DES OBSETS ET DES RELATIONS ESTANGEABLES	<u>68</u>
8.1.Description des objets	<u>68</u>
8.1.Description des objets	<u>68</u> <u>69</u>
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale	<mark>68</mark> <u>69</u> <u>70</u>
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale Subdivision de section	<mark>68</mark> <u>69</u> <u>71</u>
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle	6 <u>8</u> 87071
8.1.Description des objets. Commune. Section cadastrale. Subdivision de section. Parcelle. Subdivision fiscale.	68 70 71 73
8.1.Description des objets. Commune Section cadastrale. Subdivision de section. Parcelle. Subdivision fiscale. Charge.	68 70 71 73 75
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle Subdivision fiscale Charge Ensemble immobilier	68 69 71 73 75 76
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle Subdivision fiscale Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie	68 70 71 73 75 76 77
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle Subdivision fiscale Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie Lieu-dit	688 70 71 73 75 76 77 78
8.1.Description des objets. Commune Section cadastrale. Subdivision de section. Parcelle. Subdivision fiscale. Charge. Ensemble immobilier. Numéro de voirie. Lieu-dit. Bâtiment.	68 70 73 75 76 79 79
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle Subdivision fiscale Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie Lieu-dit Bâtiment Objet du réseau routier — tronçon de voie	68 69 71 75 76 77 78 79 81
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale. Subdivision de section. Parcelle Subdivision fiscale. Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie Lieu-dit Bâtiment Objet du réseau routier — tronçon de voie Zone de communication.	68 69 71 73 75 76 78 79 81 82
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle Subdivision fiscale Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie Lieu-dit Bâtiment Objet du réseau routier — tronçon de voie Zone de communication Tronçon de cours d'eau	68 70 71 73 75 76 78 79 81 84 84
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale. Subdivision de section. Parcelle Subdivision fiscale. Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie Lieu-dit Bâtiment Objet du réseau routier — tronçon de voie Zone de communication.	68 69 71 73 75 76 78 79 81 82
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle Subdivision fiscale Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie Lieu-dit Bâtiment Objet du réseau routier — tronçon de voie Zone de communication Tronçon de cours d'eau	
8.1.Description des objets. Commune	
8.1.Description des objets. Commune. Section cadastrale. Subdivision de section. Parcelle. Subdivision fiscale. Charge. Ensemble immobilier. Numéro de voirie. Lieu-dit Bâtiment. Objet du réseau routier — tronçon de voie. Zone de communication. Tronçon de cours d'eau. Point de canevas. Borne de limite de propriété.	
8.1. Description des objets. Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle Subdivision fiscale Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie Lieu-dit Bâtiment Objet du réseau routier — tronçon de voie Zone de communication Tronçon de cours d'eau Point de canevas Borne de limite de propriété Boulon scellé	
8.1. Description des objets. Commune. Section cadastrale. Subdivision de section. Parcelle. Subdivision fiscale. Charge. Ensemble immobilier. Numéro de voirie. Lieu-dit. Bâtiment. Objet du réseau routier — tronçon de voie. Zone de communication. Tronçon de cours d'eau. Point de canevas. Borne de limite de propriété. Boulon scellé. Croix gravée.	
8.1.Description des objets. Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle Subdivision fiscale Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie Lieu-dit Bâtiment Objet du réseau routier — tronçon de voie Zone de communication Tronçon de cours d'eau Point de canevas Borne de limite de propriété Boulon scellé Croix gravée Symbole de mitoyenneté	
8.1.Description des objets Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle Subdivision fiscale Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie Lieu-dit Bâtiment Objet du réseau routier — tronçon de voie Zone de communication Tronçon de cours d'eau Point de canevas Borne de limite de propriété Boulon scellé Croix gravée Symbole de mitoyenneté Objet ponctuel divers	
8.1.Description des objets. Commune Section cadastrale Subdivision de section Parcelle Subdivision fiscale Charge Ensemble immobilier Numéro de voirie Lieu-dit Bâtiment Objet du réseau routier — tronçon de voie Zone de communication Tronçon de cours d'eau Point de canevas Borne de limite de propriété Boulon scellé Croix gravée Symbole de mitoyenneté Objet pinctuel divers Objet linéaire divers	
8.1.Description des objets. Commune Section cadastrale. Subdivision de section. Parcelle. Subdivision fiscale. Charge. Ensemble immobilier. Numéro de voirie. Lieu-dit. Bătiment. Objet du réseau routier — tronçon de voie. Zone de communication. Tronçon de cours d'eau. Point de canevas. Borne de limite de propriété. Boulon scellé. Croix gravée Symbole de mitoyenneté. Objet ponctuel divers. Objet linéaire divers. Objet surfacique divers.	
8.1.Description des objets. Commune. Section cadastrale. Subdivision de section. Parcelle. Subdivision fiscale. Charge. Ensemble immobilier. Numéro de voirie. Lieu-dit. Bâthiment. Objet du réseau routier — tronçon de voie. Zone de communication. Tronçon de cours d'eau. Point de canevas. Borne de limite de propriété. Boulon scellé. Croix gravée. Symbole de mitoyenneté. Objet ponctuel divers. Objet ponctuel divers. Objet surfacique divers.	

8.2.2.Relations sémantiques	<u>103</u>
A POUR NŒUD INITIAL	<u>104</u>
A POUR NŒUD FINAL	<u>105</u>
A POUR FACE À GAUCHE	106
A POUR FACE À DROITE	107
Est représenté par (Commune - Face)	108
Est représenté par (Section - Face)	109
EST REPRÉSENTÉ PAR (SUBDIVISION DE SECTION - FACE)	
Est représenté par (Parcelle - Face)	
Est représenté par (Subdivision fiscale - Face)	
Est représenté par (Charge - Face)	
EST REPRÉSENTÉ PAR (ENSEMBLE IMMOBILIER - NŒUD ISOLÉ)	
Est représenté par (Numéro de voirie - Nœud isolé)	
Est représenté par (Lieu-dit - Face)	
Est représenté par (Bâtiment - Face).	
Est représenté par (Objet du réseau routier - Face).	
Est représenté par (Tronçon de cours d'eau - Face)	
Est représenté par (Point de canevas - Nœud isolé)	
Est représenté par (Borne de limite de propriété - Nœud isolé)	
Est représenté par (Boulon scellé - Nœud isolé)	
EST REPRÉSENTE PAR (GOULON SCELLE - NŒUD ISOLE)	
Est représenté par (Symbole de mitoyenneté - Nœud isolé)	
EST REPRÉSENTE PAR (OÉTAIL TOPOGRAPHIQUE PONCTUEL - NŒUD ISOLÉ)	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
EST REPRÉSENTÉ PAR (DÉTAIL TOPOGRAPHIQUE SURFACIQUE - FACE)	
Est représenté par +/- (Zone de communication - Arc)	
Est représenté par +/- (Détail topographique linéaire - Arc)	
SECTION_COMMUNE	
SUBDSECT_SECTION	
PARCELLE_SUBDSECT	
SUBDFISC_PARCELLE	
CHARGE_PARCELLE	
BATIMENT_PARCELLE	
BORNE_PARCELLE	
BOULON_PARCELLE	
-	<u>137</u>
Symblim_parcelle	<u>138</u>
NUMVOIE_PARCELLE	<u>139</u>
PTCANVS_COMMUNE	<u>140</u>
DETOPO_COMMUNE	<u>141</u>
DETOPO_COMMUNE	<u>142</u>
DETOPO_COMMUNE	<u>143</u>
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - COMMUNE)	<u>144</u>
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - SECTION)	<u>145</u>
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - PARCELLE)	<u>146</u>
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - SUBDIVISION FISCALE)	
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - CHARGE)	
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - ENSEMBLE IMMOBILIER)	
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - NUMÉRO DE VOIRIE)	
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - LIEU-DIT)	
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - BÂTIMENT)	
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - TRONÇON DE VOIE)	
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - ZONE DE COMMUNICATION)	
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - TRONÇON DE COURS D'EAU)	
/	

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - OBJET PONCTUEL DIVERS)	<u>156</u>
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - OBJET LINÉAIRE DIVERS)	<u>157</u>
A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - OBJET SURFACIQUE DIVERS)	<u>158</u>
ANNEXES	159
ANNEXE 1 - Grammaire EDIGÉO	160
ANNEXE 2 - ERREURS RECENSÉES PAR LE CERTIFICATEUR DGFIP	175
ANNEXE 3 - TABLE DE CORRESPONDANCE - DÉPARTEMENT / CONIQUES CONFORMES 9 ZONES	
ANNEXE 4 - NOTICE TECHNIQUE - RACCORD DE FEUILLES	

LEXIQUE

Arc

Élément du modèle conceptuel de données de dimension 1 porteur :

- -d'une information topologique : connexion entre deux nœuds, il est orienté d'un nœud initial vers un nœud final ;
- -d'une information géographique représentant une courbe, une ligne brisée...

Attribut

Caractéristique ou propriété déterminé :

- -d'un objet qui représente l'entité;
- -d'une primitive ;
- -d'une relation.

Coordonnées (x,y,[z])

Ensemble de deux ou trois composantes précisant une localisation géographique. La troisième composante peut être absente dans l'échange de données lorsque celui-ci est en 2D.

Coordonnées cartésiennes

Ce sont les coordonnées du point permettant de déterminer sa position dans un système géodésique. On les note (X,Y,Z)

Coordonnées géographiques

Ce sont les coordonnées du point permettant de déterminer sa position par rapport à un ellipsoïde de référence. On les note (latitude, longitude, hauteur par rapport à l'ellipsoïde) ou (lambda, phi, h)

Coordonnées en projection

Ce sont les coordonnées du point permettant de déterminer sa position en représentation plane selon un système de projection. On les note (E,N) ou (Est,Nord).

<u>Face</u>

Élément du modèle conceptuel de données de dimension 2 porteur :

- -soit d'une information topologique : la face est définie par un circuit minimal d'arcs ;
- -soit d'une information géométrique : la face est la zone intérieure délimitée par les arcs.

Modèle conceptuel de données (MCD)

Ensemble de règles de structuration ou de modélisation de l'information géographique.

Mode matriciel

Représentation selon une grille ayant des valeurs aux intersections de la grille. Appelé aussi Raster ou Maillé.

Modèle réseau

Modèle conceptuel de données permettant de représenter les entités géographiques à l'aide de trois figures géométriques (ponctuelles, linéaires, surfaciques). Les relations topologiques entre les entités linéaires et ponctuelles doivent être explicitement identifiées.

Modèle spaghetti

Modèle conceptuel de données permettant de représenter les entités géographiques à l'aide de trois figures géométriques (ponctuelles, linéaires, surfaciques). Elles sont explicitement identifiées mais peuvent être traitées indépendamment les unes des autres.

Mode vecteur

Mode de représentation qui traduit toute figure géométrique par des éléments linéaires orientés.

Modèle topologique

Modèle conceptuel de données permettant de représenter les entités géographiques à l'aide de trois figures géométriques (ponctuelles, linéaires, surfaciques). Les relations topologiques entre les entités linéaires, ponctuelles et surfaciques sont explicitement identifiées.

Nœud

Élément du modèle conceptuel de données de dimension 0 porteur :

- -soit d'une information topologique : extrémité d'arc ou appartenance à une face ;
- -soit d'une information géométrique : coordonnées d'une entité géographique.

Objet

Représentation numérique d'une entité géographique.

Primitive

Élément du modèle conceptuel de données, nœud, arc ou face qui permet de décrire la géométrie ou/et la topologie d'un objet géographique.

Relation de construction

Relation du modèle conceptuel de données qui permet de construire exclusivement un objet à l'aide des relations suivantes :

- -relations de composition entre des objets géographiques ;
- -relations de représentation entre des objets simples et des primitives de même type :
- -« est représenté par » ;
- -« est représenté par +/- » ;
- -relations entre primitives qui peuvent être :

- -« a pour nœud initial », « a pour nœud final » entre les arcs et les nœuds ;
- -« a pour face à gauche », « a pour face à droite » entre les arcs et les faces ;
- -« est inclus dans » entre les nœuds isolés et les faces ;
- -« appartient à » entre les nœuds isolés et les arcs.

Relation sémantique

Relation du modèle conceptuel de données d'ordre logique permettant de décrire des relations entre objets et ne relevant pas de la relation de construction d'un objet.

Relation topologique

Relation de « voisinage » entre les objets. Elle sert à exprimer la position relative des objets entre eux. Il existe un jeu de six relations topologiques minimales dont toutes les autres relations topologiques possibles peuvent être déduites. Dans le modèle conceptuel vecteur, les relations topologiques s'expriment entre les primitives sur lesquelles s'appuient les objets.

Schéma conceptuel de données (SCD)

Le SCD décrit l'organisation logique d'un lot de données conformément au Modèle Conceptuel de données EDIGéO. Il est implanté au sein de l'échange par l'émetteur des données géographiques. Il précise les éléments du MCD d'EDIGéO (objets, primitives, relations, attributs) où sont rangées les données du jeu communiqué.

Théorie des graphes

Théorie mathématique appliquée souvent pour résoudre les problèmes réseaux (flux, parcours, chemin optimal...). Le réseau géométrique des données géographiques est considéré comme un graphe constitué de nœuds, d'arcs et de faces. La théorie des graphes ne gère pas la forme de l'arc ou de la face mais uniquement les relations.

Topologie

Branche des mathématiques gérant les voisinages. Terme souvent employé en faisant référence à la théorie des graphes.

1. Généralités

1.1.Définitions

La norme EDIGéO est un ensemble de règles normalisées relatives aux échanges de données géographiques.

Publiée par l'AFNOR sous la référence Z 52 000, elle permet d'échanger des données géographiques organisées selon des structures de type vecteur (vecteur topologique, vecteur réseau et vecteur spaghetti) et de type matriciel.

Les structures de type vecteur réseau et de type matriciel ne sont pas traitées dans ce document car elles n'interviennent pas dans l'échange PCI/EDIGéO.

L'échange s'articule autour :

- d'un modèle conceptuel de données (MCD) de type vecteur (topologique et spaghetti pour PCI);
- d'une nomenclature d'échange;
- d'un modèle de qualité;
- d'un schéma conceptuel de données (SCD) ;
- des règles de mise en œuvre des fichiers EDIGéO.

1.2. Modèle conceptuel de données

Le modèle conceptuel de données est le modèle général sur lequel est basé l'échange. Il permet de gérer l'ensemble des règles de structuration et de modélisation de l'information géographique échangée.

L'ensemble des objets géographiques d'un échange EDIGéO est composé de 4 sous-ensembles (objets ponctuels, linéaires, surfaciques et complexes)

Ces 4 sous-ensembles forment une partition (symbolisée par l'héritage XT sur le schéma de la page suivante).

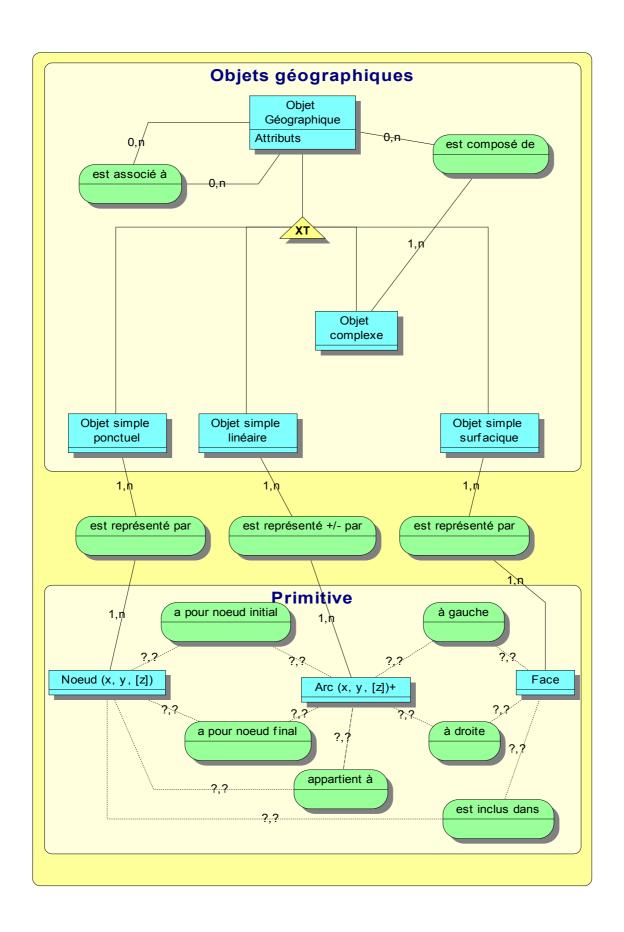
En conséquence,

- l'intersection de n'importe quels sous-ensembles pris 2 à 2 est vide ;
- l'union de ces 4 sous-ensembles est égale à l'ensemble des objets géographiques.

Un objet complexe (non géré dans le standard d'échange PCI) est composé d'objets géographiques (ponctuels, linéaires, surfaciques et/ou complexes).

Chaque objet géographique peut être associé à tout autre objet via une relation sémantique.

Nous verrons plus en détail au chapitre 5 que la géométrie des objets est dissociée de ceux-ci. Chaque objet est donc lié à une ou plusieurs primitives selon sa nature.



1.3. Éléments du modèle conceptuel de données

1.3.1. Objets géographiques du plan cadastral

Ces objets sont :

- simples et, dans ce cas, ils peuvent être :
 - ponctuels s'ils sont représentés par un nœud. C'est le cas des objets : ensemble immobilier, point de construction, symbole de limite, numéro de voirie, borne limite de propriété, croix, boulons, détail topographique ponctuel et point de canevas ;
 - ➢ linéaires s'ils sont constitués d'un ou plusieurs arcs. C'est le cas des objets : zone de communication et détail topographique linéaire ;
 - > surfaciques s'ils sont constitués d'une ou plusieurs faces. C'est le cas des objets : section, subdivision de section, parcelle, bâtiment, charge de parcelle, subdivision fiscale, commune, détail topographique surfacique, lieu-dit, objet du réseau routier et tronçon de cours d'eau :
- **complexes**: ce sont alors des objets composés soit d'objets simples, soit d'objets complexes, ou soit d'objets simples et complexes. Le PCI ne fait pas appel à ce type d'objets.

1.3.1. Primitives

Les primitives permettent de décrire un objet géographique.

Ce sont les nœuds, les arcs et les faces.

1.3.2.1. NŒUDS (nœud isolé ou non)

Les nœuds définissent, par un jeu de coordonnées, une position géographique ponctuelle, pour les objets ponctuels ou les nœuds initiaux et finaux.

1.3.2.2. ARCS

Les arcs sont constitués d'une suite de lignes permettant le tracé d'un segment de droite, d'une ligne brisée, d'un arc de cercle ou d'une courbe quelconque.

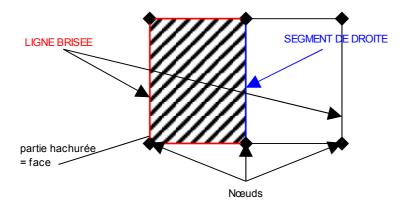
Dans les objets linéaires, le sens est défini par la relation de construction « est représenté +/- par » entre l'objet simple linéaire et l'arc.

Dans les objets topologiques surfaciques, le sens d'un arc est déterminé par la présence de la déclaration d'un nœud initial et d'un nœud final. Le sens est défini du nœud initial vers le nœud final.

Dans les objets spaghetti, les arcs n'ont pas obligatoirement de nœud initial et de nœud final.

1.3.2.3. FACES

Les faces servent à définir une zone géographique (surface).



Les relations utilisées entre primitives permettent de connaître la structure retenue pour le modèle conceptuel de données.

1.3.2. Attributs

L'attribut apporte une caractéristique à un objet, à une relation ou parfois à une primitive. Il comporte une ou plusieurs valeurs.

Exemple : L'objet bâtiment comporte un attribut dénommé DUR qui qualifie le bâtiment. Cet attribut possède deux valeurs : code 01 pour un bâtiment dur et code 02 pour un bâtiment léger.

1.3.3. Relations de construction

Les relations de construction servent à définir et à décrire les objets. Elles sont au nombre de neuf :

- « a pour nœud initial » : fournit une relation entre un arc et un nœud située à l'origine de cet arc ;
 cette relation est présente uniquement dans les fichiers vectoriels à structure topologique.
- « a pour nœud final » : fournit une relation entre un arc et un nœud située à la fin de cet arc ; cette relation est présente uniquement dans les fichiers vectoriels à structure topologique.
- « a pour face à gauche » : fournit une relation entre un arc et une face située à la gauche de cet arc, dans le sens de parcours nœud initial-nœud final ; cette relation est présente dans les fichiers vectoriels à structure topologique et, par défaut, dans les fichiers vectoriels à structure spaghetti.
 Dans ce dernier cas, elle sert simplement à mettre en relation l'arc et la face.
- « a pour face à droite » : fournit une relation entre un arc et une face située à la droite de cet arc, dans le sens de parcours nœud initial-nœud final ; cette relation est présente dans les fichiers vectoriels à structure topologiques et, par défaut, dans les fichiers vectoriels à structure spaghetti.
 Dans ce dernier cas, elle sert simplement à mettre en relation l'arc et la face.
- « est inclus dans » : fournit une relation entre un nœud isolé et une face contenant ce nœud ; cette relation n'intervient pas dans les échanges PCI/EDIGéO.
- « appartient à » : fournit une relation entre un nœud isolé et un arc auquel appartient ce nœud ; cette relation n'intervient pas dans l'échange PCI/EDIGéO.
- « est représenté par » : fournit une relation entre un objet simple (ponctuel ou surfacique) et les primitives (nœuds ou faces) constituant cet objet.
- « est représenté par +/- » : fournit une relation entre un objet simple linéaire et le ou les arcs constituant cet objet.
- « est composé de » : fournit une relation entre un objet complexe et des objets simples ou complexes qui le constituent ; cette relation n'intervient pas dans l'échange PCI/EDIGéO.

1.3.1. Relations sémantiques

Elles sont strictement réservées aux relations entre objets ; elles permettent d'associer des objets entre eux de manière non graphique.

Exemple : Relation NUMVOIE_PARCELLE : elle sert à rattacher l'objet numéro de voirie à une parcelle.

1.4. Nomenclature d'échange

La norme EDIGÉO ne fournit pas de nomenclature d'objets, mais elle impose la présence d'une nomenclature interne à l'échange, appelé nomenclature d'échange EDIGÉO. Celle-ci est destinée à permettre au récepteur d'interpréter les codes associés aux informations géographiques communiquées par l'émetteur. C'est une liste répertoriant les codes de l'ensemble des objets et des attributs. Elle peut être celle d'un utilisateur, d'un groupe d'utilisateurs ou d'un organisme indépendant ; c'est le cas de la nomenclature du CNIG qui est utilisée dans les échanges PCI/EDIGÉO.

Le fichier DIC recense la nomenclature d'échange dans les lots EDIGéO.

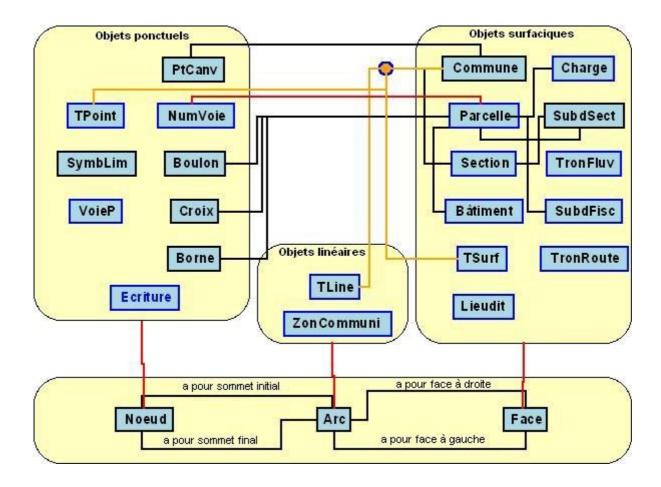
1.5. Schéma conceptuel de données

Le schéma conceptuel de données (SCD) est un modèle conceptuel de données applicatif ; il est propre à l'utilisateur (le schéma conceptuel de données du PCI est présenté dans le chapitre 4).

Le fichier SCD est un sous-ensemble fixant les règles de construction des éléments de type objet, primitive, attribut, relation sémantique et relation de construction. Il représente la réalisation du SCD EDIGéO en terme d'objet, attribut et relations utilisés. Il permet à l'application PCI Vecteur de vérifier la cohérence des informations communiquées.

Tout objet susceptible d'être présent graphiquement sur le plan cadastral doit être défini dans le fichier SCD ainsi que toute relation et attribut se rattachant à ces objets.

Pour chaque objet rencontré dans les fichiers vectoriels, l'application vérifie dans le SCD si le schéma conceptuel de chaque objet a bien été respecté : la nature des objets, la présence des attributs, les liens de construction, les différentes relations sémantiques. Elle vérifie ensuite la conformité des appellations selon la nature de l'objet avec la nomenclature en liaison avec le fichier DIC.



1.6. Modèle de qualité d'EDIGéO

La qualité de données est définie au moyen de neuf critères :

- la généalogie (informations sur l'origine des données et les traitements effectués sur celles-ci);
- l'actualité (validité dans le temps des données, date de dernière mise à jour) ;
- la précision planimétrique (écart probable entre la valeur fournie et la valeur exacte des données);
- la précision altimétrique (écart probable entre la valeur fournie et la valeur exacte des données);
- la précision métrique (écart probable entre la valeur fournie et la valeur exacte des données),
- l'exhaustivité (proportion d'éléments figurant dans l'échange par rapport au nombre total d'éléments existant sur le terrain dans la même zone géographique);
- la précision sémantique (connaissance de la proportion d'éléments correctement codifiés par rapport au nombre total d'éléments existant sur le terrain dans la même zone géographique) ;
- la cohérence logique (connaissance d'un nombre d'objets, de relations et d'attributs qui respectent un certain nombre de spécifications);
- la qualité spécifique (utilisée pour d'autres qualités non définies ci-dessus).

Pour l'instant, la Direction générale des finances publiques n'utilise pour les échanges PCI/EDIGéO que le critère d'actualité.

2. Constitution d'un échange EDIGéO

2.1. Organisation d'un échange EDIGéO

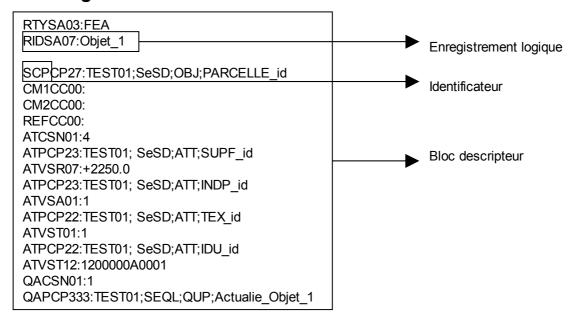
Un échange EDIGéO se compose :

- d'un lot unique de données générales propre à la transmission (extension .THF, 1 par échange);
- d'un ou plusieurs lots de données géographiques comprenant chacun :
 - → Un ensemble de données de description constitué de cinq fichiers constituant l'ensemble des données de description :
 - XXXXXxx.GEN: il contient des données générales indiquant la structure et l'emprise géographique des données (un par ensemble);
 - **2 XXXXXXXX.GEO**: il contient la référence des coordonnées (exemple: une des 9 zones coniques conformes, un par ensemble);
 - XXXXXXxx.QAL : il fournit les informations relatives à la qualité (0 ou 1 par ensemble);
 - XXXXXxx.DIC : il définit la nomenclature des objets, des attributs et des relations (obligatoirement 1 par ensemble si présence d'au moins un fichier VEC) ;
 - XXXXXxx.SCD: il définit le schéma conceptuel des données (obligatoirement 1 par ensemble si présence d'au moins un fichier VEC);
 - → Un ensemble de données géographiques :
 - **XXXXXXXX.VEC**: il contient les données géographiques vectorielles (0 ou N par ensemble; dans l'échange PCI/EDIGéO, N = 4);
 - **▼ XXXXXXXX.MAT** : il contient les donnés géographiques matricielles (0 ou N par ensemble ; dans l'échange PCI/EDIGÉO, N = 0).

où **XXXXXX** représente le nom du lot de l'échange et **xx** représente les noms des sous-ensembles Dans les échanges PCI, les lots EDIGéO sont constitués de 9 ou 10 fichiers. Ceux-ci sont nommés comme suit :

	Dénomination des fichiers d'un lot EDIGéO
	E + Préfixe (3c) + Section (2c) + Subdivision de section (2c). THF
Communes principales	ED+Section (2c) + Subdivision de section (2c) + 2 caractères spécifiques à la norme EDIGéO (2c).extension
	E + Préfixe (3c) + Section (2c) + Subdivision de section (2c). THF
Communes absorbées	A + Numéro d'ordre de la commune absorbée (1c) + Section (2c) + Subdivision de section (2c) + 2 caractères spécifiques à la norme EDIGéO (2c).extension

2.2. Organisation d'un sous-ensemble



Dans ce bloc, il est donc compté 17 enregistrements logiques.

Chaque enregistrement contient six zones, les cinq premières formant un en-tête de huit caractères :

Zone Nom	Zone Nature	Zone Format	Zone Longueur	Zone Délimitateur	Zone Valeur	
----------	-------------	-------------	---------------	-------------------	-------------	--

Zone Nom: elle contient toujours trois caractères.

Exemple: SCPCP27:TEST01;SeSD;OBJ;PARCELLE_id

Elle correspond au nom de l'enregistrement qui commence toujours par une lettre majuscule.

Zone Nature : elle contient toujours un caractère qui est :

- T, pour un enregistrement logique réservé;
- S, pour un champ simple (1seule valeur);
- C, pour un champ composé (plusieurs valeurs).

Exemple: SCPCP27:TEST01;SeSD;OBJ;PARCELLE_id

Zone Format : elle contient toujours un caractère qui est :

- A, pour une chaîne de caractères ;
- C, pour des coordonnées ;
- D, pour une date;
- E, pour un nombre réel avec exposant ;
- I, pour un nombre entier signé ;
- N, pour un nombre entier sans signe ;
- P, pour la référence de descripteur ;

- · R, pour un nombre réel sans exposant,
- T, pour du texte,
- un espace pour un enregistrement logique réservé.

Exemple: SCPCP27:TEST01;SeSD;OBJ;PARCELLE_id

Zone Longueur : elle contient toujours deux caractères :

Elle correspond à la longueur de la zone valeur.

Exemple: SCPCP27:TEST01;SeSD;OBJ;PARCELLE_id

Zone Délimitateur : elle contient toujours le caractère « : ».

Exemple: SCPCP27:TEST01;SeSD;OBJ;PARCELLE_id

Zone Valeur : elle contient de 0 à 72 caractères :

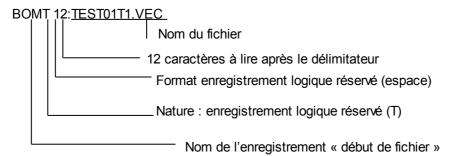
Elle fournit la valeur de l'enregistrement logique (et peut être nulle). Le point-virgule sert de séparateur entre les valeurs.

Exemple: SCPCP27: TEST01; SeSD; OBJ; PARCELLE_id

Trois enregistrements logiques dits réservés sont toujours présents dans les fichiers EDIGéO.

Il s'agit de :

• BOM qui indique le début logique du fichier et a par valeur le nom et le type du fichier



CSE qui indique le nom du jeu de caractères utilisé

Exemple: CSET 03:IRV

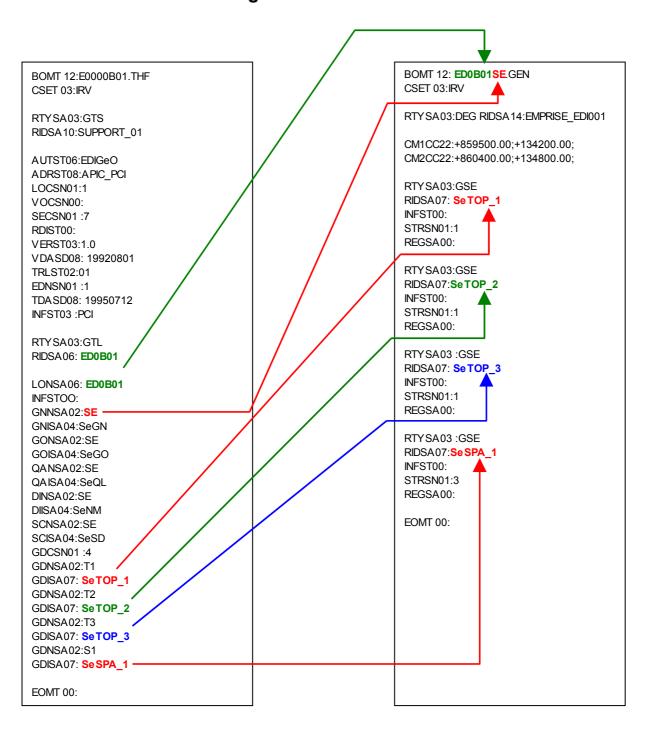
IRV correspond à la version internationale de l'ISO 646.

• **EOM** indique la fin logique du fichier, sa valeur est toujours nulle.

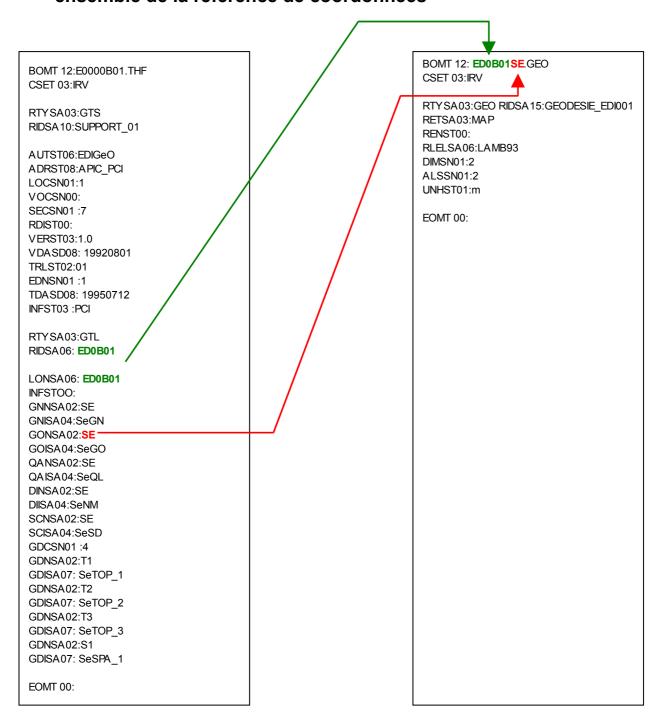
Exemple: EOMT 00:

Entre les enregistrements CSE et EOM se situe l'ensemble des blocs descripteurs décrivant les nœuds, les arcs, les faces, les objets géographiques, les relations de construction et les relations sémantiques...

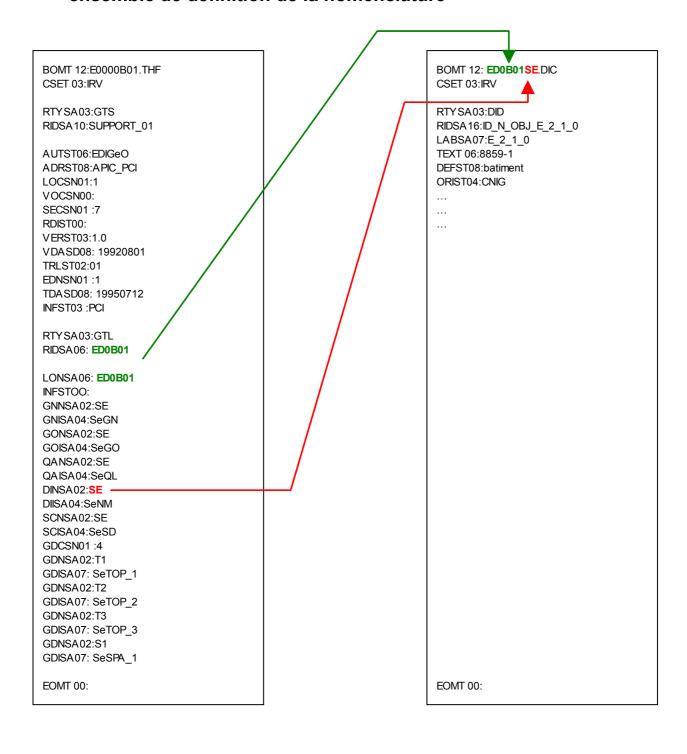
- 3. Liaison entre les différents fichiers
- 3.1.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le fichier correspondant au sousensemble de données générales



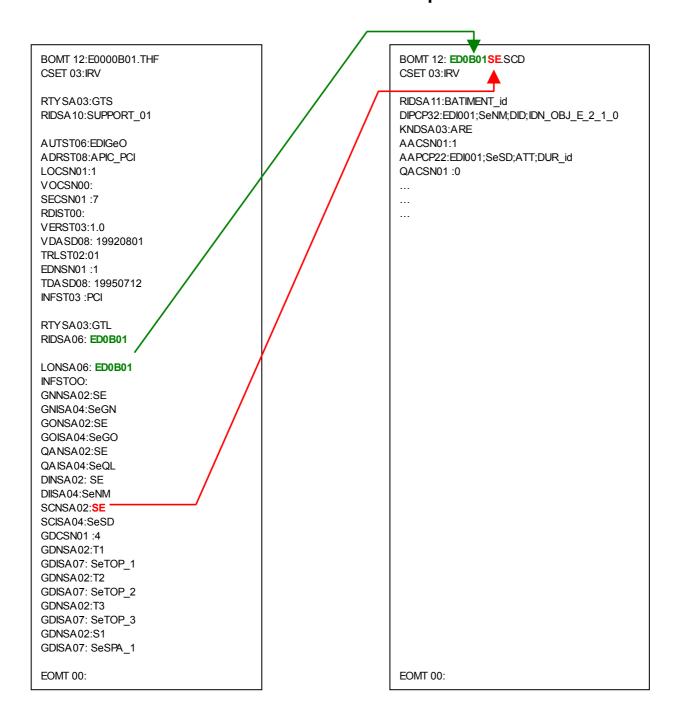
3.2.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le fichier correspondant au sous-ensemble de la référence de coordonnées



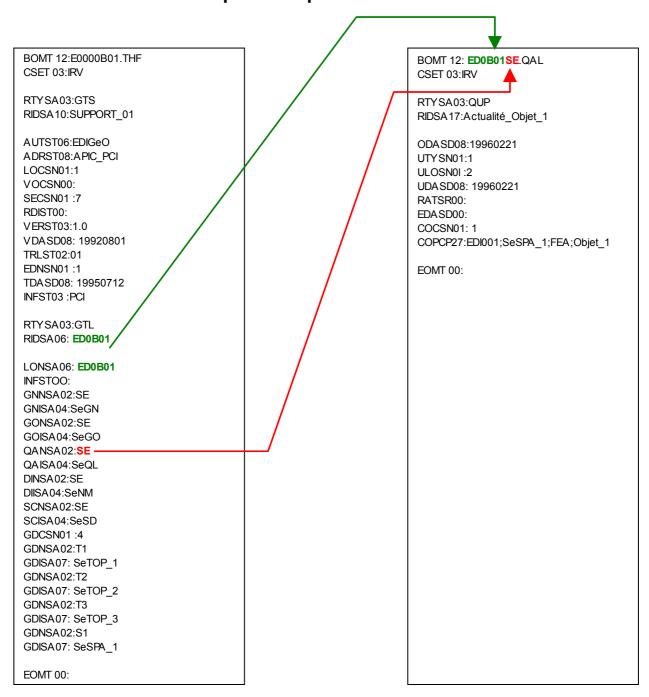
3.3.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le fichier correspondant au sous-ensemble de définition de la nomenclature



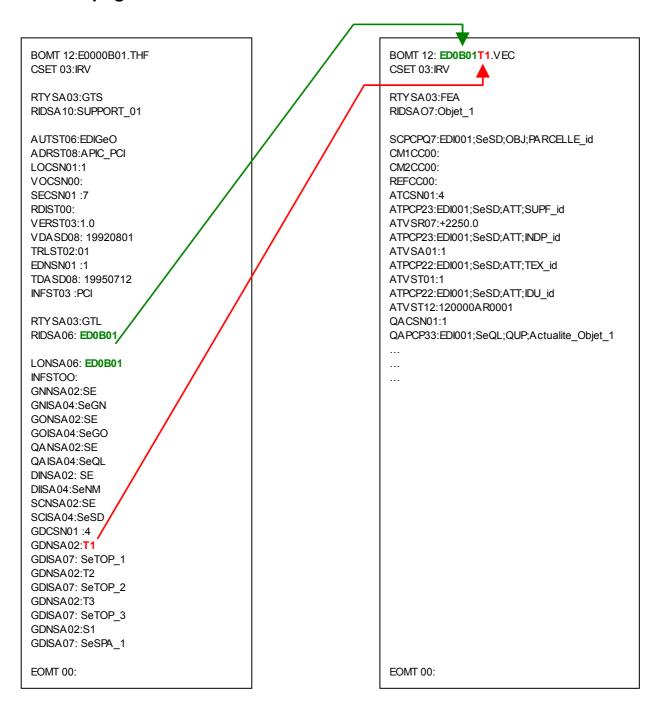
3.4.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le fichier correspondant au sousensemble de définition du schéma conceptuel de données



3.5.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le fichier correspondant au sousensemble de description de qualité



3.6.Liaisons entre le fichier correspondant au lot de données générales de transmission et le fichier correspondant au sousensemble de données géographiques vectorielles topologiques ou spaghetti



3.7.Liaisons entre le fichier correspondant au sous-ensemble de définition de la nomenclature et le fichier correspondant au sous-ensemble de définition du schéma conceptuel de données

BOMT 12:ED0B01SE.DIC	BOMT 12:ED0B01SE.SCD
CSET 03:IRV	CSET 03:IRV
GOE1 663.11(V	GOET GO.IIV
RTYSAO3:DID	RTYSA03:OBJ
RIDSA16:ID_N_OBJ_E_2_1_0	RIDSA11:BATIMENT_id
14004075 0 4 0	DIDODO EDIDO CONTRA DIDUDA NA ODALE O A O
LABSA07:E_2_1_0	DIPCP32:EDI001;Senit,DID;ID_N_OBJ_E_2_1_0
TEXT 06:8859-1	KNDSA03:ARE
DEFST08:batiment	AACSN01:1
ORIST04:CNIG	AAPCP22:EDI001;SeSD;ATT;DUR_id
	QACSN01:0
RTYSAO3:DID	
RIDSA17:ID_N_OBJ_H_11_4_0	RTYSA03:OBJ
	RIDSA 11:PARCELLE_id
LABSA08:H11_4_0	
TEXT 06:8859-1	DIPCP33:EDI001;Se NIV, DID;ID_N_OBJ_H_11_4_0
DEFST08:PARCELLE	KNDSA03:ARE
ORIST04:CNIG	AACSN01:7
	AAPCP23:EDl001;SeSD;ATT;COAR_id
	AAPCP23:EDI001;SeSD;ATT;CODM id
	AAPCP22:EDI001;SeSD;ATT;IDU_id
	AAPCP23:EDI001;SeSD;ATT;INDP id
	AAPCP23:EDI001;SeSD;ATT;SUPF id
	AAPCP23:EDI001;SeSD;ATT;TEX2 id
	AAPCP22:EDI001;SeSD;ATT;TEX_id
	QACSN01:0
	QA001101.0
	RTYSA03:ATT
RTYSA03:DIA	RIDSA06:DUR_id
	RIDSA00.DUR_IU
RIDSA12:ID_N_ATT_DUR	→
LARCA COURT	DIDODOO FDIOOA COANNA DIA AD AL ATT DIID
LABSAO3:DUR	DIPCP28:EDI001;SeNM;DIA;ID_N_ATT_DUR
DEFST00:	CANSN02:80
ORIST04:CNIG	UNIST00
CATSA01:P	AV1SA00:
TYPSA01:A	AV2SA00:
UNIST00:	
AVCSN01:2	
AVLSA01:1	
AVDST08:bati dur	
AVLSA01:2	
AVDST10:bati leger	
EOMT 00:	EOMT 00:

Dans l'exemple ci-avant, l'identificateur (pointeur) SeNM du sous-ensemble de définition de la nomenclature renvoie au fichier de définition de la nomenclature où doit se trouver la description de l'objet appelé ID_N_OBJ_E_2_1_0.

L'identificateur SeSD du sous-ensemble de définition du SCD renvoie au fichier de définition du SCD où doit se trouver la description de l'attribut DUR (ce renvoi peut être à l'intérieur du fichier, ce qui est le cas ici).

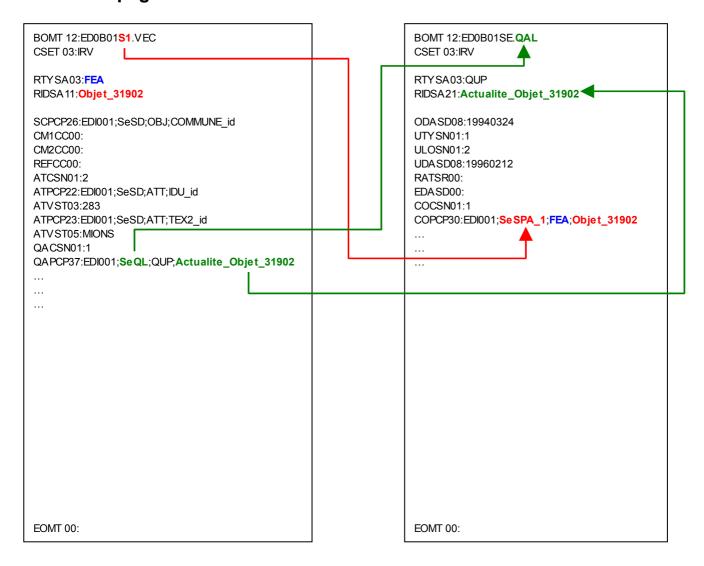
3.8.Liaisons entre le fichier correspondant au sous-ensemble de définition du schéma conceptuel de données et le fichier correspondant au sous-ensemble des données géographiques vectorielles topologiques ou spaghetti

Pour l'exemple ci-après, on considère uniquement le fichier topologique contenant les parcelles (fichier T1.VEC).

BOMT 12:ED0B01SE.SCD CSET 03:IRV	BOMT 12:ED0B01T1.VEC CSET 03:IRV
RTYSA03:OBJ RJDSA11:PARCELLE_id DIPCP33:EDI001;SeNM;DID;IDNOBJ_H_11_4_0 KNDSA03:ARE AACSN01:7 AAPCP23:EDI001;SeSD;ATT;COAR_id AAPCP23:EDI001;SeSD;ATT;CODM_id AAPCP22:EDI001;SeSD;ATT;IDU_id AAPCP23:EDI001;SeSD;ATT;INDP_id AAPCP23:EDI001;SeSD;ATT;SUPF_id AAPCP23:EDI001;SeSD;ATT;TEX2_id AAPCP22:EDI001;SeSD;ATT;TEX2_id QACSN01:0 RTYSA03:ATT	RTYSA03:FEA RIDSA11:Objet_41457 SCPCP27:EDI001;SeSD;OBJ;PARCELLE_id CM1CC00: CM2CC00: REFCC00: ATCSN01:4 ATPCP23 EDI001;SeSD;ATT;SUPF_id ATVSR07:+31237. ATPCP23:EDI001;SeSD;ATT;INDP_id ATVSA01:1 ATPCP22:EDI001;SeSD;ATT;TEX_id ATVST02:21 ATPCP22:EDI001;SeSD;ATT;IDU_id ATVST12:283000BK0021 QACSN01:1 QAPCP37:EDI001;SeQL;QUP;Acualite_Objet_41457
RIDSA06:IDU_id DIPCP28:EDI001;SeNM;DIA;ID_N_ATT_IDU CANSN02:20 UNIST00: AV1ST00: AV2ST00: RTYSA03:ATT	
RIDSA07: SUPF_id DIPCP29:EDI001;SeNM;DIA;ID_N_ATT_SUPF CANSN01:9 CADSN01:2 UNIST00: AV1SR00: AV2SR00:	
EOMT 00:	EOMT 00:

L'identificateur SeSD du sous-ensemble de définition du SCD renvoie au fichier SCD où doivent se trouver les descriptions de l'objet PARCELLE et des attributs IDU et SUPF.

3.9.Liaisons entre le fichier correspondant au sous-ensemble de description de qualité et le fichier correspondant au sous-ensemble de données géographiques vectorielles topologiques ou spaghetti



Le pointeur SeQL ou identificateur du sous-ensemble de description de la qualité renvoie au fichier QAL où doit se trouver la description de l'objet Actualite Objet 31902.

Le pointeur SeSPA_1 ou identificateur du sous-ensemble de données géographiques vectorielles renvoie au fichier S1.VEC où doit se trouver la description de l'objet Objet_31902.

4. MISE EN ŒUVRE DES FICHIERS EDIGÉO

Les tableaux suivants donnent la structure des types de blocs descripteurs existants dans chacun des fichiers présents dans l'échange. Il sera décrit un seul bloc caractéristique pour chacun des descripteurs.

4.1.Fichier correspondant au lot de données générales de la transmission (du fichier THF)

Il est constitué :

- ⇒ d'un descripteur de support ;
- ⇒ d'un descripteur de lot pour chaque lot de données géographiques.

4.1.1. Bloc descripteur de support

Ce bloc permet de connaître des informations générales de l'échange telles que l'auteur de l'échange, le destinataire, la version d'EDIGéO utilisée, le nombre de lots géographiques...

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:GTS RIDSA10:SUPPORT_2	Type de descripteur Identificateur du descripteur	RTY RID	GTS
AUTST15:CDIF de AUXERRE ADRST17:Export PCI V2.4.1 LOCSN01:1 VOCSN00: SECSN01:7 RDIST00: VERST03:1.0 VDASD08:20120101 TRLST02:01 EDNSN01:1 TDASD08:20101104 INFST42:Echange issu du plan cadastral informatise	Destinataire Nombre de lots géographiques Nombre de volumes Classification de sûreté Restriction de diffusion Version d'EDIGéO Date de la version d'EDIGéO Nom de la transmission Numéro d'édition de la transmission Date de la transmission	AUT ADR LOC VOC SEC RDI VER VDA TRL EDN TDA INF	

Valeur pour la classification de sûreté :

- 1 : secret défense
- 2 : secret industrie
- 3 : confidentiel
- 4 : confidentiel défense
- 5 : confidentiel industrie
- 6 : diffusion restreinte ou pour usage officiel seulement
- 7 : non protégé

4.1.2. Bloc descripteur de lot

Ce bloc permet d'identifier un lot de données géographiques de l'échange en donnant notamment un nom aux différents sous-ensembles.

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:GTL	Type de descripteur	RTY	GTL
RIDSA06:EDHK01	Identificateur du descripteur	RID	
LONSA06:EDI002	Nom du lot	LON	
INFST00:	Information sur le lot	INF	
GNNSA02:SE	Nom du sous-ensemble des données générales	GNN	
GNISA04:SeGN	Identificateur du sous-ensemble des données	GNI	
GONSA02:SE	Nom du sous-ensemble de la référence de coordonnées	GON	
GOISA04:SeGO	Identification du sous-ensemble de la référence de coordonnées	GOI	

QANSA02:SE	Nom du sous-ensemble de description de la qualité	QAN
QAISA04:SeQL	Identificateur du sous-ensemble de description de la qualité	QAI
DINSA02:SE	Nom du sous-ensemble de définition de la nomenclature	DIN
DIISA04:SeNM	Identificateur du sous-ensemble de définition de la nomenclature	DII
SCNSA02:SE	Nom du sous-ensemble de définition du SCD	SCN
SCISA02:SE	Identificateur du sous-ensemble de définition du SCD	SCI
GDCSN01:4	Nombre de sous-ensemble de données géographiques	GDC
GDNSA02:T1	Nom du sous-ensemble de données géographiques topologiques	GDN
GDISA07:SeTOP_1	Identificateur du sous-ensemble de données géographiques T1	GDI
GDNSA02:T2	Nom du sous-ensemble de données géographiques topologiques	GDN
GDISA07:SeTOP_2	Identificateur du sous-ensemble de données géographiques T2	GDI
GDNSA02:T3	Nom du sous-ensemble de données géographiques topologiques	GDN
GDISA07:SeTOP_3	Identificateur du sous-ensemble de données géographiques T3	GDI
GDNSA02:S1	Nom du sous-ensemble de données géographiques spaghetti	GDN
GDSISA07:SeSPA 1	Identificateur du sous-ensemble de données géographiques S1	GDI

4.2.Fichier correspondant au sous-ensemble des données générales (du fichier GEN)

Il contient:

- ⇒ un descripteur d'étendue géographique ;
- ⇒ un descripteur de sous-ensemble de données géographiques pour chaque sous-ensemble de données géographique.

4.2.1. Bloc descripteur d'étendue géographique

Ce bloc fixe le cadre géographique où se situe l'échange



Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:DEG	Type du descripteur	RTY	DEG
RIDSA14:EMPRISE_EDHK01	Identificateur du descripteur	RID	
CM1CC24:+1686819.00;+7121489.00;	Coordonnées minimales d'étendue géographique	CM1	
CM2CC24:+1801836.00;+7245523.00;	Coordonnées maximales d'étendue géographique	CM2	

4.2.2. Bloc descripteur de sous-ensemble de données géographiques

Ce bloc fournit des informations sur le sous-ensemble et permet de connaître la structure du sousensemble de données géographiques.

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:GSE	Type du descripteur	RTY	GSE
RIDSA07:SeTOP_1	Identificateur du descripteur	RID	
INFST00:	Informations sur le sous-ensemble	INF	
STRSN01:1	Structure des données	STR	
REGSA00:	Identificateur du descripteur de calage	REG	

Valeur des codes pour la structure des données :

- 1: Vecteur topologique
- 2 : Réseau
- 3: Spaghetti
- 4 : Matricielle à valeurs réelles
- 5 : Matricielle à valeurs codées

Les valeurs 2, 4 et 5 ne sont pas acceptées dans les échanges avec PCI.

4.3. Fichier correspondant au sous-ensemble de la référence de coordonnées (du fichier GEO)

Il contient un descripteur de la référence de coordonnées qui décrit la référence utilisée pour les données géographiques du lot.

Il permet de connaître essentiellement le type et le nom de la référence de coordonnées mais aussi l'unité employée.

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:GEO RIDSA15:GEODESIE_EDHK01	Type du descripteur Identificateur du descripteur	RTY RID	GEO
RETSA03:MAP	Type de la référence de coordonnées	RET	
RENST00:	Nom de la référence de coordonnées	REN	
RELSA06:LAMB93	Code de la référence de coordonnées	REL	
DIMSN01:2	Dimension des coordonnées	DIM	
ALSSN01:2	Utilisation du système d'altitude	ALS	
UNHST01:M	Unité de mesure pour les coordonnées planimétriques	UNH	

- ⇒ Trois types de références sont utilisés :
- CAR, pour des coordonnées cartésiennes ;
- · GEO, pour des coordonnées géographiques ;
- MAP, pour des coordonnées en projection.
- ⇒ Deux codes de dimension des coordonnées sont possibles :
- 2, si les coordonnées ont deux composantes ;
- 3, si les coordonnées ont trois composantes.
- ⇒ Deux codes pour l'utilisation d'un système d'altitude sont possibles :
- 1, si le système de référence géodésique est par définition bidimensionnel et si l'on veut un système d'altitude ;
- 2, si le système de référence géodésique est par définition tridimensionnelle ou si l'on ne veut pas utiliser un système d'altitude.

4.4.Fichier correspondant au sous-ensemble de définition de la nomenclature (du fichier DIC)

Il est utilisé pour donner au destinataire la liste des codes des objets, attributs, et relations susceptibles d'être utilisés au sein du lot.

Il contient:

- ⇒ des descripteurs de définition d'objets ;
- ⇒ des descripteurs de définition d'attributs ;

⇒ des descripteurs de définition de relations.

4.4.1. Bloc descripteur de définition d'objets

Il permet de décrire les codes des objets utilisés dans le lot de données.

Exemple : Parcelle ayant pour code H_11_4_0 (code issu de la nomenclature du CNIG)

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:DID	Type du descripteur	RTY	DID
RIDSA17:ID_N_OBJ_H_11_4_0	Identificateur du descripteur	RID	
LABSA08:H_11_4_0 TEXT 06:8859-1	Code de l'objet	LAB DEF	
DEFST08:PARCELLE	Définition de l'objet	ORI	
ORIST04:CNIG	Source de définition de l'objet	CAT	

4.4.2. Bloc descripteur de définition de l'attribut

Il permet de décrire les codes des attributs utilisés ainsi que les occurrences qui y sont attachées dans le lot de données.

Exemple: l'attribut DUR permet de qualifier la nature d'un bâtiment.

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:DIA	Type du descripteur	RTY	DIA
			DIA
RIDSA12:ID_N_ATT_DUR	Identificateur du descripteur	RID	
LABSA03:DUR	Code de l'attribut	LAB	
DEFST00:	Définition de l'attribut	DEF	
ORIST04:CNIG	Source de définition de l'attribut	ORI	
CATSA01:P	Catégorie de l'attribut	CAT	
TYPSA01:A	Type de l'attribut	TYP	
UNIST00:	Unité par défaut	UNI	
AVCSN01:2	Nombre de valeurs pré-codées	AVC	
AVLSA02:01	Valeur pré-codée	AVL	
AVDST08:bati dur	Description de la valeur pré-codée	AVD	
AVLSA02:02	Valeur pré-codée	AVL	
AVDST10:bati leger	Description de la valeur pré-codée	AVD	

Remarques:

- un espace est égal à un caractère ;
- la catégorie de l'attribut est donnée par la nomenclature du CNIG.

4.4.3. Bloc descripteur de définition de relation sémantique

Il permet de décrire les codes des relations sémantiques utilisés dans le lot de données.

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:DIR	Type du descripteur	RTY	DIR
RIDSA12:ID_N_REL_APP	Identificateur du descripteur	RID	
LABSA03:APP	Code de la relation	LAB	
DEFST00:	Définition de la relation	DEF	
ORIST04:CNIG	Source de la définition de la relation	ORI	
CATSA01:P	Catégorie de la relation	CAT	

4.5. Fichier correspondant au sous-ensemble de définition du Schéma Conceptuel des données (du fichier SCD)

Il permet au destinataire de l'échange de connaître la réalité de la structure du jeu de données communiqué par l'émetteur.

Il contient:

- ⇒ des descripteurs de définition d'un élément du MCD de type objet ;
- ⇒ des descripteurs de définition d'un élément du MCD de type primitive ;
- ⇒ des descripteurs de définition d'un élément du MCD de type attribut ;
- ⇒ des descripteurs de définition d'un élément du MCD de type relation sémantique ;
- ⇒ des descripteurs de définition d'un élément du MCD de type relation de construction.

4.5.1. Bloc descripteur de définition d'un élément du MCD de type Objet

Il permet de décrire un objet susceptible d'être présent dans l'échange.

Exemple: Objet Bâtiment

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:OBJ RIDSA11:BATIMENT_id	Type du descripteur Identificateur du descripteur	RTY RID	OBJ
DIPCP32:EDHK01;SeNM;DID;ID_N_OBJ_E_2_4_0 KNDSA03:ARE AACSN01:1 AAPCP22 EDHK01;SeSD;ATT;DUR_id AAPCP22:EDHK01;SeSD;ATT;TEX_id QACSN01:0	Référence nomenclature Nature de l'élément Nombre d'attributs Référence SCD de l'élément attribut Référence SCD de l'élément attribut Nombre d'indications de qualité	DIP KND AAC AAP AAP QAC	

4.5.2. Bloc descripteur de définition d'un élément du MCD de type Attribut

Il permet de décrire un attribut susceptible d'être présent dans l'échange.

Exemple: Attribut DUR

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:ATT	Type du descripteur	RTY	ATT
RIDSA06:DUR_id	Identificateur du descripteur	RID	
DIPCP28:EDHK01;SeNM;DIA;ID_N_ATT_DUR	Référence nomenclature	DIP	
CANSN01:2	Nombre maximum de caractères	CAN	
UNIST00:	Unité autre que par défaut	UNI	
AV1SA00:	Valeur minimale de l'attribut	AV1	
AV2SA00:	Valeur minimale de l'attribut	AV2	

4.5.3. Bloc descripteur de définition d'un élément du MCD de type Primitive

Il permet de décrire un objet susceptible d'être présent dans l'échange.

Exemple: la primitive face

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:PGE	Type du descripteur	RTY	PGE
RIDSA12:ID_S_PRI_FAC	Identificateur du descripteur	RID	

KNDSA03:FAC	Nature de l'élément	KND	
AACSN01:0	Nombre d'attributs	AAC	
QACSN01:0	Nombre d'indications de qualité	QAC	

⇒ Trois types d'éléments sont à distinguer :

NOD : pour un nœud ;ARC : pour un arc ;FAC : pour une face.

4.5.4. Bloc descripteur de définition d'un élément du MCD de type relation sémantique

Il permet de décrire et de donner le nom d'une relation sémantique susceptible d'être présent dans l'échange.

Exemple: relation liant l'objet NUMVOIE et l'objet PARCELLE: NUMVOIE_PARCELLE.

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:ASS RIDSA16:NUMVOIE_PARCELLE	Type du descripteur Identificateur du descripteur	RTY RID	ASS
DIPCP28:ED0A01;SeNM;DIR;ID_N_REL_APP	Référence nomenclature	DIP	
CA1SN01:0	Cardinalité minimale	CA1	
CA2SN01:0	Cardinalité maximale	CA2	
SCCSN01:2	Nombre de types d'objets	SCC	
SCPCP28 :ED0A01;SeSD;OBJ;NUMVOIE_id	Référence SCD relative à l'élément de type Objet	SCP	
OCCSN01:1	Nombre d'occurrences du type d'objet	occ	
SCPCP27 ED0A1;SeSD;PGE;PARCELLE_id	Référence SCD relative à l'élément de type Objet	SCP	
OCCSN01:1	Nombre d'occurrences du type d'objet	occ	
AACSN01:0	Nombre d'attributs	AAC	
QACSN01:0	Nombre d'indications de qualité	QAC	

4.5.5. Bloc descripteur de définition d'un élément du MCD de type relation de construction

Il permet de décrire et de donner le code d'une relation de construction susceptible d'être présent dans l'échange.

Exemple : relation de construction entre un bâtiment et une face.

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:REL RIDSA20:ID_S_RCO_BATIMENT_id	Type du descripteur Identificateur du descripteur	RTY RID	REL
KNDSA03 :IDB	Nature de la relation	KND	
CA1SN01:0	Cardinalité minimale	CA1	
CA2SN01:0	Cardinalité maximale	CA2	
SCCSN01:2	Nombre de types d'éléments	SCC	
SCPCP27:EDHK01;SeSD;OBJ;BATIMENT_id	Référence SCD relative à l'élément	SCP	
OCCSN01:1	Nombre d'occurrences de l'élément associé	occ	
SCPCP28 EDHK01;SeSD;PGE;ID_S_PRI_FAC	Référence SCD relative à l'élément	SCP	
OCCSN01:0	Nombre d'occurrences de l'élément associé	occ	
AACSN01:0	Nombre d'attributs	AAC	
QACSN01:0	Nombre d'indications de qualité	QAC	

⇒ Neuf types de relations sont à distinguer :

 ICO, « est composé de », relation de composition reliant un ou plusieurs objets complexes et/ou objets simples;

- IDB, « est représenté par », relation de représentation reliant un objet simple ponctuel ou surfacique à des primitives de même type ;
- IDR, « est représenté par +/- », relation de représentation reliant un objet simple linéaire à des arcs;
- IND, « a pour nœud initial », relation entre un arc et son nœud initial ;
- FND, « a pour nœud final », relation entre un arc et son nœud final ;
- LPO, « a pour face à gauche », relation entre un arc et la ou les faces situées à sa gauche;
- RPO, « a pour face à droite », relation entre un arc et la ou les faces situées à sa droite ;
- ILI, « est inclus dans », relation entre un nœud isolé et la ou les faces contenant ce nœud ;
- BET, « appartient à », relation entre un nœud isolé et le ou les arcs contenant ce nœud.

4.6. Fichier correspondant au sous-ensemble de description de la qualité (du fichier QAL)

Seul le bloc du descripteur d'actualité est décrit, les blocs descripteurs correspondant aux huit autres critères de la qualité n'intervenant pas dans les échanges PCI/EDIGéO.

Il permet d'introduire l'aspect temporel des données (date d'observation, type de mise à jour, pérennité et date de mise à jour, taux de changement annuel et date de fin de validité).

Exemple: qualité sur un objet parcelle ayant pour nom Objet_37.

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:QUP	Type du descripteur	RTY	QUP
RIDSA18:Actualite_Objet_37	Identificateur du descripteur	RID	
ODASD08:20090327	Date d'observation	ODA	
UTYSN01:1	Type de mise à jour	UTY	
ULOSN01:2	Pérennité de la mise à jour	ULO	
UDASD08:20100126	Date de mise à jour	UDA	
RATSR00: EDASD00: COCSN01:1 COPCP26:EDHK01:SeSD:OBJ:LIEUDIT_id	Taux de changement annuel Date de fin de validité Nombre d'éléments Référence de l'élément du MCD	RAT EDA COC COP	

- ⇒ Codes pour les types de mise à jour :
- 0 : pas de modification de la donnée réceptrice ;
- 1 : création de la donnée ;
- 2 : remplacement de la donnée réceptrice ;
- 3 : suppression de la donnée réceptrice.

Dans PCI, la création de la donnée (code 1) correspond à la date de montée en charge ou à la date de création ou mise à jour de l'objet.

- ⇒ Codes pour la pérennité de la mise à jour :
- 1 : mise à jour provisoire ;
- 2 : mise à jour définitive.

4.7.Fichier correspondant au sous-ensemble de données géographiques vectorielles topologiques ou spaghetti (du fichier VEC)

Il peut contenir:

⇒ des descripteurs d'objets géographiques ;

- ⇒ des descripteurs de nœud ;
- ⇒ des descripteurs d'arc ;
- ⇒ des descripteurs de face ;
- ⇒ des descripteurs de relations.

4.7.1. Bloc descripteur de nœud

Il donne tous les paramètres permettant de décrire un nœud.

Exemple: Nœud_1 ayant comme coordonnées X = 1 743 020,76; Y =7 718 777,64

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:PNO	Type du descripteur	RTY	PNO
RIDSA07:Noeud_1	Identificateur du descripteur	RID	1.10
SCPCP28:EDHK01;SeSD:PGE;ID S PRI NOD	Référence au SCD	SCP	
TYPSN01:1	Type du nœud	TYP	
CORCC24:+1743020.76;+7178777.64;	Coordonnées du nœud	COR	
ATCSN01:0	Nombre d'attributs	ATC	
QACSN01:0	Nombre d'indications de qualité	QAC	

- ⇒ Type du nœud : deux valeurs possibles :
- 1 : pour un nœud initial ou final (pour les objets topologiques) ;
- 2 : pour un nœud isolé.

4.7.2. Bloc descripteur d'arc

Il donne tous les paramètres permettant de décrire un arc.

Exemple: Arc_32

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:PAR RIDSA 06:Arc_32	Type du descripteur Identificateur du descripteur	RTY RID	PAR
SCPCP28:EDHK01;SeSD;PGE;ID_S_PRI_ARC CM1CC00: CM2CC00: TYPSN01:1 PTCSN01:2 CORCC24:+1743020.76;+7178777.64; CORCC24:+1743011.92;+7178779.80; ATCSN01:0 QACSN01:0	Référence au SCD Coordonnées minimales Coordonnées maximales Type de l'arc Nombre de points Point initial de l'arc Point final de l'arc Nombre d'attributs Nombre d'indications de qualité	SCP CM1 CM2 TYP PTC COR COR ATC QAC	

- ⇒ Type de l'arc : trois valeurs possibles :
- 1 : ligne brisée
- 2 : arc de cercle
- 3 : courbe

Les valeurs 2 et 3 ne sont pas acceptées dans les échanges avec PCI.

Les points de l'arc sont définis depuis le nœud initial vers le nœud final.

4.7.3. Bloc descripteur de face

Il donne tous les paramètres permettant de décrire une face.

Exemple: Face_0

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:PFE	Type du descripteur	RTY	PFE
RIDSA 06:Face_0	Identificateur du descripteur	RID	
SCPCP28:EDHK01;SeSD;PGE;ID_S_PRI_FAC	Référence au SCD	SCP	
CM1CC00:	Coordonnées minimales	CM1	
CM2CC00:	Coordonnées maximales	CM2	
ATCSN01:0	Nombre d'attributs	ATC	
QACSN01:0	Nombre d'indications de qualité	QAC	

4.7.4. Bloc descripteur d'objet géographique

Il donne tous les paramètres permettant de décrire un objet géographique.

Exemple: Objet_31: bâtiment dur (pavillon par exemple).

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:FEA RIDSA11:Objet_66110	Type du descripteur Identificateur du descripteur	RTY RID	FEA
SCPCP27:EDHK01;SeSD;OBJ;BATIMENT_id CM1CC00: CM2CC00: REFCC00: ATCSN01:1 ATPCP22:EDHK01;SeSD;ATT;DUR_id ATVSA02:01 QACSN01:1 QAPCP37:EDHK01;SeQL;QUP;Actualite Objet 66110	Référence au SCD Coordonnées minimales Coordonnées maximales Point de référence Nombre d'attributs Définition du SCD attribut Valeur de l'attribut Nombre d'indications de qualité Indication de qualité	SCP CM1 CM2 REF ATC ATP ATV QAC QAP	

4.7.5. Bloc descripteur de relation

Il donne tous les paramètres permettant de décrire une relation.

Exemple: Relation entre un objet et ses arcs

Exemple	Enregistrement	Zone nom	Valeur pour ce bloc
RTYSA03:LNK	Type du descripteur	RTY	LNK
RIDSA21:Compo_IDR_Objet_67294	Identificateur du descripteur	RID	
SCPCP33:EDHK01;SeSD;REL;ID_S_RCO_TLINE_id FTCSN01:4	Référence au SCD Nombre d'éléments du MCD	SCP FTC	
FTPCP30:EDHK01;SeSPA_1;FEA;Objet_67294	Élément en relation	FTP	
FTPCP30:EDHK01;SeSPA_1;PAR;Arc_67294_1	Élément en relation	FTP	
SNSSA01:P	Sens de composition	SNS	
FTPCP30:EDHK01;SeSPA_1;PAR;Arc_67294_2	Élément en relation	FTP	
SNSSA01:P	Sens de composition	SNS	
FTPCP30:EDHK01;SeSPA_1;PAR;Arc_67294_3 SNSSA01:P	Élément en relation Sens de composition	FTP SNS	
ATCSN01:0	Nombre d'attributs	ATC	
QACSN01:0	Nombre d'indications de qualité	QAC	

- ⇒ La valeur du sens de composition est :
- P, si c'est une relation « est représenté + par »,
- M, si c'est une relation « est représenté par ».

5. Géométrie

5.1. Représentation des géométries

5.1.1. Principe : les objets sont dissociés de leur géométrie

4 types d'objets :

- Les objets simples ponctuels,
- · Les objets simples linéaires,
- · Les objets simples surfaciques,
- Les objets complexes (ne sont pas utilisés dans les modèles cadastraux).

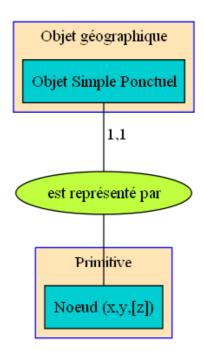
5.1.2. Représentation de la géométrie d'un objet simple ponctuel

Un objet simple ponctuel doit être lié à sa géométrie.

La géométrie d'un objet ponctuel est un nœud.

En conséquence, la définition d'un tel objet implique la présence de 3 descripteurs :

- Le descripteur de l'objet (Valeur de RTY : FEA)
- Le descripteur du nœud (Valeur de RTY : PNO)
- Le descripteur de la relation (Valeur de RTY : LNK) liant l'objet au nœud.



5.1.3. Représentation de la géométrie d'un objet simple linéaire

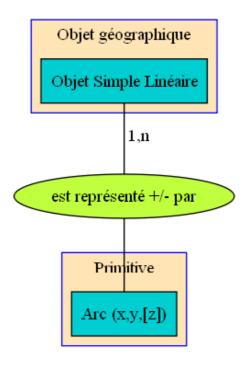
Un objet simple linéaire doit être lié à sa géométrie.

La géométrie d'un objet linéaire est composé d'un ou plusieurs arcs.

En conséquence, la définition d'un tel objet implique la présence de 3 descripteurs minimums:

• Le descripteur de l'objet (Valeur de RTY : FEA)

- Les descripteurs des arcs (Valeur de RTY : PAR)
- Les descripteurs des relations (Valeur de RTY : LNK) liant l'objet à son ou ses arcs.



5.1.4. Représentation de la géométrie d'un objet simple surfacique

Un objet simple surfacique doit être lié à sa géométrie.

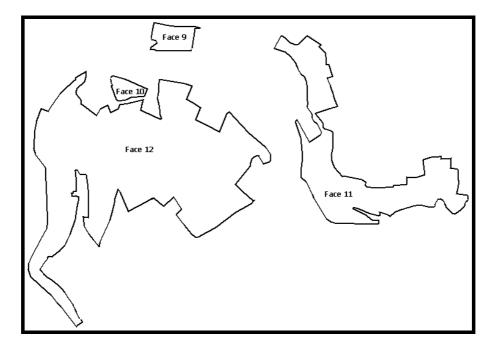
La géométrie d'un objet surfacique est une ou plusieurs faces.

En conséquence, la définition d'un tel objet implique la présence de 3 descripteurs minimum :

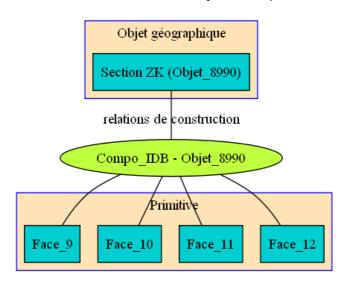
- Le descripteur de l'objet (Valeur de RTY : FEA)
- Les descripteurs des faces (Valeur de RTY : PFE)
- Les descripteurs des relations (Valeur de RTY : LNK) liant l'objet à sa ou ses faces.

L'objet cadastral SECTION peut par exemple être multi-faces.

Exemple d'un objet SECTION (Section d'identifiant 242000ZK) composé de 4 faces dans un échange EDIGéO



Les descripteurs à placer dans le métafichier VEC sont symbolisés par le schéma suivant :



Descripteur de la section 242 000 ZK (d'identifiant RID = « *OBJET_8990 »*) dans l'échange EDIGéO (L'objet SECTION ne devra impérativement être décrit que par un unique descripteur) :

```
RTYSA03:FEA
RIDSA10:OBJET_8990
SCPCP26:EDZK01;SeSD;OBJ;SECTION_id
CM1CC00:
CM2CC00:
REFCC00:
ATCSN01:2
ATPCP22:EDZK01;SeSD;ATT;TEX_id
TEXT 06:8859-1
ATVST02:ZK
ATPCP22:EDZK01;SeSD;ATT;IDU_id
TEXT 06:8859-1
ATVST08:242000ZK
```

```
QACSN01:1
QAPCP36:EDZK01;SeQL;QUP;Actualite_Objet_8990
```

Cette section est liée aux 4 faces de sa géométrie par une relation (d'identifiant RID= « COMPO_IDB_OBJET_8990 »). Nous pouvons voir que les 4 faces liées à la section ont respectivement les identifiants (RID) « Face 9 », « Face 10 », « Face 11 » et « Face 12 ».

```
RTYSA03:LNK
RIDSA20:Compo_IDB_Objet_8990
SCPCP35:EDZK01;SeSD;REL;ID_S_RCO_SECTION_id
FTCSN01:5
FTPCP29:EDZK01;SeTOP_3;FEA;Objet_8990
FTPCP25:EDZK01;SeTOP_3;PFE;Face_9
FTPCP26:EDZK01;SeTOP_3;PFE;Face_10
FTPCP26:EDZK01;SeTOP_3;PFE;Face_11
FTPCP26:EDZK01;SeTOP_3;PFE;Face_12
ATCSN01:0
QACSN01:0
```

Chacune de ces 4 faces est elle-même définie dans un descripteur. Voici celui de la face « Face 9 »

```
RTYSA03:PFE
RIDSA06:Face_9
SCPCP28:EDZK01;SeSD;PGE;ID_S_PRI_FAC
CM1CC00:
CM2CC00:
ATCSN01:0
QACSN01:0
```

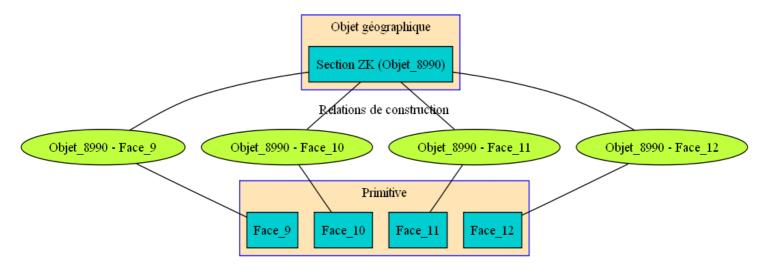
Chacune des 4 faces est elle-même liée aux arcs la composant. Considérons le cas de la face Face_9 liée à l'arc Arc_6 par la relation « *Compo_RPO_Arc_6_Face_9* » (la face est à droite de l'arc).

```
RTYSA03:LNK
RIDSA22:Compo_RPO_Arc_6_Face_9
SCPCP33:EDZK01;SeSD;REL;ID_S_RCO_FAC_DRTE
FTCSN01:2
FTPCP24:EDZK01;SeTOP_3;PAR;Arc_6
FTPCP25:EDZK01;SeTOP_3;PFE;Face_9
ATCSN01:0
```

La géométrie de l'arc Arc_6 est entièrement définie dans le descripteur correspondant.

```
RTYSA03:PAR
RIDSA05:Arc_6
SCPCP28:EDZK01;SeSD;PGE;ID_S_PRI_ARC
CM1CC00:
CM2CC00:
TYPSN01:1
PTCSN02:26
CORCC23:+493186.14;+6547928.42;
CORCC23:+493184.58;+6547923.92;
...
CORCC23:+493198.44;+6548013.44;
CORCC23:+493186.14;+6547928.42;
ATCSN01:0
QACSN01:0
QACSN01:0
```

Une autre manière de définir l'objet et sa géométrie consiste à définir 4 relations schématisées comme suit :



5.1.5. Représentation de la géométrie d'une face

<u>Définition</u>: Une face est un élément surfacique d'un seul tenant.

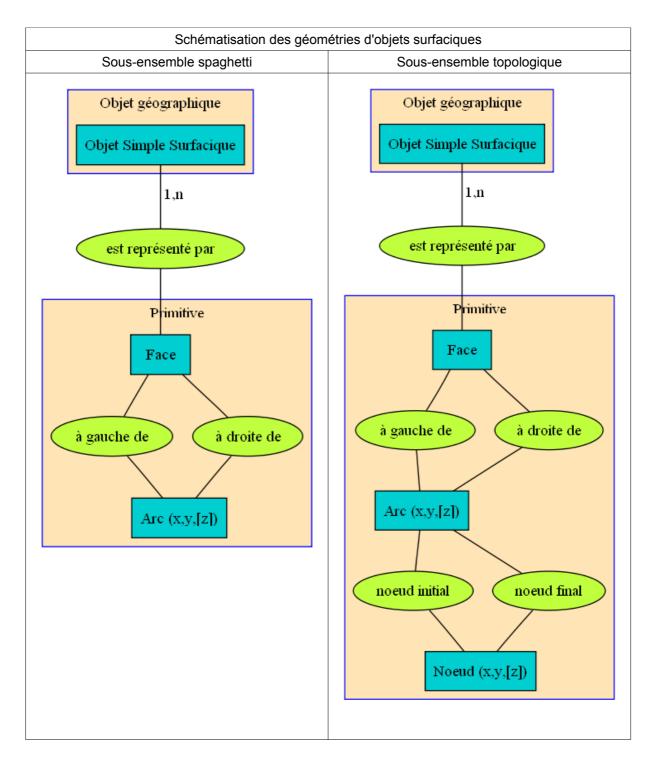
Par ailleurs, dans EDIGÉO, une face est elle même dissociée de sa géométrie.

La géométrie d'une face est définie par les arcs liés à cette face

En conséquence, la définition d'une face implique la présence de 3 descripteurs minimums:

- Le descripteur de la face (Valeur de RTY : PFE)
- Les descripteurs des arcs (Valeur de RTY : PAR)
- Les descripteurs des relations (Valeur de RTY : LNK) liant la face à ses arcs.

Une face composée de n arcs implique la présence de 1+2n descripteurs.

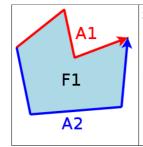


5.2. Exemples de faces

Compte tenu de la définition d'une face, il existe plusieurs cas particuliers.

5.2.1. Face simple

Une face simple est définie par l'ensemble des relations liant cette face aux arcs du contour. Voici une face simple composée de 2 arcs.



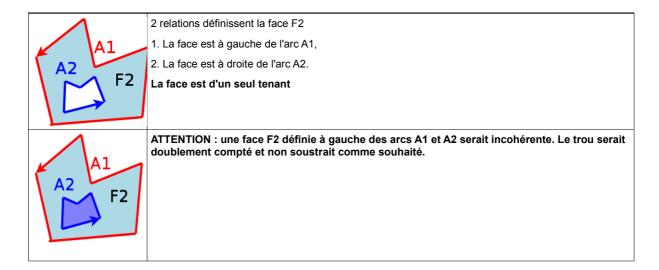
2 relations définissent la face F1

- 1. La face est à droite de l'arc A1,
- 2. La face est à gauche de l'arc A2.

La face est d'un seul tenant

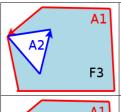
5.2.2. Face à trou

Une face à trou sera définie par l'ensemble des relations liant cette face aux arcs du contour extérieur et aux arcs du contour intérieur du trou. Voici une face à trou composée de 2 arcs (l'arc du contour extérieur et l'arc du contour intérieur).



5.2.3. Faces dont les trous touchent la bordure extérieure

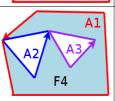
Une face à trou sera définie par l'ensemble des relations liant cette face aux arcs du contour extérieur et aux arcs du contour intérieur du trou. Voici une face à trou composée de 2 arcs (l'arc du contour extérieur et l'arc du contour intérieur). Une face à trou contient toujours deux arcs au minimum. Particularité : les contours extérieur et intérieur de la face se touchent en un point.



2 relations définissent la face F3

- 1. La face est à gauche de l'arc A1,
- 2. La face est à droite de l'arc A2.

La face est d'un seul tenant



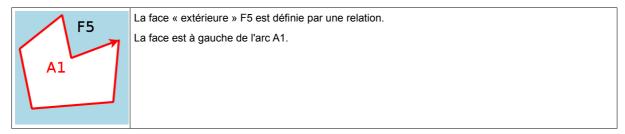
Le cas précédent est généralisable. On peut ajouter des contours intérieurs se touchant en cascade.

- 3 relations définissent la face F4
- 1. La face est à gauche de l'arc A1,
- 2. La face est à droite de l'arc A2,
- 3. La face est à droite de l'arc A3.

La face est d'un seul tenant

5.2.4. Face extérieure

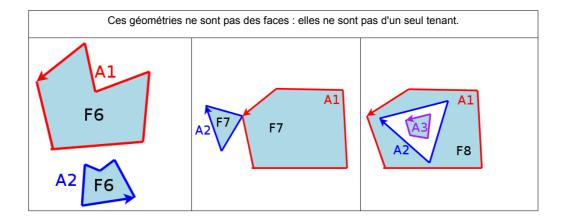
Une face extérieure sera représentée par la partie extérieure d'un contour.



Exemple : la face 0 dans le fichier des parcelles (T1) qui représente le domaine non cadastré.

5.2.5. Géométries ne représentant pas des faces

Certaines descriptions géométriques dans un échange EDIGÉO ne représentent pas des faces.



5.3.Le modèle topologique d'EDIGéO

Les objets d'un modèle topologique EDIGÉO doivent former un espace sans trou ni chevauchement. Afin de faciliter ce principe, la géométrie de ces objets doit respecter une cohérence d'ensemble. Cette cohérence se traduit par un ensemble de règles.

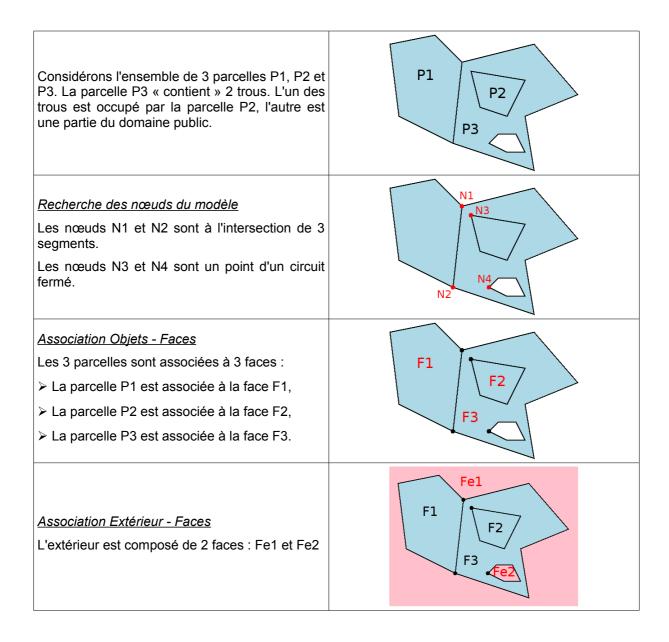
5.3.1. Règles de constitution de la géométrie d'un modèle topologique.

- L'ensemble de la géométrie des objets est décomposé en arcs élémentaires. Un arc élémentaire est compris entre deux nœuds (points). Un nœud est soit à la jonction de trois segments minimum, soit un point quelconque d'un circuit fermé.
- Chacun des objets est ensuite associé à une ou plusieurs faces selon que cet objet peut être ou non multi-faces.
- ➤ L'extérieur de l'ensemble des objets est également mis en évidence. Cet extérieur est luimême formé d'une ou plusieurs faces, lesquelles sont ajoutées à la liste des faces composant les objets.
- Les différentes faces ainsi énumérées doivent être mises en relation avec les arcs qui la constituent.
- A l'issue de cette étape, chaque arc doit être lié à deux faces. L'une est à sa gauche, l'autre à sa droite.

> L'ensemble des faces qui ne sont liées à aucun objet constituent l'extérieur de l'espace.

5.3.2. Exemple de décomposition de parcelles, objets d'un modèle topologique.

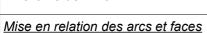
Les parcelles cadastrales doivent former un ensemble sans trou ni chevauchement. De surcroît, la définition d'une parcelle implique que sa géométrie soit d'un seul tenant. Une parcelle est donc liée à une et une seule face.



Recherche des arcs du modèle

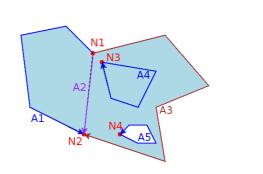
Les arcs du modèle, décomposant la géométrie des parcelles sont :

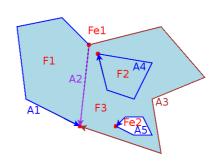
- ➤ l'arc A1 de N1 à N2,
- ➤ l'arc A2 de N1 à N2,
- ➤ l'arc A3 de N1 à N2,
- ➤ l'arc A4 de N3 à N3.
- ➤ l'arc A5 de N4 à N4.



Les relations suivantes permettent de définir la géométrie des faces :

- ➤ l'arc A1 a pour face F1 à gauche ;
- > l'arc A1 a pour face Fe1 à droite ;
- ➤ l'arc A2 a pour face F3 à gauche ;
- ➤ l'arc A2 a pour face F1 à droite ;
- ➤ l'arc A3 a pour face Fe1 à gauche ;
- ➤ l'arc A3 a pour face F3 à droite ;
- ➤ l'arc A4 a pour face F3 à gauche ;
- ➤ l'arc A4 a pour face F2 à droite ;
- ➤ l'arc A5 a pour face Fe2 à gauche ;
- > l'arc A5 a pour face F3 à droite;





6. Polices et toponymie

6.1. Principes généraux de positionnement de la toponymie

6.1.1. Principes

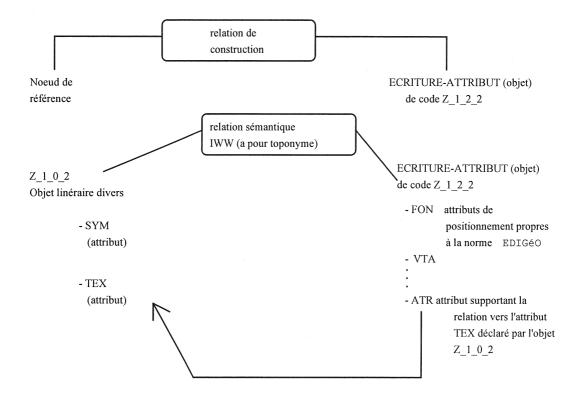
Le positionnement d'un toponyme (ou écriture) fait appel à :

- un descripteur d'un nœud de référence permettant de positionner le toponyme ;
- l'attribut «TEX» associé à l'objet qui supporte l'écriture à positionner;
- l'objet écriture-attribut (Z_1_2_2) utilisé par la norme EDIGéO ;
- une relation de construction liant l'objet écriture-attribut (Z_1_2_2) et le nœud de référence;
- une relation sémantique « a pour toponyme », de code IWW liant l'objet écriture-attribut (Z_1_2_2) à l'objet concerné.

L'objet écriture-attribut (Z_1_2_2) a pour propriété :

- de supporter les attributs de positionnement ;
- de pointer vers l'attribut «TEX» déclaré dans un objet quelconque ;
- de mettre en relation l'objet écriture-attribut (Z_1_2_2) et l'objet concerné par une relation sémantique « a pour toponyme » de code IWW.

Pour le positionnement d'un libellé associé à un objet linéaire divers (Z_1_0_2) de PCI, la modélisation est la suivante :



Pour le positionnement d'une écriture en plusieurs mots, il est nécessaire de générer autant d'attributs TEX, TEX2, TEX3, TEX4... (limités à TEX10) et d'objets écriture-attribut (Z_1_2_2) que de mots à positionner.

Dans le cadre d'objet avec plus de 10 mots, il est possible de placer plusieurs mots dans un seul libellé mais sans que cela dépasse plus de 255 caractères, espaces compris.

Les attributs TEX2 à TEX10 sont gérés de la même manière que l'attribut TEX.

Exemple : Avenue du Général de Gaulle

- l'attribut TEX sert à positionner le mot « Avenue » ;
- l'attribut TEX2 sert à positionner le mot « du » ;
- l'attribut TEX3 sert à positionner le mot « Général» ;
- l'attribut TEX4 sert à positionner le mot « de » ;
- l'attribut TEX5 sert à positionner le mot « Gaulle ».

Remarque: lors de la vectorisation, il convient de:

- saisir le toponyme ;
- saisir les attributs de positionnement de ce texte.

De plus, pour la transmission, il y a lieu d'associer le toponyme à un ou plusieurs attributs TEX, TEX2... et les éléments de positionnement à l'objet écriture-attribut (Z_1_2_2).

6.1.2. Modalités pratiques

Les paramètres de positionnement sont définis par l'objet écriture-attribut (Z 1 2 2).

Chaque texte ou symbole graphique doit être inscrit dans un polygone enveloppe fictif qui, est un rectangle ayant pour dimensions :

- une longueur égale à celle du texte ou du symbole à positionner ;
- une hauteur égale à celle du texte ou du symbole à positionner.

L'orientation de ce polygone est définie au moyen de son vecteur hauteur et de son vecteur base.

Le positionnement de ce polygone fait appel à des paramètres permettant de déterminer :

- son alignement horizontal (attribut « HTA ») et vertical (attribut « VTA »), par rapport à un nœud de référence;
- son orientation (composantes X et Y du vecteur base constituant les attributs « DI3 » et « DI4 » de ce dernier);
- son inclinaison (composantes X et Y du vecteur hauteur constituant les attributs « DI1 » et « DI2 » de ce dernier);
- le sens d'écriture (attribut « TPA »);
- la police de caractères (attribut « FON »);
- la hauteur des caractères (attribut « HEI »);
- les unités utilisées pour la hauteur des caractères (attributs « TYU » et « UNI »);

- le facteur d'agrandissement ou le rapport largeur sur hauteur des caractères (attribut « CEF »);
- l'espacement entre caractères (attribut « CSP »).

6.1.2.1. L'orientation du polygone par rapport aux axes de référence

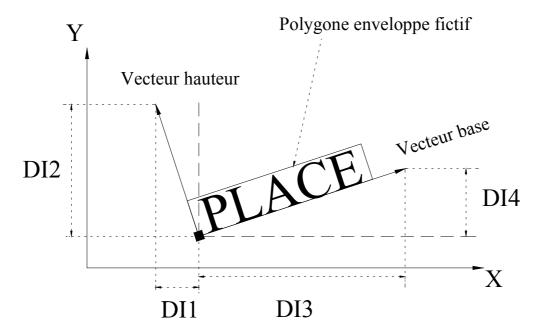
Le vecteur de référence est le vecteur base.

Les attributs mis en œuvre (associés à l'objet écriture-attribut Z_1_2_2) sont :

- DI3 pour la composante X du vecteur base ;
- DI4 pour la composante Y du vecteur base.

L'orientation fait appel aux composantes X et Y (coordonnées) du point extrémité du vecteur base, le point origine de ce vecteur est le nœud de référence.

Le vecteur base est alors confondu avec l'une des cinq lignes retenues pour l'alignement vertical décrites ci-dessous.



6.1.2.2. L'inclinaison du polygone par rapport aux axes de référence

Le vecteur de référence est le vecteur hauteur.

Les attributs mis en œuvre (associés à l'objet écriture-attribut Z_1_2_2) sont :

- DI1 pour la composante X du vecteur hauteur ;
- DI2 pour la composante Y du vecteur hauteur.

L'orientation fait appel aux composantes X et Y (coordonnées) du point extrémité du vecteur hauteur, le point origine étant le nœud de référence.

6.1.2.3. L'alignement du polygone par rapport au nœud de référence

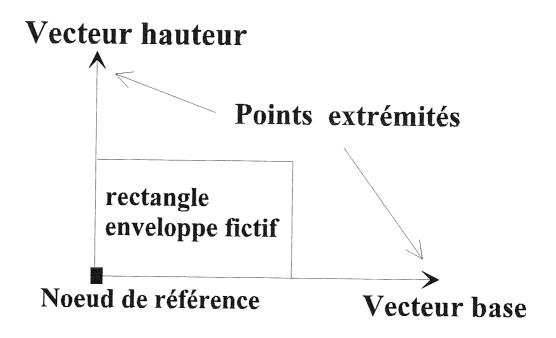
6.1.2.3.1 L'alignement horizontal

L'attribut mis en œuvre (associé à l'objet écriture-attribut Z_1_2_2) est HTA (alignement horizontal du texte).

Les occurrences possibles de cet attribut sont :

- 01 : normal (le nœud de référence est celui défini par défaut par la norme EDIGéO);
- 02 : gauche ;
- 03 : milieu ;
- 04 : droit.

La solution retenue par la Direction générale des finances publiques est : HTA = 01



Le nœud de référence est à l'extrémité gauche et basse du polygone enveloppe fictif.

6.1.2.3.2 L'alignement vertical

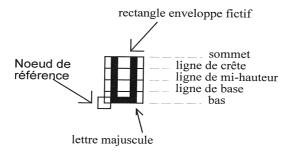
L'attribut mis en œuvre (associé à l'objet écriture-attribut Z_1_2_2) est VTA (alignement vertical du texte).

Les occurrences possibles de l'attribut sont :

- 01 : normal (le nœud de référence est celui défini par défaut par la norme EDIGéO);
- 02 : sommet ;
- 03 : crête ;
- 04 : mi-hauteur ;
- 05 : base ;
- 06 : bas.

La solution retenue par la Direction générale des finances publiques est : VTA = 01.

L'alignement vertical est effectué à l'aide du nœud de référence et de l'une des cinq lignes possibles du polygone enveloppe fictif (le nœud de référence est situé sur l'une de ces cinq lignes selon les besoins).



6.1.2.4. Le sens de l'écriture

Le sens de l'écriture indique l'orientation de la chaîne de caractères par rapport aux nœud de référence.

L'attribut mis en œuvre est TPA.

Les occurrences possibles sont les suivantes :

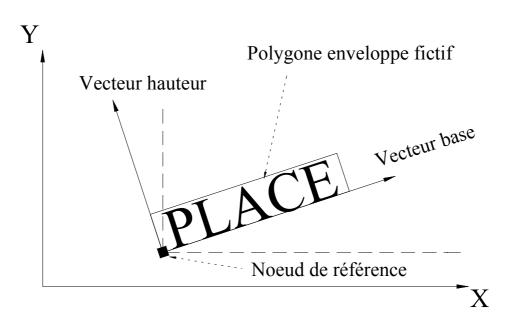
01 : droit ;

- 02 : gauche ;

03 : haut ;

04 : bas.

La solution retenue par la Direction générale des finances publiques est : TPA = 01.



<u>Remarque</u>: il est précisé que dans les échanges des objets du plan cadastral informatisé sous EDIGÉO, quelles que soient les valeurs des attributs HTA et VTA communiqués à la DGFiP en importation, ce sont les valeurs précisées auparavant concernant les attributs HTA, VTA et TPA qui sont retenues en exportation.

Il est en conséquence essentiel lors de la livraison des données numériques du plan cadastral de respecter la valeur de ces paramètres.

6.2.Le style d'écriture

Désormais, toutes les écritures présentes dans les lots de données géographiques échangés avec la Direction générale des finances publiques sont en police : Times New Roman.

Les tailles des écritures pour chaque libellé associé aux différents types d'objets (ponctuels, linéaires, surfaciques) sont précisées dans le tableau ci-dessous. Le tableau présente, pour chaque occurrence, la taille des libellés qui peuvent lui être associés.

Objet	Attribut ou occurrence de l'attribut	Style	Police	Hauteur (échelle du 1/1000) (mm papier)
Parcelle	Numéro de la parcelle	Standard	Times New Roman	2
Subdivision fiscale	Lettre d'ordre	Standard	Times New Roman	2
Section	Lettre de section	Standard	Times New Roman	6
Axe de voie	Libellés	Standard	Times New Roman	2
Tronçon de voie	Libellés	Standard	Times New Roman	2
Tronçon de cours d'eau	Libellés	Standard	Times New Roman	3
Charge d'une parcelle	Lettre d'ordre	Standard	Times New Roman	2
Numéro de voirie	N° de voirie	Standard	Times New Roman	1
Ensemble immobilier	Nom de la voie	Standard	Times New Roman	1,25
Lieu-dit	Nom du lieu-dit (supporté par 1 à 10 libellés)	Standard	Times New Roman	4
Bâtiment	Texte du bâtiment	Standard	Times New Roman	1,25
Object populativers	12 : Calvaire	Standard	Times New Roman	2
Objet ponctuel divers	63 : Puits	Standard	Times New Roman	2
	17 : Limite d'État	Standard	Times New Roman	5
	18 : Limite de département	Standard	Times New Roman	5
	21 : Chemin	Standard	Times New Roman	2
	23 : Sentier, trottoirs	Standard	Times New Roman	2
	24 : Gazoduc ou oléoduc	Standard	Times New Roman	2
	25 : Aqueduc	Standard	Times New Roman	2
Objet linéaire divers	26 : Téléphérique	Standard	Times New Roman	2
	27 : Ligne de transport de force	Standard	Times New Roman	2
	29 : Rail de chemin de fer	Standard	Times New Roman	2
	31 : Flèche de rattachement	Standard	Times New Roman	1,1
	62 : Terrain de sports, petits ruisseaux	Standard	Times New Roman	2
	64 : Parking, terrasse, surplomb	Standard	Times New Roman	2
	32 : Limite ne formant pas parcelle	Standard	Times New Roman	2,5
	33 : Parapet de pont	Standard	Times New Roman	2,5
	34 : Étang, lac	Standard	Times New Roman	2,5
Objet surfacique divers	37 : Tunnel	Standard	Times New Roman	2,5
Objet surfacique divers	65 : Piscine	Standard	Times New Roman	2
	51 : Cimetière	Standard	Times New Roman	2,5
	52 : Cimetière israélite	Standard	Times New Roman	2,5
	53 : Cimetière musulman	Standard	Times New Roman	2,5

7. Recommandations pour la vectorisation des plans cadastraux

7.1.Liste des entités cadastrale à vectoriser

Le plan cadastral d'une commune est composé de feuilles parcellaires qui donnent la représentation graphique du territoire communal dans tous les détails de son morcellement. Il comporte le parcellaire, les bâtiments, l'ensemble des limites administratives, les voies de communication, l'hydrographie, la toponymie ainsi que diverses informations représentées par des signes conventionnels.

La définition et les règles de gestion propres à chaque entité sont décrites dans les fiches descriptives au niveau du chapitre 8 « Descriptif des objets et des relations échangeables ».

A noter que les éléments suivants ne doivent pas être saisis ni restitués :

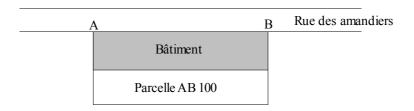
- les hachures des bâtiments durs et les croisillons des bâtiments légers ;
- les flèches de rattachement des bâtiments aux parcelles ;
- les numéros barrés des parcelles d'origine ;
- les zones barrées correspondant à la partie d'une feuille qui a fait l'objet d'un remembrement;
- toutes les entités extérieures au contour de la subdivision de section à l'exception d'informations situées sur les communes, départements ou États limitrophes (amorces de voie, signes conventionnels de limites et toponymes de ces entités administratives);
- le cadre et le cartouche de la feuille ;
- la flèche d'orientation ;
- le carroyage.

7.2. Principes généraux de vectorisation

Principe 1

Un segment commun à plusieurs entités cadastrales a une définition géométrique unique (les points du segment commun ont des coordonnées uniques)

Exemple : segment commun à une parcelle et un bâtiment



Le segment [AB], commun à la parcelle AB 100 et au bâtiment inclus dans cette parcelle doit avoir une définition géométrique unique, quelle que soit la méthode de saisie.

Cependant, chaque objet peut comprendre le segment [AB] dans sa définition. Tous ces segments sont parfaitement superposables.

Principe 2

Le plan cadastral est composé d'objets différents.

La représentation des limites des objets suivants doit respecter la hiérarchie :

- commune;
 section;
 subdivision de section;
 lieu-dit;
 parcelle;
- bâtiment ;
- batiment,
- subdivision fiscale;
- détail topographique surfacique.

La subdivision de section est l'unité d'échange du PCI. Toute limite de subdivision de section qui passe à l'intérieur d'un objet doit scinder celui-ci en deux objets distincts. Il est interdit d'avoir des objets de la subdivision de section en dehors de sa limite.

De plus, sur une même limite entre subdivisions de section, il n'est pas nécessaire de doubler les objets se situant sur cette limite (voiries, bornes, symboles de mitoyenneté, tronçons fluviaux...).

7.3. Préparation des plans cadastraux

L'unité de saisie est la feuille de plan cadastral au format dit « Grand Aigle » (75 x 105 cm) transmise sous la forme d'une image scannée au format TIFF.

La préparation consiste en la reconnaissance détaillée du plan visant notamment à mettre en évidence :

- les détections des zones dont la lisibilité est insuffisante pour une bonne vectorisation (suite au scannage);
- les alignements ;
- les points situés sur les parties courbes ;
- les cassures peu marquées sur le contour des objets ;
- les numéros de parcelles inscrits en dehors du périmètre de la parcelle (parcelle de faible surface graphique ne permettant pas l'inscription du numéro à l'intérieur de son contour);
- le périmètre des entités cadastrales, en particulier pour les limites administratives (commune, section, subdivision de section, lieu-dit), pour lesquelles il est fréquent que seules les amorces figurent sur le plan;
- la matérialisation de l'axe des voies de communication utilisé pour la saisie des voies du domaine non cadastré et le traitement de la toponymie correspondante.

Ce travail, assuré par le prestataire de services, vise à faciliter la saisie de l'ensemble des objets de la feuille de plan. Toutefois, il ne constitue pas une tâche obligatoire et chaque prestataire de services jugera de l'opportunité de la réaliser en fonction de sa méthode de vectorisation.

7.4. Calage des feuilles

Dans le processus de vectorisation, les points enregistrés sont affectés d'un premier jeu de coordonnées. Celles-ci sont ensuite transformées dans le système RGF 93, projection Lambert 93 ou conique conforme¹ de la zone correspondant au département, ou dans le système et la projection

¹ Compte tenu de la gestion des bases PCI-vecteur en Conique conforme 9 zones, il conviendra de privilégier ce système de projection au Lambert 93.

concernant les DOM² (se reporter à l'annexe 3 - Table de correspondance), au moyen de points connus dans les deux systèmes de coordonnées, appelés points de calage. Ce changement doit s'opérer au moyen d'une transformation qui n'entraîne aucune modification du plan cadastral, hormis une réorientation et une mise à l'échelle de la zone transformée.

Pour les besoins du contrôle, le prestataire devra fournir l'identification des points de calage utilisés pour la vectorisation sous la forme d'un fichier d'images issu du plan cadastral scanné.

Conjointement, le prestataire doit fournir un document donnant, pour chaque point de calage, l'écart en abscisse, l'écart en ordonnée, le résidu en position correspondant et l'erreur moyenne quadratique des résidus.

Enfin, le prestataire doit fournir un fichier NXY comprenant uniquement les coordonnées Conique conforme 9 zones ou Lambert 93 (ou système DOM) des points de calage.

Le vérificateur contrôlera le calage sur les mêmes points que ceux choisis par le prestataire.

Dans le cas d'une vectorisation réalisée à partir du plan scanné et d'un fichier de géoréférencement fourni par le service (issu de PCI-image ou du logiciel de géoréférencement), le prestataire n'a pas à fournir l'ensemble des éléments précédemment cités.

7.4.1. Cas des feuilles carroyées

Au cours de la constitution de certaines feuilles de plan d'origine, le carroyage a souvent été tracé de manière indépendante après la cartographie proprement dite, à cela s'ajoute les rééditions successives parfois assorties d'un changement de système de coordonnées. Ces méthodes ont souvent entrainé un décalage, en position, en orientation, voire en homothétie, des croisées de carroyage par rapport aux objets du plan cadastral. Aussi, une transformation conforme (Helmert) basée systématiquement sur les croisées de carroyage ne semble-t-elle pas toujours pertinente. Dans ce cas, il y a lieu d'utiliser la méthode relative aux feuilles non carroyées.

En cas de vérification de feuilles carroyées, les points de calage devront être répartis harmonieusement sur l'ensemble de la planche cadastrale et leur nombre ne devra pas être inférieur à 10. Dans tous les cas, 5 points de calage, répartis de façon homogène, constituent un minimum à respecter.

Les écarts en position, appelés résidus, résultant de la comparaison entre les coordonnées des points de calage et leurs coordonnées transformées, sont soumis à la tolérance T= 0,04 x E, où E représente le facteur d'échelle du plan et où T est exprimée en centimètres.

En cas de dépassement de la tolérance, la méthode relative aux feuilles non carroyées peut être appliquée.

7.4.2. Cas des feuilles non carroyées

Il est nécessaire dans ce cas que :

- les points retenus pour la transformation (au nombre minimal de cinq) présentent une répartition homogène sur la feuille;
- ces points sont choisis de façon à minimiser les résidus de l'adaptation, en n'éliminant cependant que les points manifestement aberrants.

Le prestataire doit obligatoirement prendre les points de calage proposés par le fournisseur du géoréférencement.

La DGFIP comparera pour chaque point de calage les résidus obtenus lors de son contrôle avec ceux constatés par l'entrepreneur. L'écart entre ces résidus ne doit résulter que d'une erreur de pointé acceptable.

La tolérance applicable à cet écart est fixée à 0,015 x E (en centimètres).

_

² Le système de projection Lambert 93 n'est pas utilisé dans les DOM.

7.4.3. Cas particuliers

Pour les feuilles comportant des exclus de remembrement, il convient d'utiliser comme points de calage des points issus du remembrement se trouvant en périphérie de la zone exclue et d'appliquer une transformation conforme.

Les agrandissements en marge sont, eux, intégrés en utilisant comme points de calage des points situés en périphérie de la zone origine. L'ajustement est réalisé à l'aide d'une transformation conforme.

7.4.4. Le contrôle des points vectorisés

La vérification s'appuie sur un pointé de contrôle des points vectorisés. Pour chaque feuille vectorisée, le prestataire est tenu de fournir un fichier texte au format NXY comprenant, pour chaque feuille vectorisée, l'ensemble des points caractéristiques (nœuds selon la terminologie EDIGéO), et indiquant pour chacun d'eux son numéro et ses coordonnées dans la base.

Les fichiers texte seront sous la forme NNNNN XXXXXXXX YYYYYYYYYYY, avec :

- NNNNN: numéro du point;
- XXXXXXXXXX : coordonnée en abscisse ;
- YYYYYYYYY: coordonnée en ordonnée.

7.5. Règles techniques générales de vectorisation

Le plan cadastral est composé d'éléments géométriques simples (points, lignes textes, et surfaces) qui supportent des informations spécifiques.

7.5.1. Rappels

7.5.1.1. Le point

Le point (correspondant à la primitive « NŒUD » dans la norme EDIGéO) est porteur :

- d'une information de localisation (coordonnées (X, Y), dans le système de projection plane);
- d'une information d'appartenance à une polyligne ou à un polygone ;
- d'attributs.

On rencontre quatre catégories de points :

- > le point origine : point de départ d'une polyligne ;
- le point extrémité : point d'arrivée d'une polyligne ;
- le point intermédiaire : point situé sur une polyligne entre le point origine et le point extrémité ;
- ➢ le point support : point servant à localiser un objet ponctuel et/ou à positionner des informations relatives aux entités cadastrales (numéros de parcelles...). Il est situé à l'intérieur du périmètre de cette dernière, sauf cas particuliers présentés dans le chapitre 8.

Exemples:

point de canevas ;

- détails topographiques ponctuels (calvaire, puits...);
- indication de la position d'un texte (numéro de parcelle, libellé de voie...).

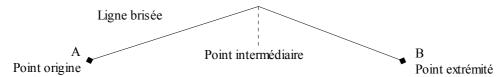
7.5.1.2. La polyligne

Une polyligne (correspondant à la primitive « ARC » dans la norme EDIGéO) est porteuse :

- d'une information de localisation (coordonnées (X, Y) des points la définissant dans le système de référence);
- d'une information d'appartenance à un polygone ;
- d'attributs.

Le point d'origine d'une polyligne peut constituer le point d'extrémité d'une autre polyligne.

Exemple:



L'utilisation du point intermédiaire permet d'éviter de décomposer une polyligne en plusieurs segment ayant les mêmes caractéristiques.

Certaines polylignes sont générées par des algorithmes de lissage qui intègrent beaucoup trop de points trop rapprochés. Il est recommandé de vérifier que les points générés correspondent réellement à une inflexion visible à l'échelle d'origine du plan. Dans tous les cas, une distance supérieure de 10 cm entre chaque point doit être respectée.

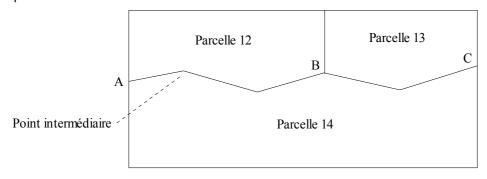
7.5.1.3. Le polygone

Un polygone (correspondant à la primitive « FACE » dans la norme EDIGéO) est toujours représenté par un périmètre fermé.

Il est porteur:

- d'une information de localisation (l'ensemble des polylignes le définissant) ;
- d'attributs.

Exemple:



La polyligne AB est commune à la parcelle 12 et à la parcelle 14. Elle constitue une première polyligne.

La polyligne BC est commune à la parcelle 13 et à la parcelle 14. Elle constitue une seconde polyligne obligatoirement distincte de la précédente.

7.5.2. Orientation

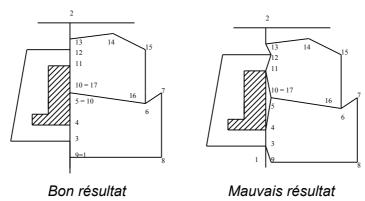
Les informations qui sont sur le plan cadastral parallèles au grand côté de la feuille (numéros de parcelles, noms des lieux-dits...) doivent être saisies suivant l'axe des X du système de référence.

Les informations afférentes à la voirie (numéros, libellés des axes de voie...) sont en tant que de besoin réorientés pour préserver la lisibilité du plan lors d'une visualisation plein Nord.

7.5.3. Application des contraintes d'alignement

Dans la phase de préparation du plan, tous les alignements sont préparés en vue de leur saisie.

Doivent être saisis un point « tête d'alignement » et un point « fin d'alignement ». les points intermédiaires seront numérisés puis traités ultérieurement afin de respecter l'alignement prédéterminé.



Les points 1 à 5 et 10 à 13 sont alignés. 1 est la tête d'alignement et 2 la fin d'alignement. Les points 3, 4, 5, 10, 11, 12 et 13 font l'objet d'un traitement pour être sur l'alignement. De même, lors du traitement des bâtiments, les points 4 et 11 seront corrigés pour être sur l'alignement précédent.

Entre deux têtes d'alignement, les points intermédiaires, non rattachés à un autre objet, n'ont pas lieu de figurer au plan et doivent être éliminés.

7.5.4. Vectorisation des parties courbes et des cassures peu marquées sur le contour des objets

Les parties courbes et les cassures peu marquées, reconnues préalablement à la saisie (cf § 7.3.) sont traitées de manière à ce que leur représentation soit la plus proche possible du document original. Un nombre suffisant de points intermédiaires permet d'obtenir ce résultat (en principe la distance entre deux points consécutifs de la courbe doit être inférieure au quart du rayon de courbure à l'endroit considéré).

7.5.5. Limites parcellaires

Un point d'une limite parcellaire ne doit pas être à moins de 10 cm d'une autre limite parcellaire.

Lorsqu'un segment de polyligne d'une limite parcellaire est rectiligne, il faut éviter l'insertion de points intermédiaires. S'il en existe, il ne faut pas qu'ils soient proches les uns des autres. Les méthodes de vectorisation manuelles ou automatiques multiplient occasionnellement la présence de ces points

intermédiaires. Il est nécessaire de limiter le nombre de ce type de point afin de gérer plus facilement la topologie entre parcelles.

7.5.6. Cohérence topologique entre entités de même nature

La cohérence topologique se caractérise par l'absence de « trou » ou de « chevauchement » entre entités.

Ainsi une limite commune à deux entités de même nature doit conserver :

- une dénomination unique ;
- une définition géométrique unique.

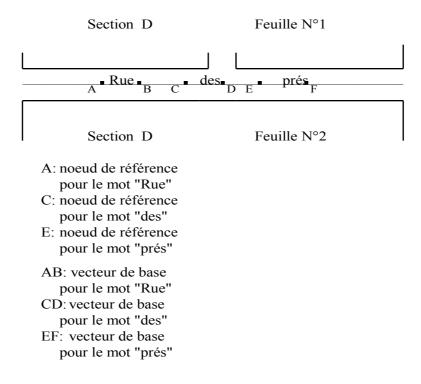
Les modalités de réalisation de cette cohérence pour les entités cadastrales sont explicitées dans le chapitre 8 dans les fiches descriptives concernées.

A cet égard, il est indiqué que la cohérence topologique ne peut être appréciée qu'à l'aide d'outils informatiques, l'examen visuel ne permettant pas de détecter tous les défauts en la matière.

7.6.Modalités de positionnement de la toponymie et des signes conventionnels

La vectorisation d'un toponyme ou d'un signe conventionnel est réalisée en positionnant le texte ou le signe conventionnel à l'aide des paramètres de l'objet écriture-attribut. Il y a donc, notamment, détermination d'un nœud de référence et d'un vecteur de base indiquant l'orientation de chaque mot ou groupe de mot du texte (cf. chapitre 6).

Le toponyme associé à une voie ou à un cours d'eau doit figurer de manière unique et harmonieuse après assemblage des feuilles de plan à une échelle unique. Ceci est nécessaire en vue d'éviter la multiplicité d'inscription d'un même toponyme lors de l'édition de tout ou partie du territoire communal.



7.7. Chargement des attributs des subdivisions de section qui peuvent être déduits de la lecture du fond de plan cadastral

Les attributs propres à l'entité subdivision de section peuvent être déduits des informations littérales portées par les plans minutes de conservation et sont à saisir par le prestataire de services.

Les attributs concernés sont :

- l'identifiant du plan (IDU);
- la qualité du plan (QUPL) ;

Qualité du plan	QUPL
Plan renouvelé, refait, remanié ou d'aménagement foncier rural, quelle que soit son échelle et établi avant le 20/03/1980.	01
Plan rénové par voie de mise à jour (ou révisé), quelle que soit son échelle.	02
Plan renouvelé, refait, remanié ou d'aménagement foncier rural : -soit établi à l'échelle du 1/500 entre le 20/03/1980 et le 15/09/2003 (ex-catégorie P3) ; -soit de classe de précision [10 cm] depuis le 16/09/2003.	03
Plan renouvelé, refait, remanié ou d'aménagement foncier rural : -soit établi à l'échelle du 1/1000 ou 1/2000 entre le 20/03/1980 et le 15/09/2003 (excatégorie P4) ; -soit de classe de précision [20 cm] depuis le 16/09/2003.	04
Plan renouvelé, refait, remanié ou d'aménagement foncier rural : -soit établi à l'échelle du 1/2000 entre le 20/03/1980 et le 15/09/2003 (ex-catégorie P5) ; -soit de classe de précision [40 cm] entre le 16/09/2003 et le 01/01/2012. Ainsi que les plans d'aménagement foncier rural établis au 1/2000 entre le 16/09/2003 et le 01/01/2012. Cette qualité de plan (classe de précision [40 cm] ou ex-catégorie P5) est abandonnée en production par la DGFiP à compter du 01/01/2012.	05

➢ le mode de confection du plan (COPL);

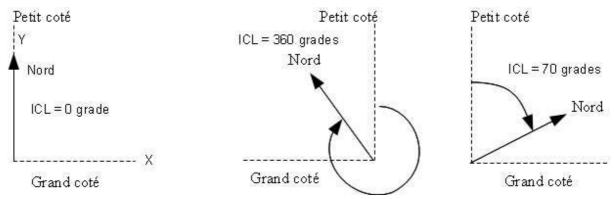
Mode de confection du plan	COPL
Ancien plan	01
Plan rénové par voie de mise à jour	02
Plan rénové par voie de renouvellement	03
Plan rénové par voie de réfection	04
Plan remanié	05
Plan obtenu par remembrement ou AFAF	06
Plan obtenu par exploitation de plans d'arpentage	07

Il est considéré que les plans rénovés par voie de renouvellement, réfection, remaniement et les plans neufs obtenus après aménagements fonciers sont des plans réguliers.

- > le facteur d'échelle d'origine du plan (EOR) ;
- la date de confection du plan (DEDI) ;
- > I'orientation d'origine du plan (ICL).

Cette orientation est donnée par l'angle, mesuré dans le sens horaire, formé par le petit coté de la feuille de plan avec l'axe des Y graphique (NORD projection, par exemple). Sa valeur est toujours positive et arrondie à la dizaine de grades la plus proche.

Exemples:



la date de la dernière réédition du plan (DRED).

Exemple n° 1:

Plan de la commune de VERNOUILLET (Département des YVELINES 78).

Feuille de plan Section AB renouvelée pour 1964, édition à jour pour 1983.

Code figurant en bordure du cadre du P.M.C.: 78 0 643 VERNOUILLET AB 1/1000.

Attribut IDU (8 caractères): 643000AB pour l'identifiant de la section

Attribut IDU (10 caractères): 643000AB01 pour l'identifiant de la subdivision de section

Attribut QUPL (2 caractères): 02Attribut COPL (2 caractères): 02

Attribut EOR (6 caractères maximum): 1000

Attribut DEDI (10 caractères maximum): 01/01/1964

Attribut ICL (7 caractères maximum): 40,0 pour un angle de rotation de 41,4 grades.

Attribut DRED (10 caractères): 01/01/1983

Exemple n° 2:

Plan de la commune de SAINT-GENIES (Département du Gard 30).

Feuille de plan Section A feuille n° 1 rénovée par voie de mise à jour pour 1952, édition à jour pour 1989.

Code figurant en bordure du cadre du P.M.C. : 30 0 255 SAINT-GENIES A 1/1250.

Attribut IDU (8 caractères): 2550000A pour l'identifiant de la section

Attribut IDU (10 caractères):
 2550000A01 pour l'identifiant de la subdivision de section

Attribut QUPL (2 caractères): 03Attribut COPL (2 caractères): 01

Attribut EOR (6 caractères maximum): 1250

Attribut DEDI (10 caractères maximum): 01/01/1952

- Attribut ICL (7 caractères maximum) : 330,0 pour un angle de rotation de 328,0 grades.

- Attribut DRED (10 caractères maximum): 01/01/1989

7.8. Représentation des points de canevas

Avec la mise en place de ce nouveau standard d'échange, la représentation des points de canevas a été revue et simplifiée (points cadastraux, points extérieurs, points de nivellement, points NGF, bornes limite de commune).

Desc	riptif St	tandard année 2002		Nouveau descriptif			
Représentation	Code	Signification		Représentation	Code	Signification	
	01	Point géodésique borné	\rightarrow		71	Point géodésique borné	
	02	Point géodésique non borné	\rightarrow		72	Point géodésique non borné	
	03	Point de canevas d'ensemble borné	\rightarrow		73	Point borné de canevas cadastral ordinaire ou préalable à AFAF ou d'appui d'une prise de vues	
	04	Point de canevas d'ensemble non borné	,			permettant la confection d'un plan de classe de précision [20 cm]	
					74	Point borné de canevas pérenne ou cadastral de précision	
					75	Point borné de canevas d'appui d'une prise de vues permettant la confection d'un plan de classe de précision [10 cm]	
	05	Point de polygonation borné			76	Point borné d'appui de	
-¦-	06	Point de polygonation non borné	\rightarrow		70	géoréférencement	
	07	Repère NGF	\rightarrow		77	Repère NGF	
	08	Borne du NGF	\rightarrow		78	Borne du NGF	
	09	Nivellement MRL	\rightarrow		79	Nivellement MRL	
€	10	Autre repère de nivellement	\rightarrow		80	Autre repère de nivellement	
	11	Borne limite de commune	\rightarrow		81	Borne limite de commune	

7.9. Chargement des attributs d'objets qui ne sont pas connus à la simple lecture du fond de plan cadastral

Certains attributs ne figurent pas sur le plan cadastral. Ils ne peuvent être connus qu'à partir de la documentation littérale gérée par la DGFiP.

Ces attributs seront incorporés par les services du Cadastre (exemple : contenance MAJIC pour l'entité parcelle).

7.10.Règles générales de constitution des identifiants de certains objets échangeables

Les règles de constitution des identifiants sont décrites dans le tableau suivant, pour chaque objet ayant un identifiant (les objets n'ayant pas d'identifiant n'y figurent donc pas).

		CONSTITUANTS DE L'IDENTIFIANT								
OBJET	Code de la commune			Numéro d'ordre de la subdivision de section	Numéro d'ordre de la parcelle	Numéro d'ordre du point de canevas	Longueur (nombre total de			
	numérique	numérique	alphanumé rique	numérique	numérique	numérique	caractères)			
Commune	ne 3 car.						3			
Section	3 car. 3 car.		2 car.				8			
Subdivision de section	3 car 3 car		2 car.	2 car.			10			
Parcelle	3 car.	3 car.	2 car.		4 car.		12			
Point de canevas	3 car.					5 car.	8			

Exemple : plan de la commune de Vernouillet (département des Yvelines - 78) - Feuille de la section AB.

- identifiant de la commune : 643 ;
- identifiant de la section : 643000AB ;
- identifiant de la subdivision de section : 643000AB01 ;
- identifiant de la parcelle 143 : 643000AB0143 ;
- identifiant du point de canevas numéroté 12 : 64300012.

Particularités du code de commune et du préfixe de section :

- > Cas des communes ayant des arrondissements : le code de l'arrondissement est indiqué à la place du code de la commune.
 - Pour Paris, arrondissements de 101 à 120 ; pour Lyon, arrondissements de 381 à 389 ; pour Marseille, arrondissements de 331 à 346.
- Cas des communes absorbantes ou absorbées : le code de la commune est celui de la commune absorbante, le préfixe de section est « 000 » pour toutes les sections de la commune absorbante, ou le code de la commune absorbée pour toute section de celle-ci.
- Cas de Toulouse : le code commune est « 555 », le préfixe de section correspond aux code de quartier, de 801 à 846.

8. Description des objets et des relations échangeables

Les fiches descriptives présentées ci-après reprennent pour chaque objet et relation présents dans les échanges EDIGéO leurs caractéristiques.

8.1.Description des objets

Identifiant SCD	Code CNIG
COMMUNE_id	H_1_6_0

COMMUNE

Définitions, Commentaires :

Territoire contenant un nombre entier de subdivisions de section cadastrales.

Son emprise est constituée à partir de l'union des subdivisions de section qui la composent au moment de l'échange. Le contour de l'objet « COMMUNE » est calculé automatiquement à partir des subdivisions de section reçues, même si l'objet « COMMUNE » a été transmis dans l'échange.

Géométrie: Surfacique, multi-faces, spaghetti (S1)

Présence : facultatif

Contraintes :

entre objets identiques: cohérence topologique entre communes non obligatoire.

entre objets différents :

Recommandations de vectorisation :

Relations:

- > SECTION_COMMUNE
- ➤ DETOPO_COMMUNE
- > PTCANVS_COMMUNE

Relations de toponymie :

« a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX2)

Attributs

Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Code INSEE	IDU	IDU_id	Т		NON	3	obligatoire	Exemple : 643	unique pour le département
Nom commune	TEX2	TEX2_id	Т		NON	1 - 255	facultatif		

Identifiant SCD	Code CNIG				
SECTION id	H 11 1 0				

SECTION CADASTRALE

Définitions, Commentaires :

Partie du plan cadastral correspondant à une portion du territoire communal et comportant, suivant le cas, une ou plusieurs subdivisions de section. Cet objet est obligatoire dans tous les lots formant l'échange.

Géométrie: Surfacique, multi-faces, topologique (T3)

Présence : obligatoire

Contraintes:

entre objets identiques: la section est composée de 1 à n subdivisions de section. Son emprise est constituée à partir de l'union des subdivisons de sections qui la composent au moment de l'échange. En conséquence, la cohérence topologique entre sections résulte de la cohérence topologique entre subdivisions de sections pour les sections voisines.

entre objets différents: pour la construction géométrique, se reporter aux paragraphes 5.3.1 et 5.3.2.

Recommandations de vectorisation :

L'écriture du libellé de la section doit être obligatoirement lisible plein nord.

Relations entre objets :

- > SECTION_COMMUNE
- ➤ SUBDSECT_SECTION

Relations de toponymie :

« a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX)

Attributs

Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Identifiant	IDU	IDU_id	Т		NON	8	obligatoire	Exemples : 6430000A, 643000ZA	unique pour la commune
Lettre(s) de section	TEX	TEX_id	Т		OUI	1 - 2	obligatoire	Exemples : A, ZA	

Identifiant SCD	Code CNIG
SUBDSECT id	H 11 2 0

SUBDIVISION DE SECTION

Définitions, Commentaires:

Portion de section cadastrale disposant de caractéristiques propres au regard notamment de :

- son échelle ;
- sa qualité :
- son mode de confection.

Une section a au moins une subdivision de section. Cet objet correspond à la feuille cadastrale.

Géométrie: Surfacique, multi-faces, topologique (T2)

Présence : obligatoire

Contraintes:

entre objets identiques: les représentations discordantes en limite de feuilles sont numérisées en l'état. Elles font ensuite l'objet d'un traitement en liaison avec la DGFiP, len suivant les recommandations issues de la notice technique présentée en annexe 4.

Si l'un des objets « SUBDSECT » perd son caractère topologique, il en est de même des autres objets « SUBDSECT » de la même section. En revanche, l'objet « SECTION » correspondant conserve son caractère topologique.

entre objets différents: la cohérence géométrique entre les subdivisions de section et la section à laquelle elles appartiennent est assurée par le respect du premier principe général présenté au paragraphe 7.2. : les limites de subdivisions de section périphériques d'une même section se confondent avec celle de la section, c'est-à-dire que les points sont confondus.

Recommandations de vectorisation :

Il est rappelé que la vectorisation doit être effectuée feuille par feuille.

Lors de la vectorisation, les limites des feuilles s'appuient sur les axes de voie, les tronçons fluviaux et le parcellaire.

L'objet « SUBDSECT » ne dispose pas d'un attribut « TEX » car son numéro d'ordre n'est pas à positionner.

Relations entre objets :

- ➤ SUBDSECT_SECTION
- PARCELLE_SUBDSECT

Relations de toponymie :

Attributs

II.									
Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Identifiant	IDU	IDU_id	Т		NON	10	obligatoire	Exemples : 6430000A03, 643000ZA01	
Qualité du plan	QUPL	QUPL_id	A, précodé		NON	2	obligatoire	01 : Plan régulier établi avant le 20/03/1980 02 : Plan non régulier 03 : Plan de qualité P3 ou CP [10 cm] 04 : Plan de qualité P4 ou CP [20 cm] 05 : Plan de qualité P5 ou CP [40 cm]	
Mode de confection	COPL	COPL_id	A, précodé		NON	2	obligatoire	01 : ancien plan 02 : plan rénové par voie de mise à jour 03 : plan rénové par voie de renouvellement 04 : plan rénové par voie de réfection	

								05 : plan remanié 06 : plan obtenu par remembrement ou AFAF 07 : plan obtenu par exploitation de plans d'arpentage	
Échelle d'origine du plan	EOR	EOR_id	Т		NON	3 - 6	obligatoire	Exemple : 2000	que le dénominateur
Date d'édition ou du confection du plan	DEDI	DEDI_id	Т		NON	10	facultatif		JJ/MM/AAAA
Orientation d'origine	ICL	ICL_id	R	grade	NON	3 - 6	obligatoire	Exemple : +80.	format ³ : ([+-][0-9]*[.,][0-9] ²) ([+-][0-9]*[.,][0-9]) cf. paragraphe 7.7
Date d'incorporation PCI	DIS	DIS_id	Т		NON	10	facultatif		JJ/MM/AAAA
Mode d'incorporation au plan	INP	INP_id	A, précodé		NON	2	facultatif	00 : inconnu 01 : numérisation manuelle 02 : numérisation par scanner 03 : incorporation directe sans numérisation préalable	
Date de réédition	DRED	DRED_id	Т		NON	10	facultatif		JJ/MM/AAAA

³ Voir l'annexe D de la norme EDIGÉO page 302 pour les spécifications d'expressions régulières.

Identifiant SCD	Code CNIG	PARCE
PARCELLE_id	H_11_4_0	FAROL

Définitions, Commentaires :

Portion de territoire communal d'un seul tenant située dans une subdivision de section et appartenant à un même propriétaire.

Certaines parcelles, incluses dans la voirie et en attente d'une régularisation juridique, ne figurent pas au plan.

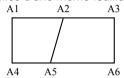
Géométrie: Surfacique, mono-face, topologique (T1)

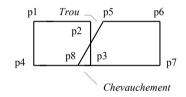
Présence : obligatoire

Contraintes :

entre objets identiques: cette cohérence n'existe qu'entre parcelles d'un même ensemble de parcelles contiguës appartenant à une même commune. Elle est assurée en utilisant une polyligne unique (même appellation et mêmes coordonnées des points) pour représenter la limite commune à deux parcelles (sauf en cas de discordances subsistant entre ces parcelles, notamment en limite de subdivision de section).

Exemple de parcelles d'une même feuille :





Bon résultat

Mauvais résultat

La position médiane des points p2 et p5 d'une part, p3 et p8 d'autre part, est retenue pour donner respectivement les points A2 et A5.

Si un objet « PARCELLE » n'est pas en cohérence topologique avec son environnement, il entraîne le classement des autres objets « PARCELLE » de l'échange dans la structure spaghetti. La ou les subdivisions de section ainsi que la section ou les sections concernées ne subissent toutefois pas ce déclassement.

entre objets différents: Une limite de parcelle peut être confondue avec une limite de lieu-dit, de subdivision de section, de section, de commune, de département ou d'État lorsque ces limites ont des tronçons communs. Les limites parcellaires respectent le premier principe général présenté au paragraphe 7.2.

Recommandations de vectorisation :

Principe général concernant le positionnement d'un numéro de parcelle :

Lorsque le numéro de parcelle ne peut être inscrit dans la parcelle, il est positionné à l'extérieur à l'aide d'un nœud de référence et d'une flèche de rattachement. Celle-ci est considérée comme un détail topographique linéaire qui a un attribut « SYM » muni de l'occurrence 31.

Le sens de l'écriture du numéro parcellaire est positionné plein est sauf dans le cas particulier des plans en « lame de parquet ».

Relations entre objets :

- ➤ PARCELLE_SUBDSECT
- > SUBDFISC PARCELLE
- ➤ BATIMENT_PARCELLE
- > CHARGE PARCELLE
- ➢ BORNE_PARCELLE
- > CROIX PARCELLE
- BOULON_PARCELLE

Relations de toponymie :

« a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX)

NUMVOIE_PA	ARCELLE						_		
					A	ttributs			
Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Identifiant	IDU	IDU_id	Т		NON	12	obligatoire	Exemples : 6430000A0031, 643000ZA0562	
Contenance MAJIC	SUPF	SUPF_id	R	m²	NON	3 - 10	facultatif	Exemple : +30523	format ⁴ : [+-][0-9] ⁺ [.,]
Figuration de la parcelle au plan	INDP	INDP_id	A, précodé		NON	2	obligatoire	01 : parcelle figurée au plan 02 : parcelle non figurée au plan	
Code arpentage	COAR	COAR_id	Т		NON	1	facultatif	A	
Numéro parcellaire	TEX	TEX id	Т		OUI	1 - 4	obligatoire		

 $^{^4}$ Voir l'annexe D de la norme EDIGÉO page 302 pour les spécifications d'expressions régulières.

Identifiant SCD	Code CNIG
SUBDFISC_id	H_11_5_0

SUBDIVISION FISCALE

Définitions, Commentaires :

Partie d'une parcelle ayant une seule nature de culture ou de propriété et constituant une unité au regard de la fiscalité directe locale.

Géométrie: Surfacique, mono-face, spaghetti (S1)

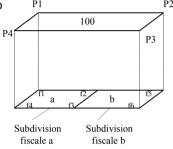
Présence : facultatif

Contraintes:

entre objets identiques :

entre objets différents: les sommets des subdivisions fiscales a et b seront traités pour être en cohérence géométrique avec les sommets de la parcelle 100.

Exemple: la parcelle n° 100 et ses subdivisions fiscales a et b



Recommandations de vectorisation :

- Subdivisions fiscales figurées au plan : identifiées par une lettre indicative attribuée à partir de a, la lettre z étant réservée aux subdivisions classées en nature de sol.
- Subdivisions fiscales non figurées au plan : identifiées par une lettre indicative attribuée à partir de j, cadrée à droite.

Il s'agit :

- •des parcelles à classement multiple ;
- •des fractions de parcelle-gare ;
- •des subdivisions fiscales qui n'ont pas encore été levées ;
- •des subdivisions d'affectation correspondant au découpage des lots non bâtis.

Les subdivisions fiscales classées en nature de sol sont à créer mais sans indication de la lettre z.

Relations entre objets :

> SUBDFISC_PARCELLE

Relations de toponymie :

« a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX)

Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Lettre d'ordre	TEX	TEX_id	Т		OUI	1	obligatoire		

Identifiant SCD	SCD Code CNIG CHARGE							
CHARGE_id	H_11_6_0		CHARGE					
Définitions, Commentaires : Partie d'une parcelle grevée d'une charge ou d'un droit différent. Cette caractéristique ne concerne que les départements d'Alsace et de Moselle.								
Géométrie: Surfacique, mono-face, spaghetti (S1) Présence: facultatif								
Contraintes : <u>entre objets identiq</u> <u>entre objets différer</u>		ges seront traités pour être en cohérence géométrique	e avec les sommets de la parcelle (cf. subdivision fiscale).					
Recommandations de vectorisation : Les charges sont identifiées par une lettre indicative attribuée à partir de a.								
•	Relations entre objets : Relations de toponymie :							
	bjets :	Relations d	e toponymie :					

Attribut

TEX

Nom

Lettre d'ordre

ld SCD

TEX_id

Format

Т

Unité

Identifiant SC	D (Code CI	NIG			EN	SEMBLE	IMMORILIER		
VOIEP_id		H_11_7_0 ENSEMBLE IMMOBILIER								
I	Définitions, Commentaires : Elément ponctuel permettant la gestion de l'ensemble immobilier auquel est associé son libellé.									
Géométrie : Por	nctuel, spaç	ghetti (S1)					F	Présence : facultatif		
entre objets iden entre objets diffé Recommandat	<u>frents :</u> tions d	e vecto			atoira) da son n	om II n'a aug	ne emprice au s	eal. San contour n'est nas décrit		
	La gestion de l'ensemble immobilier est limité au positionnement (obligatoire) de son nom. Il n'a aucune emprise au sol. Son contour n'est pas décrit. Relations entre objets: Relations de toponymie: « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX)									
					A	ttributs				
Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes	

1 - 255

Obligatoire

OUI

Т

Nom de la voie

TEX

 $\mathsf{TEX_id}$

Identifiant SCD	Code CNIG
NUMVOIE id	H 11 8 0

NUMÉRO DE VOIRIE

Définitions, Commentaires :

Numéro correspondant à l'adresse de la parcelle.

Géométrie: Ponctuel, spaghetti (S1)

Présence: obligatoire

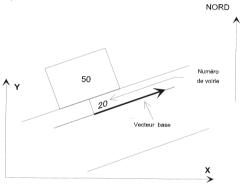
Contraintes:

entre objets identiques : entre objets différents :

Recommandations de vectorisation :

Son positionnement est ponctuel, à l'extérieur de la parcelle. Lorsqu'une parcelle comporte plusieurs numéros de voirie, tous doivent être présents dans l'échange. Dans le cadre de rue étroite et pour éviter toute ambigüité d'appartenance, il est recommandé de vectoriser les numéros de voiries à l'intérieur des parcelles.

Cette écriture graphique est positionnée à l'aide des paramètres de l'objet écriture-attribut. Il y a donc, notamment, détermination d'un nœud de référence et d'un vecteur de base indiquant l'orientation de l'écriture. Il est nécessaire d'orienter le numéro de voirie pour une bonne visibilité pour une lecture plein nord.



La vectorisation correcte des numéros de voirie est obligatoire pour l'acceptation des lots.

Relations entre objets :

NUMVOIE PARCELLE

Relations de toponymie :

« a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX)

Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Numéro	TEX	TEX_id	Т		OUI	4 + 1	obligatoire	Le dernier caractère correspond à B (bis), T (ter), Q (quater), C (cinquiès)	

Identifiant SCD	Code CNIG
LIEUDIT id	H 1 7 0

LIEU-DIT

Définitions, Commentaires :

Ensemble de parcelles entières comportant une même dénomination géographique résultant de l'usage.

Géométrie: Surfacique, mono-face, spaghetti (S1)

Contraintes:

entre objets identiques :

entre objets différents : la cohérence entre la parcelle et le lieu-dit est assurée par le respect du premier principe général indiqué au paragraphe 7.2.

Recommandations de vectorisation :

La limite du lieu-dit ne coupe jamais des parcelles.

Relations entre objets :

Relations de toponymie :

- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX2);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX3);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX4);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX5);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX 6);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX7);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX8) ;
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX9);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX10)

Nom	At	ttribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Libellé		TEX	TEX_id	Т		OUI	1 - 255	obligatoire		
Libellé 2	2 T	ГЕХ2	TEX2_id	T		OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 3	3 T	ГЕХ3	TEX3_id	T		OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 4	І Т	ГЕХ4	TEX4_id	T		OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 5	5 Т	ГЕХ5	TEX5_id	T		OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 6	S T	ГЕХ6	TEX6_id	T		OUI	0 - 255	facultatif		

Libellé 7	TEX7	TEX7_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif	
Libellé 8	TEX8	TEX8_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif	
Libellé 9	TEX9	TEX9_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif	
Libellé 10	TEX10	TEX10_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif	

Identifiant SCD	Code CNIG
BATIMENT id	E 2 1 0

BÂTIMENT

Définitions, Commentaires :

Construction assise sur une ou plusieurs parcelles cadastrales.

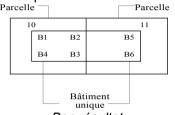
Géométrie: Surfacique, multi-faces, spaghetti (S1)

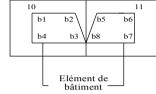
Présence: obligatoire

Contraintes:

entre objets identiques : un bâtiment peut être à cheval sur plusieurs parcelles. L'élément de bâtiment est la partie de construction supportée par une seule parcelle. Les éléments d'un même bâtiment doivent être en cohérence géométrique entre eux.

Exemple:





Bon résultat

Mauvais résultat

entre objets différents: les limites d'un bâtiment peuvent être en partie confondues avec celles des parcelles. Toute limite de subdivision de section ou de section qui passe à l'intérieur d'un bâtiment doit scinder cet objet en deux bâtiments distincts.

Lorsque l'on réunit deux parcelles sur lesquelles sont implantés deux bâtiments contigus, les bâtiments ne sont pas réunis.

Recommandations de vectorisation :

Un bâtiment est en relation avec chacune de ses parcelles d'assise.

Relations entre objets :

BATIMENT_PARCELLE

Relations de toponymie :

« a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX)

Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Type de bâtiment	DUR	DUR_id	A, précodé		NON	2	Ahlidataira	01 : bâti dur 02 : bâti léger	
Texte du bâtiment	TEX	TEX_id	Т		OUI	0 - 255	facultatif		

Identifiant SCD	Code CNIG
TRONROUTE id	A 1 0 0

OBJET DU RÉSEAU ROUTIER - TRONÇON DE VOIE

Définitions, Commentaires:

Élément surfacique (fermé) utilisé pour la gestion de l'emprise des voies situées sur le domaine cadastré. C'est normalement le cas des voies privées situées à l'intérieur des lotissements et représentées en tiretés.

Géométrie: Surfacique, mono-face, spaghetti (S1)

Contraintes:

entre objets identiques :

entre objets différents: la cohérence géométrique entre les parcelles et l'objet du réseau routier est assurée par le respect du premier principe général présenté au paragraphe 7.2.

Recommandations de vectorisation :

Les objets du réseau routier sont des éléments surfaciques utilisés exclusivement pour toutes les voies du domaine cadastré. Cet objet peut être à cheval sur des parcelles et ne pas correspondre strictement à des parcelles entières. A cet objet est associé le libellé de la voie (l'implantation du texte se fait sur un ou plusieurs vecteurs supports).

Pour les libellés de voie composés de plusieurs textes, il y a autant d'attributs textes implantés lors de la vectorisation, et cela dans la limite qui est prévue, ceci ayant pour objectif

notamment d'améliorer la lisibilité du plan.

La vectorisation d'un toponyme est réalisée en positionnant le texte à l'aide des paramètres de l'objet écriture-attribut. Il y a donc, notamment, détermination d'un nœud de référence

et d'un vecteur de base indiquant l'orientation de chaque mot du texte. Se reporter au paragraphe 6. Il est recommandé de vectoriser les troncons de voie par subdivision de section.

Relations entre objets :

Relations de toponymie :

- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX2);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX3);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX4);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX5);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX6);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX7);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX8);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX9);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX10)

Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs : Exemples	Contraintes
Domaine cadastré	RCAD	RCAD_id	Т		NON	1 - 10	obligatoire		

Int deu «	deı «
-----------------	----------

Identifiant SCD	Code CNIG
ZONCOMMUNI_id	A_1_0_5

ZONE DE COMMUNICATION

Définitions, Commentaires :

Voie du domaine non cadastré (ou passant sur des parcelles non figurées au plan) représentée par un élément linéaire correspondant à son axe.

Géométrie: Linéaire, spaghetti (S1)

Présence: obligatoire

Contraintes:

entre objets identiques :

entre objets différents: une zone de communication peut être confondue avec une limite de lieu-dit, de subdivision de section, de section, de commune, de département ou d'État lorsque ceux-ci ont des parties communes. La cohérence géométrique entre ces objets et les zones de communication est assurée par le respect du premier principe général présenté au paragraphe 7.2.

Recommandations de vectorisation :

L'objet « ZONE DE COMMUNICATION » est un élément linéaire (axe de voie) qui doit être matérialisé au préalable sur les plans graphiques lors de la préparation des travaux. A chaque objet « ZONE DE COMMUNICATION » est associé le libellé de la voie concernée (l'implantation du texte se fait sur un ou plusieurs vecteurs supports).

Pour les libellés de voie composés de plusieurs textes, il y a autant d'attributs textes implantés lors de la vectorisation, et cela dans la limite qui est prévue, céci ayant pour objectif notamment d'améliorer la lisibilité du plan.

La vectorisation d'un toponyme est réalisée en positionnant le texte à l'aide des paramètres de l'objet écriture-attribut. Il y a donc, notamment, détermination d'un nœud de référence et d'un vecteur de base indiquant l'orientation de chaque mot du texte. Se reporter au paragraphe 6.

En accord avec le premier principe général présenté au paragraphe 7,2, un segment commun à plusieurs entités cadastrales a une définition géométrique unique (les points du segment commun ont des coordonnées uniques. Une zone de communication doit être confondue avec une limite de lieu-dit, de subdivision de section, de section, de commune, de département ou d'État lorsque ceux-ci ont des parties communes

Relations entre objets :

Relations de toponymie :

- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX2);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX3);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX4);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX5);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX6) ;
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX7);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX8);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX9);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX10)

Nom Attribu	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire /	Valeurs : Exemples	Contraintes
-------------	--------	--------	-------	-----------	----------	---------------	--------------------	-------------

						Facultatif		
Nom de la voie	TEX	TEX_id	Т	OUI	1 - 255	obligatoire		
Libellé 2	TEX2	TEX2_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 3	TEX3	TEX3_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 4	TEX4	TEX4_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		Interdiction de deux caractères
Libellé 5	TEX5	TEX5_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 6	TEX6	TEX6_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		« espace » consécutifs
Libellé 7	TEX7	TEX7_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		Consecutio
Libellé 8	TEX8	TEX8_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 9	TEX9	TEX9_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 10	TEX10	TEX10_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		

Identifiant SCD	Code CNIG
TRONFLUV id	D 1 0 8

TRONÇON DE COURS D'EAU

Définitions, Commentaires :

Élément surfacique (fermé) utilisé pour tous les cours d'eau et les rivages de mers. Un libellé y est associé.

Géométrie: Surfacique, mono-face, spaghetti (S1) **Présence**: obligatoire

Contraintes:

entre objets identiques :

entre objets différents: la cohérence géométrique entre les parcelles et les tronçons de cours d'eau est assurée par le respect du premier principe général présenté au paragraphe 7.2.

Recommandations de vectorisation :

A l'objet « TRONÇON DE COURS D'EAU » est associé le libellé de la voie : l'implantation du texte se fait sur un ou plusieurs vecteurs supports. Se reporter au paragraphe 6. Il est recommandé de vectoriser les tronçons de cours d'eau par subdivision de section.

En accord avec le premier principe général présenté au paragraphe 7,2, un segment commun à plusieurs entités cadastrales a une définition géométrique unique (les points du segment commun ont des coordonnées uniques. Un tronçon de cours d'eau doit être confondue avec une limite de lieu-dit, de subdivision de section, de section, de commune, de département ou d'État lorsque ceux-ci ont des parties communes

Relations entre objets :

Relations de toponymie :

- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX2);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX3);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX4);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX5);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX6);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX7);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX8);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX9);
- « a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX10)

Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
-----	----------	--------	--------	-------	-----------	----------	-----------------------------	--------------------	-------------

••							1	
Nom du cours d'eau	TEX	TEX_id	Т	OUI	1 - 255	obligatoire		
Libellé 2	TEX2	TEX2_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 3	TEX3	TEX3_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 4	TEX4	TEX4_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		Interdiction de deux caractères
Libellé 5	TEX5	TEX5_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 6	TEX6	TEX6_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		« espace » consécutifs
Libellé 7	TEX7	TEX7_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		Consecutio
Libellé 8	TEX8	TEX8_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 9	TEX9	TEX9_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		
Libellé 10	TEX10	TEX10_id	Т	OUI	0 - 255	facultatif		

Identifiant SCD	Code CNIG
PTCANV_id	I_1_0_0

POINT DE CANEVAS

Définitions, Commentaires :Objet ponctuel servant d'appui aux opérations de lever des plans.

Géométrie: Ponctuel, spaghetti (S1) Présence : obligatoire

Contraintes :

entre objets identiques : entre objets différents :

Recommandations de vectorisation : la numérotation des points de canevas est à la commune.

Relations entre objets :

> PTCANVS_COMMUNE

Relations de toponymie :

					A	ttributs			
Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Identifiant	IDU	IDU_id	Т		NON	8	obligatoire	Exemple : 64300102	
Orientation	ORI	ORI_id	R	degré	NON	9	obligatoire		dans le sens trigonométrique
Origine du point	CAN	CAN_id	A, précodé		NON	2	facultatif	00 : Inconnu 01 : IGN 02 : Cadastre 03 : Commune 04 : Équipement 05 : Département 06 : SNCF 07 : RATP 08 : EDF 09 : GDF 10 : Collectivité territoriale 98 : Divers maîtres d'ouvrage	
Précision planimétrique	PPLN	PPLN_id	A, précodé		NON	2	facultatif	00 : inconnu 01 : canevas géodésique du 1er ordre 02 : canevas géodésique du 2ème ordre 03 : canevas géodésique du 3ème ordre 04 : canevas géodésique du 4ème ordre 05 : canevas complémentaire (5ème ordre) 06 : canevas d'ensemble ou de stéréopréparation de précision	

							07 : canevas d'ensemble ou de stéréopréparation ordinaire, y compris triangulation < 1980 08 : canevas polygonal de précision 09 : canevas polygonal ordinaire ou antérieur à 1980 10 : aérocanevas ou charpente photogrammétrique 11 : point de charpente 12 : localisation planimétrique d'un point de nivellement 20 : canevas pérenne ou de précision (depuis 2001) 21 : canevas ordinaire ou préalable à AFAF ou de stéréopréparation pour une PdV inférieure au 1/4000 (depuis 2001) 22 : canevas de stéréopréparation pour une PdV au 1/2500 (depuis 2001) 23 : canevas d'appui pour géoréférencement (depuis 2001) 24 : canevas géodésique RGF93-RRF 25 : canevas géodésique RGF93-RBF 26 : canevas géodésique RGF93-RDF 27 : canevas géodésique RGF93-RDF 27 : canevas géodésique RGF93-RDF 27 : canevas géodésique RGF95-UTM Nord fuseau 20 (Guadeloupe et Martinique) 28 : canevas géodésique RGR92-UTM Sud fuseau 40 (Réunion) 30 : canevas géodésique RGM04-UTM Sud fuseau 38 (Mayotte)
Précision altimétrique	PALT	PALT_id	A, précodé	NON	2	facultatif	98 : point de levé cadastral 00 : inconnu 01 : canevas de nivellement direct de haute précision 02 : canevas de nivellement direct de précision 03 : canevas de nivellement direct ordinaire 04 : canevas de nivellement indirect géodésique 05 : canevas de nivellement indirect trigonométrique 06 : cote altimétrique obtenue par photogrammétrie 98 : autre canevas de nivellement
Stabilité de matérialisation du support	MAP	MAP_id	A, précodé	NON	2	facultatif	00 : inconnu 01 : non matérialisé 02 : matérialisé 03 : rivet ou boulon 04 : croix gravée

							06 : pylône 07 : borne 98 : autre point net et stable, naturel ou artificiel
Genre du point	SYM	SYM_id	A, précodé	NON	2	obligatoire	71 : point géodésique borné 72 : point géodésique non borné 73 : point borné de canevas cadastral ordinaire ou préalable à AFAF ou d'appui d'une prise de vues permettant la confection d'un plan de classe de précision [20 cm] 74 : point borné de canevas pérenne ou de précision 75 : point borné de canevas d'appui d'une prise de vues permettant la confection d'un plan de classe de précision [10 cm] 76 : point borné d'appui de géoréférencement 77 : repère NGF 78 : borne du NGF 79 : nivellement MRL 80 : autre repère de nivellement 81 : borne limite de commune

Identifiant SC	D (Code CI	NIG	BORNE DE LIMITE DE PROPRIÉTÉ									
BORNE_id		1_2_4_0		BORNE DE LIMITE DE PROPRIETE									
Définitions, Co Borne située en limite d				mbole pon	ctuel.								
Géométrie: Ponctuel, spaghetti (S1) Présence: obligatoire													
Contraintes : entre objets identiques : entre objets différents : cet objet est en relation avec l'ensemble des parcelles dont une limite passe par la borne.													
Recommanda	tions d	e vecto	risation	:									
Relations entr	•	s :				Rela	ions de to	oponymie :					
Attributs													
Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Ex	emples	Contraintes			
II													

Identifiant SCD	Co	de CNIG		BOULON SCELLÉ								
BOULON_id		I_2_4_1				BOUL		OELLE				
Définitions, Cor Borne située en limite de			symbole pon	ctuel. Cette cara	ctéristique ne	concerne que	les dépa	rtements d'Alsace et de Moselle.				
Géométrie : Ponci	uel, spaghett	ti (S1)					Prése	ence: obligatoire				
entre objets identi entre objets différ	ents : cet o			mble des parcell	es dont une lim	ite passe par	la borne.					
Recommandation	ons de v	/ectorisatio	n :									
Relations entre	Relations entre objets :							Relations de toponymie :				
> BOULON_PARC												
				A	tributs							
Name	\44	1000 5	4 11-:44	0	Lamania	Obligatoire	/	Valoure / Fuerrales	0			

Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Orientation	ORI	ORI_id	R	degré	NON	9	obligatoire	Exemple : +90	dans le sens trigonométrique

Identifiant S	fiant SCD Code CNIG CROIX GRAVÉE											
CROIX_id												
Définitions, C Borne située en limite				nbole pond	ctuel. Cette cara	ctéristique n	e concerne que le	s départements d'Alsace et de Moselle.				
Géométrie : ⊳	onctuel, spa	ghetti (S1)					F	résence : obligatoire				
Contraintes : entre objets identiques : entre objets différents : cet objet est en relation avec l'ensemble des parcelles dont une limite passe par la borne. Recommandations de vectorisation :												
Relations ent	re objet	:s:				Rela	tions de to	ponymie :				
CROIX_PAR	CELLE											
	Attributs											
Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes			

Identifiant SCD	Code CNIG
SYMBLIM id	Z 1 0 1

SYMBOLE DE MITOYENNETÉ

Définitions, Commentaires :

Symbole de limite de propriété représenté par un signe conventionnel de type ponctuel permettant de documenter le plan cadastral et d'en améliorer la lisibilité.

Géométrie: Ponctuel, spaghetti (S1)

Présence: obligatoire

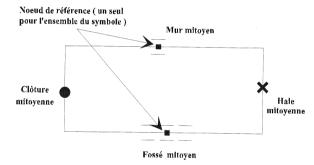
Contraintes:

entre objets identiques : entre objets différents :

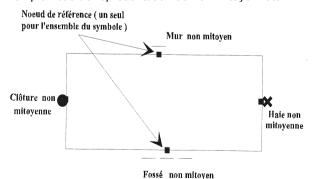
Recommandations de vectorisation :

Ces signes sont positionnés à l'aide d'un nœud de référence et d'une orientation confondue à celle de la limite qui les supporte. Il est impératif que le nœud de référence soit sur la limite de la parcelle concernée.

Exemple : cas de représentation de mitoyenneté



Exemple : cas de représentation de non-mitoyenneté



Un nœud de référence et une orientation uniques sont définis pour la représentation du symbole de fossé. De ce fait, ce symbole est positionné dans la mesure du possible sur les portions rectilignes de la limite le supportant.

Relations entre objets :

> SYMBLIM_PARCELLE

Relations de toponymie :

« a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX)

Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Orientation	ORI	ORI_id	R	degré	NON	2 - 9	obligatoire		dans le sens trigonométrique
Genre	SYM	SYM_id	A, précodé		NON	2	obligatoire	39 : mur mitoyen 40 : mur non mitoyen 41 : fossé mitoyen 42 : fossé non mitoyen 43 : clôture mitoyenne 44 : clôture non mitoyenne 45 : haie mitoyenne 46 : haie non mitoyenne	

Identifiant SCD	Code CNIG
TPOINT id	Z 1 0 1

OBJET PONCTUEL DIVERS

Définitions, Commentaires :

Détail topographique ponctuel représenté par un signe conventionnel de type ponctuel permettant de documenter le plan cadastral et d'en améliorer la lisibilité.

Géométrie: Ponctuel, spaghetti (S1) Présence : obligatoire

Contraintes:

entre objets identiques : entre objets différents :

Recommandations de vectorisation :

Cas particulier : la flèche de cours d'eau

La flèche de cours d'eau est considérée comme un détail topographique ponctuel ayant pour occurrence de l'attribut « SYM » le code 30. Cette flèche est positionnée dans la mesure du possible à l'intérieur du cours d'eau.

Relations entre objets :

▶ DETOPO COMMUNE

Relations de toponymie :

« a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX)

Attribute

						ttiibuts			
Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Orientation	ORI	ORI_id	R	degré	NON	2 - 9	obligatoire		dans le sens trigonométrique
Texte du détail	TEX	TEX_id	Т		OUI	0 - 255	facultatif		
Genre	SYM	SYM_id	A, précodé		NON	2	obligatoire	12 : calvaire 30 : flèche de cours d'eau 47 : halte 48 : arrêt 49 : station 50 : pylône 63 : puits 98 : objet ponctuel divers	

Identifiant SCD	Code CNIG
TLINE id	Z 1 0 2

OBJET LINÉAIRE DIVERS

Définitions, Commentaires:

Détail topographique linéaire représenté par un signe conventionnel de type linéaire permettant de documenter le plan cadastral et d'en améliorer la lisibilité.

Géométrie: Linéaire, spaghetti (S1) Présence : obligatoire

Contraintes:

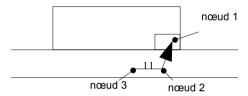
entre objets identiques : entre objets différents :

Recommandations de vectorisation :

Cas particulier : la flèche de rattachement

La flèche de rattachement d'un numéro de parcelle est considérée comme un détail topographique linéaire ayant pour occurrence de l'attribut « SYM » le code 31.

Cette flèche est située le plus près possible de la parcelle dont elle dépend. Les nœuds 1, 2 et 3 sont à saisir. Il est impératif de saisir le nœud 1 à l'intérieur de la parcelle. La saisie de cette flèche concerne également les bâtiments établis sur le domaine non cadastré.



Cas particulier : le chemin

L'occurrence 21 de l'attribut « SYM » est utilisée indifféremment pour la représentation conventionnelle d'un chemin mitoyen et pour celle d'un chemin sans parcelle.

Relations entre objets :

➤ DETOPO_COMMUNE

Relations de toponymie :

« a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX)

Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes
Texte	TEX	TEX_id	Т		OUI	0 - 255	facultatif		
Genre	SYM	SYM_id	A, précodé		NON	2	obligatoire	13 : texture transparente 14 : symbole d'église 15 : symbole de mosquée 16 : symbole de synagogue 17 : limite d'Etat 18 : limite de département 19 : amorce de limite de commune 21 : chemin 22 : amorce de voie	

	23 : trottoirs et sentiers 24 : gazoduc ou oléoduc 25 : aqueduc 26 : téléphérique 27 : ligne de transport de force 29 : rail de chemin de fer 31 : flèche de rattachement d'un numéro de parcelle ou de la référence d'un bâtiment sur le domaine non cadastré 62 : terrain de sports, petits ruisseaux 64 : parking, terrasse, surplomb
	98 : objet linéaire divers

Identifiant SCD	Code CNIG
TSURF id	Z 1 0 3

OBJET SURFACIQUE DIVERS

Définitions, Commentaires :

Détail topographique surfacique représenté par un signe conventionnel de type surfacique permettant de documenter le plan cadastral et d'en améliorer la lisibilité.

Géométrie: Surfacique, mono-face, spaghetti (S1)

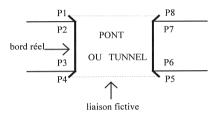
Présence : obligatoire

Contraintes:

entre objets identiques : entre objets différents :

Recommandations de vectorisation :

Cas particulier : les ponts et les tunnels



Un pont et un tunnel sont des objets surfaciques définies par plusieurs nœuds (P1 à P8 dans l'exemple ci-dessus).

Pour l'échange, le contour de ces objets est transmis de manière uniforme sans faire la distinction entre le bord réel et les liaisons fictives. Il appartient donc à l'utilisateur d'assurer le traitement de l'objet s'il désire dissocier ces éléments.

Les ponts et les tunnels ont respectivement les codes 33 et 37 pour occurrence de l'attribut « SYM ».

Relations:

DETOPO_COMMUNE

Relations de toponymie :

« a pour toponyme » (pointant sur l'attribut TEX)

	Attibute										
Nom	Attribut	ld SCD	Format	Unité	Graphique	Longueur	Obligatoire / Facultatif	Valeurs / Exemples	Contraintes		
Texte du détail	TEX	TEX_id	Т		OUI	0 - 255	facultatif				
Genre	SYM	SYM_id	A, précodé		NON	2	obligatoire	32 : limite surfacique ne formant pas parcelle 33 : parapet de pont 34 : étang, lac, mare 37 : tunnel 51 : cimetière chrétien 52 : cimetière israélite 53 : cimetière musulman 65 : piscine			

Identifiant SCD	Code CNIG
	Z 1 2 2

ÉCRITURE-ATTRIBUT

Définitions, Commentaires :

Objet de la norme utilisé pour le positionnement graphique d'un libellé ou d'un autre type d'écriture.

Géométrie : Présence : obligatoire

Contraintes:

<u>entre objets identiques :</u> <u>entre objets différents :</u>

Recommandations de vectorisation :

Relations entre objets : Relations de toponymie :

Attributs Obligatoire / Attribut Id SCD Unité Valeurs / Exemples Nom **Format** Graphique Longueur Contraintes Facultatif Nom en clair de la FON Т 1 - 255 Times New Roman obligatoire police typographique format⁵: Hauteur des HEI R 3 - 5 obligatoire Exemple: +4. [+-][0-9][.,][0-9]* caractères Type de l'unité TYU A, précodé 1 -2 obligatoire Exemple: 1 utilisée Facteur CEF R 3 - 9 obligatoire Exemple: +1. d'agrandissement Espacement **CSP** R 3 - 9 obligatoire Exemple: +0.35 intercaractères Orientation DI1 R composante X du 3 - 9 obligatoire Exemple: -0. vecteur hauteur Orientation composante Y du DI2 R 3 - 9 obligatoire Exemple: +1. vecteur hauteur Orientation composante X du DI3 R 3 - 9 Exemple: +1. obligatoire vecteur base R obligatoire DI4 3 - 9 Exemple: +0. Orientation

⁵ Voir l'annexe D de la norme EDIGÉO page 302 pour les spécifications d'expressions régulières.

composante Y du vecteur base							
Sens de l'écriture	TPA	A, précode	;	2	obligatoire	Exemple : 01	
Alignement horizontal du texte	НТА	A, précode		2	obligatoire	Exemple : 01	
Alignement vertical du texte	VTA	A, précode		2	obligatoire	Exemple : 01	
Identificateur de l'attribut à écrire	ATR	Р		13 - 255	obligatoire	Exemple : EDAC01;SeSD;ATT;TEX_id	

8.2. Description des relations

8.2.1. Relations de construction

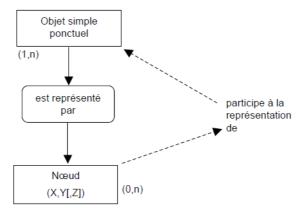
8.2.1.1. Entre objets et primitives

La représentation géométrique des objets s'appuie sur les primitives. Une représentation géométrique qui nécessite l'emploi de primitives de natures différentes (arc et nœud par exemple) imposera la définition d'un objet complexe composé de plusieurs objets simples, selon les types de primitives utilisées. Deux relations permettent de lier les objets simples avec les primitives.

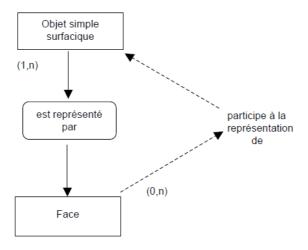
8.2.1.1.1. « est représenté par »

Cette relation lie des objets simples surfaciques ou ponctuels, respectivement à des primitives de type surfacique ou ponctuel. A chaque objet simple lui sont associées, par cette relation, une ou plusieurs primitives du même type (nœud pour objet ponctuel, face pour objet surfacique).

Un objet simple ponctuel est représenté par 1 à n nœuds (1,n). La relation inverse exprime qu'un nœud ou un nœud isolé participe à la représentation de 0 à n objets simples ponctuels (0,n).



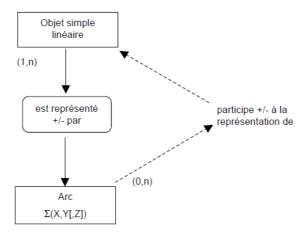
Un objet simple surfacique est représenté par 1 à n faces (1,n). La relation inverse exprime qu'une face participe à la représentation de 0 à n objets simples surfaciques (0,n).



8.2.1.1.2. « est représenté positivement/négativement (+/-) par »

Cette relation lie des objets simples linéaires à des arcs. D'un point de vue logique, elle est identique à la précédente. Le lien est dit positif si l'arc est pris dans le sens défini par l'ordre des points le composant. Le lien est négatif si l'arc est pris dans le sens inverse.

Un objet simple linéaire est représenté par 1 à n arcs en utilisant pour chaque arc soit le sens correspondant à l'orientation de l'arc, soit le sens inverse. La relation inverse exprime qu'un arc participe, soit dans le sens correspondant à son orientation, soit dans le sens inverse, à la représentation de 0 à n objets simples linéaires.



8.2.1.2. Entre primitives

Les relations entre primitives servent à exprimer la position relative des objets entre eux.

Dans le MCD vecteur topologique, il existe les 4 relations suivantes :

- > « a pour nœud initial » : un arc a pour nœud initial un et un seul nœud (1,1) ;
- « a pour nœud final » : un arc a pour nœud final un et un seul nœud (1,1) ;
- > « a pour face à gauche » : tout arc possède une et une seule face à sa gauche (1,1) ;
- > « a pour face à droite » : tout arc possède une et une seule face à sa droite (1,1).

Dans le MCD spaghetti, il existe les 4 relations suivantes :

- > « a pour nœud initial » : un arc possède 0 ou 1 nœud initial (0,1) ;
- > « a pour nœud final » : un arc possède 0 ou 1 nœud final (0,1) ;
- >« a pour face à gauche » : un arc possède à sa gauche 0 à n faces (0,n) ;
- « a pour face à droite » : un arc possède à sa droite 0 à n faces (0,n).

8.2.2. Relations sémantiques

Ce sont les relations logiques qui permettent d'associer des objets spécifiques simples excluant les autres relations entre objets. Une relation sémantique lie 2 à n objets géographiques du modèle (simples surfaciques, linéaires, ponctuels). Ces relations peuvent être :

- ➤ géographiques (par exemple, la relation entre la parcelle et la subdivision de section) ;
- ➤non géographiques (par exemple, la relation entre le numéro de voirie et la parcelle).

	:							
Code EDIGé	0 0	Code CI	NIG	A POUR NŒUD INITIAL				
IND				A FOOK NŒOD INITIAL				
Définitions, Commentaires : Relation entre un arc et son nœud initial.								
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire								
Contraintes :	Contraintes :							
				Objets en relation				
Objet	Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
Nœud	PNO	0	n	openhatti				
Arc	PAR	0	1	spaghetti				
Nœud	PNO	1	n	tanalogique				
Arc	PAR	1	1	topologique				

Code EDIGé	0 0	ode Cl	NIG	A DOLLD NICELLD EINAL			
FND				A POUR NŒUD FINAL			
Définitions, Co Relation entre un arc et							
Type: construction	(bloc descri	pteur REL)	Présence : obligatoire				
Contraintes :							
				Objets en relation			
Objet	Type descripteur	Cardinalit é minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
Nœud	PNO	0	n	anaghetti			
Arc	PAR	0	1	spaghetti			
Nœud	PNO	1	n	topologique			
Arc	PΔR	1	1	topologique			

PAR

Arc

Code EDIGé	0 0	Code CN	NIG	A POUR FACE À GAUCHE				
LPO				A POUR FACE A GAUCHE				
Définitions, C Relation entre un arc e								
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire								
				Objets en relation				
Objet	Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
Arc	PAR	0	n	spaghetti				
Face	PFE	0	n					
Arc	PAR	1	1	Associations				
Face	DEE	0	n	topologique				

Face

PFE

0

n

Code EDIGé	0 0	Code CN	NIG	A POUR FACE À DROITE				
RPO				A POUR FACE A DROITE				
Définitions, Commentaires : Relation entre un arc et la ou les faces situées à sa droite.								
Type: construction	n (bloc descr	ripteur REL)		Présence : obligatoire				
				Objets en relation				
Objet	Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
Arc	PAR	0	n	spaghetti				
Face	PFE	0	n					
Arc	PAR	1	1	Annaloginus				
Face	DEE	0	n	topologique				

PFE

0

n

Face

Code EDIC	GéO Co	de CNIG		EST REPRÉSENTÉ PAR (COMMUNE - FACE)				
IDB				EST REFRESENTE PAR (COMMONE -TACE)				
Définitions, Commentaires : Géométrie d'une commune.								
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des COMMUNE_id								
Contraintes	Contraintes :							
				Objets en relation				
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
COMMUNE_id	H_1_6_0	1	n					
FACE	PFE	0	1					

	:						
Code EDIG	GéO Co	de CNIC	;	EST REPRÉSENTÉ PAR (SECTION - FACE)			
IDB				EST REPRESENTE PAR (SECTION - PACE)			
Définitions, Commentaires : Géométrie d'une section.							
Type: constructi	Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des SECTION_id						
Contraintes	: les faces qui ne	sont liées à a	aucun objet (c	ardinalité = 0) représentent les faces de l'extérieur, afin de réaliser la topologie.			
				Objets en relation			
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
SECTION_id	H_11_1_0	1	n				
FACE	PFE	0	1				

Code EDIGé	O Code	CNIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (SUBDIVISION DE SECTION - FACE)				
IDB			EST REPRESENTE PAR (SUBDIVISION DE SECTION - FACE)				
Définitions, Commentaires : Géométrie d'une subdivision de section.							
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des SUBDSECT_id							
Contraintes: les faces qui ne sont liées à aucun objet (cardinalité = 0) représentent les faces de l'extérieur, afin de réaliser la topologie.							
Objets en relation							
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	(Commentaires			
SUBDSECT_id	H_11_2_0	1	n				

PFE

0

Codo EDICA	Codo	CNIC				
Code EDIGé	O Code	CNIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (PARCELLE - FACE)			
IDB						
Définitions, Commentaires : Géométrie d'une parcelle.						
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des PARCELLE_id						
Contraintes : R	es faces qui ne son	t liées à aucun d	objet (cardinalité :	résentent les faces de l'extérieur, afin de réaliser la topologie.		
Objets en relation						
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité Commentaires			
	.)					

PFE

-							
Code EDIGé	O Code	CNIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (SUBDIVISION FISCALE - FACE)				
IDB			EST REPRESENTE PAR (SUBDIVISION FISCALE - FACE)				
Définitions, Commentaires : Géométrie d'une subdivision fiscale.							
Type: construction	Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des SUBDFISC_id						
Contraintes :	Contraintes :						
Objets en relation							
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
SUBDFISC id	H_11_5_0	1	n				

PFE

0

Code EDIGé	O Code	CNIG		FOT DEDDÉCENTÉ DAD (CHADOE FACE)				
IDB			EST REPRÉSENTÉ PAR (CHARGE - FACE)					
Définitions, Co Géométrie d'une charge		es :						
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des CHARGE_id								
Contraintes :								
				Objets en relation				
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
CHARGE_id	H_11_6_0	1	n					
FACE	PFE	0	1					

Code EDIGé	O Code	CNIG	EST	REPRÉSENTÉ PAR (ENSEMBLE IMMOBILIER - NŒUD			
IDB			Ì ISOLÉ)				
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un ensemble immobilier.							
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des VOIEP_id							
Contraintes :							
				Objets en relation			
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
VOIEP_id	H_11_7_0	1	1				
NOEUD	PNO	0	1				

Code EDIGé	O Code	CNIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (NUMÉRO DE VOIRIE - NŒUD ISOLÉ				
IDB			EST REPRESENTE PAR (NUMERO DE VOIRIE - NŒUD ISOLE)				
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un numéro de voirie.							
Type: construction	Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des NUMVOIE_id						
Contraintes :							
Objets en relation							
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
NUMVOIE id	H 11 8 0	1	4				

NOEUD

PNO

Code EDIGé	O Code	CNIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (LIEU-DIT - FACE)				
IDB			EST REPRESENTE PAR (LIEU-DIT - FACE)				
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un lieu-dit.							
Type: construction	Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des LIEUDIT_id						
Contraintes :							
				Objets en relation			
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
LIEUDIT_id	H_1_7_0	1	1				
FACE	PFE	0	1				

Code EDIGé	O Code	CNIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (BÂTIMENT - FACE)				
IDB			EST REPRESENTE PAR (BATIMENT - FACE)				
Définitions, Co Géométrie d'un bâtimen		es:					
Type: construction	Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des BATIMENT_id						
Contraintes :							
				Objets en relation			
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
BATIMENT_id	E_2_1_0	1	1				
FACE	PFE	0	1				

Code EDIGé	O Code	e CNIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (OBJET DU RÉSEAU ROUTIER - FAC				
IDB			- EST REPRESENTE PAR (OBJET DU RESEAU ROUTIER - FACE)				
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un objet du réseau routier.							
Type: construction	Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des TRONROUTE_id						
Contraintes :							
				Objets en relation			
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
TRONROUTE_id	A_1_0_0	1	1				
FACE	PFE	0	1				

Code EDIGé	O Code	CNIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (TRONÇON DE COURS D'EAU - FACI					
IDB			EST REPRESENTE PAR (TRUNÇUN DE COURS D'EAU - FACE)					
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un tronçon de cours d'eau.								
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des TRONFLUV_id								
Contraintes :								
				Objets en relation				
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
TRONFLUV	D_1_0_8	1	1					
FACE	PFE	0	1					

	:						
Code EDIGé	O Code	CNIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (POINT DE CANEVAS - NŒUD ISOLÉ)				
IDB			EST REPRESENTE PAR (POINT DE CANEVAS - NŒUD ISOLE)				
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un point de canevas.							
Type: construction	Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des PTCANV_id						
Contraintes :							
	Objets en relation						
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
PTCANV_id	I_1_0_0	1	1				

NOEUD

PNO

P								
Code EDIGé	O Code	CNIG	EST	REPRÉSENTÉ PAR (BORNE DE LIMITE DE PROPRIÉTÉ -				
IDB				NŒUD ISOLÉ)				
Définitions, Commentaires : Géométrie d'une borne.								
Type: construction	Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des BORNE_id							
Contraintes :								
				Objets en relation				
Objet Code CNIG / Cardinalité Cardinalité minimale maximale Commentaires								
BORNE_id	I_2_4_0	1	1	1				
NOEUD	PNO	0	1					

Code EDIGé	O Code	CNIG	E91	EST REPRÉSENTÉ PAR (BOULON SCELLÉ - NŒUD ISOLÉ)		
IDB			EST REPRESENTE PAR (BOULON SCELLE - NŒUD ISOLE)			
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un boulon scellé.						
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des BOULON_id						
Contraintes :						
				Objets en relation		
Objet	Objet Code CNIG / Type descripteur minimale Cardinalité maximale Commentaires					
BOULON_id	I_2_4_1	1	1			

NOEUD

PNO

Code EDIGé	0 (Code CI	NIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (CROIX GRAVÉE - NŒUD ISOLÉ)		
IDB				EST REPRESENTE PAR (CROIX GRAVEE - NŒOD ISOLE)		
Définitions, Commentaires : Géométrie d'une croix gravée.						
Type: construction	Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des CROIX_id					
Contraintes :						
				Objets en relation		
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires		
CROIX_id	I_2_4_2	1	1			
NOEUD	PNO	0	1			

Code EDIGé	0	Code Cl	NIG	EST REPRÉSENTÉ PAR (SYMBOLE DE MITOYENNETÉ - NŒUD			
IDB				ISOLÉ)			
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un symbole de mitoyenneté.							
Type: construction	Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des SYMBLIM_id						
Contraintes :							
				Objets en relation			
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
SYMBLIM_id	Z_1_0_1	1	1				
NOFLID	PNO	0	1				

Code EDIGé	O Code	CNIG	EST R	EPRÉSENTÉ PAR (DÉTAIL TOPOGRAPHIQUE PONCTUEL		
IDB			- NŒUD ISOLÉ)			
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un détail topographique ponctuel.						
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des TPOINT_id						
Contraintes :						
				Objets en relation		
Objet Code CNIG / Cardinalité Cardinalité Type descripteur minimale maximale Commentaires						
TPOINT_id	Z_1_0_1	1	1			
NOEUD	PNO	0	1			

Code EDIGé	O Code	CNIG		EST REPRÉSENTÉ PAR (DÉTAIL TOPOGRAPHIQUE		
IDB				SURFACIQUE - FACE)		
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un détail topographique surfacique.						
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des TSURF_id						
Contraintes :						
				Objets en relation		
Objet	Code CNIG / Type descripteur	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires		
TSURF_id	Z_1_0_3	1	1			
FACE	PFE	0	1			

Code EDIGé	O Code	CNIG	EST REPRÉSENTÉ PAR +/- (ZONE DE COMMUNICATION - AR		
IDR					
Définitions, Commentaires : Géométrie d'une zone de communication.					
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des ZONECOMMUNI_id					
Contraintes :					
				Objets en relation	
Objet Code CNIG / Cardinalité Cardinalité Type descripteur minimale maximale Commentaires					
ZONECOMMUNI_id	A_1_0_5	1	n		
ARC	PAR	0	1		

Code EDIGé	O Code	CNIG	E	EST REPRÉSENTÉ PAR +/- (DÉTAIL TOPOGRAPHIQUE		
IDR		LINÉAIRE - ARC)				
Définitions, Commentaires : Géométrie d'un détail topographique linéaire.						
Type: construction (bloc descripteur REL) Présence: obligatoire s'il existe des TLINE_id						
Contraintes :						
				Objets en relation		
Objet Code CNIG / Cardinalité Cardinalité Type descripteur minimale maximale				Commentaires		
TLINE_id	Z_1_0_2	1	n			
ARC	PAR	0	1			

					1			
Code EDIGé	0 0	Code CI	NIG	SECTION_COMMUNE				
		APP		SECTION_COMMUNE				
Définitions, Commentaires : Relation liant la section à la commune à laquelle elle appartient.								
Type: sémantique	Type: sémantique géographique (bloc descripteur ASS) Présence: facultative car géographique							
Contraintes :								
				Objets en relation				
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
SECTION_id	H_11_1_0	1	1					
COMMUNE_id	H_1_6_0	1	n					

Code EDIGé	0 0	Code CI	NIG	SUBDSECT_SECTION				
		APP		20BD2ECI_2ECIION				
Définitions, Commentaires : Relation liant la subdivision de section à la section à laquelle elle appartient.								
Type: sémantique	Type: sémantique géographique (bloc descripteur ASS) Présence: obligatoire							
Contraintes :								
				Objets en relation				
Objet Code Cardinalité Cardinalité CNIG minimale maximale Commentaires								
SUBDSECT_id	H_11_2_0	1	1					
SECTION_id	H_11_1_0	1	n					

Code EDIGé	0 0	Code CI	NIG	DADOELL	E QUIDDOFOT			
		APP		PARCELLE_SUBDSECT				
Définitions, Commentaires : Relation liant la parcelle et la subdivision de section à laquelle elle appartient.								
Type: sémantique	Type: sémantique géographique (bloc descripteur ASS) Présence: obligatoire							
Contraintes :								
	Objets en relation							
Objet	Objet Code Cardinalité minimale maximale Commentaires							
PARCELLE_id	H_11_4_0	1	1					

Il existe des subdivisions de section sans parcelle

H_11_2_0

0

n

SUBDSECT_id

Code EDIGé	0 0	Code CI	NIG	SUBDFISC_PARCELLE				
		APP		30BDFI3C_PARCELLE				
Définitions, Commentaires : Relation liant la subdivision fiscale et la parcelle à laquelle elle appartient.								
Type: sémantique	Type: sémantique géographique (bloc descripteur ASS) Présence: obligatoire							
Contraintes :								
				Objets en relation				
Objet Code Cardinalité Cardinalité Cardinalité CNIG minimale maximale Commentaires								
SUBDFISC_id	H_11_5_0	1	1					
PARCELLE_id	H_11_4_0	0	n					

Code EDIGé	0 (Code CI	NIG	CHARGE_PARCELLE		
Définitions, Commentaires : Relation liant la charge et la parcelle à laquelle elle appartient.						
Type: sémantique	géographiq	ue (bloc des	cripteur ASS)	Présence : obligatoire		
Contraintes :						
				Objets en relation		
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires		
CHARGE_id	H_11_6_0	1	1			
PARCELLE_id	H_11_4_0	0	n			

Code EDIGé	0 (Code CI	NIG	BATIMENT_PARCELLE	
Définitions, Commentaires : Relation liant le bâtiment et la parcelle à laquelle il appartient.					
Type: sémantique	géographiq	ue (bloc des	cripteur ASS)	Présence : obligatoire	
Contraintes :					
				Objets en relation	
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires	
BATIMENT_id	E_2_1_0	0	n		
PARCELLE_id	H_11_4_0	0	n		

Code EDIGé	0 (Code CI	NIG	BORNE_PARCELLE	
Définitions, Commentaires : Relation liant la borne et la parcelle à laquelle elle appartient.					
Type: sémantique	géographiq	ue (bloc des	cripteur ASS)	Présence : facultative car géographique	
Contraintes :					
				Objets en relation	
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires	
BORNE_id	I_2_4_0	1	n		
PARCELLE_id	H_11_4_0	0	n		·

Code EDIGé	0 (Code CI	NIG	BOULON_PARCELLE			
Définitions, Commentaires : Relation liant le boulon et la parcelle à laquelle il appartient.							
Type: sémantique	géographiq	ue (bloc des	cripteur ASS)	Présence : fa	cultative car géographique		
Contraintes :							
	Objets en relation						
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
BOULON_id	I_2_4_1	1	n				
PARCELLE_id	H_11_4_0	0	n				

Code EDIGé	0 (Code CI	NIG	CROIX_PARCELLE	
Définitions, Commentaires : Relation liant la croix gravée et la parcelle à laquelle elle appartient.					
Type: sémantique	géographiq	ue (bloc des	cripteur ASS)	Présence : facultative car géographique	
Contraintes :					
				Objets en relation	
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires	
CROIX_id	I_2_4_2	1	n		
PARCELLE_id	H_11_4_0	0	n		

Code EDIGé	0 (Code CI	NIG	SYMBLIM_PARCELLE	
		APP		OTMBEIM_I AIXOEE	
Définitions, Commentaires : Relation liant le symbole de mitoyenneté et la parcelle à laquelle elle appartient.					
Type: sémantique	géographiq	ue (bloc des	cripteur ASS	Présence : fa	cultative car géographique
Contraintes :					
				Objets en relation	
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires	
SYMBLIM_id	Z_1_0_1	1	n		
PARCELLE_id	H_11_4_0	0	n		

Code EDIGé	0 0	Code CI	NIG	NUMVOIE_PARCELLE	
		APP		NOWVOIL_PARCELLE	
Définitions, Commentaires : Relation liant le numéro de voirie et la parcelle à laquelle il appartient.					
Type: sémantique	non géogra	phique (bloc	descripteur	Présence : obligatoire	
Contraintes :					
				Objets en relation	
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires	
NUMVOIE_id	H_11_8_0	1	n		·
PARCELLE_id	H_11_4_0	0	n		

Code EDIGé	0 (Code Cl	NIG	PTCANVS_COMMUNE		
		APP		-		
Définitions, Commentaires : Relation liant le point de canevas et la commune à laquelle il appartient.						
Type: sémantique (géographiq	ue (bloc des	cripteur ASS)	Présence : facultative car géogra	phique	
Contraintes :						
				Objets en relation		
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires		
PTCANV_id	I_1_0_0	1	1			
COMMUNE_id	H_1_6_0	0	n			

	İ					
Code EDIGé	0 0	Code Cl	NIG	DETOPO_COMMUNE		
		APP		DETOF	O_COMMONE	
Définitions, Commentaires : Relation liant le détail topographique ponctuel et la commune à laquelle il appartient.						
Type: sémantique	géographiq	jue (bloc des	cripteur ASS)		Présence: facultative car géographique	
Contraintes :						
	Objets en relation					
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale		Commentaires	
TPOINT_id	Z_1_0_1	1	1			
COMMUNE_id	H_1_6_0	0	n			

	_				
Code EDIGé	0 0	Code CI	NIG	DETOPO_COMMUNE	
		APP		DETOP	
Définitions, Commentaires : Relation liant le détail topographique linéaire et la commune à laquelle il appartient.					
Type: sémantique	géographiq	ue (bloc des	cripteur ASS)		Présence : facultative car géographique
Contraintes :					
				Objets en relation	
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale		Commentaires
TLINE_id	Z_1_0_2	1	1		
COMMUNE_id	H_1_6_0	0	n		

Code EDIGé	0 (Code CI	NIG		
Oode Ebioc			110	DETOP	O_COMMUNE
Définitions, Commentaires : Relation liant le détail topographique surfacique et la commune à laquelle il appartient.					
Type: sémantique (<u>.</u>			Présence : facultative car géographique
Contraintes :					
				Objets en relation	
Objet	Code CNIG	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale		Commentaires
TSURF_id	Z_1_0_3	1	1		
COMMUNE_id	H_1_6_0	0	n		

Code EDIGéO	Code CNIG
	1)4/\4/

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - COMMUNE)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de COMMUNE_id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et COMMUNE_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

Contraintes :

Objets en relation					
Objet	Code CNIG	Attribut graphique	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher
COMMUNE_id	H_1_6_0	TEX2	1	1	

Code EDIGéO	Code CNIG
	114/14/

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - SECTION)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de SECTION id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et SECTION_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

	Objets en relation								
Objet	Code CNIG	Attribut graphique		Cardinalité maximale	Commentaires				
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher				
SECTION_id	H_11_1_0	TEX	1	1					

Code EDIGéO	Code CNIG
	IWW

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - PARCELLE)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de PARCELLE_id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et PARCELLE id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

	Objets en relation								
Objet	Code CNIG	Attribut graphique	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher				
PARCELLE_id	H_11_4_0	TEX	1	1					

Code EDIGéO	Code CNIG	A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - SUBDIVISION
	IWW	FISCALE)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de SUBDFISC_id.
L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.
La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et SUBDFISC_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

Objets en relation								
Objet	Code CNIG	Attribut graphique		Cardinalité maximale	Commentaires			
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher			
SUBDFISC_id	H_11_5_0	TEX	1	1				

Code EDIGéO	Code CNIG
	114/14/

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - CHARGE)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de CHARGE_id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et CHARGE_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

	Objets en relation								
Objet	Code CNIG	Attribut graphique	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher				
CHARGE_id	H_11_6_0	TEX	1	1					

Code EDIGéO	Code CNIG
	IWW

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - ENSEMBLE IMMOBILIER)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de VOIEP_id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et VOIEP_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

	Objets en relation								
Objet	Code CNIG	Attribut graphique	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher				
VOIEP_id	H_11_7_0	TEX	1	1					

Code EDIGéO	Code CNIG	A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - NUMÉRO DE
	IWW	VOIRIE)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et afficher les « attributs graphiques » de NUMVOIE_id.
L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.
La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et NUMVOIE_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

Objets en relation								
Objet	Code CNIG	Attribut graphique		Cardinalité maximale	Commentaires			
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher			
NUMVOIE_id	H_11_8_0	TEX	1	1				

Code EDIGéO	Code CNIG
	IWW

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - LIEU-DIT)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de LIEUDIT_id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et LIEUDIT_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

					Objets en relation
Objet	Code CNIG	Attribut graphique	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher
	TEX	1	1		
		TEX2	1	1	
		TEX3	1	1	
		TEX4	1	1	
	L 1 7 0	TEX5	1	1	Il eviete une eccurrence de relation neur chaque des attribute renceignés
LIEUDIT_id	H_1_7_0	TEX6	1	1	Il existe une occurrence de relation pour chacun des attributs renseignés
	TI	TEX7	1	1	
		TEX8	1	1	
		TEX9	1	1	
		TEX10	1	1	

Code EDIGéO	Code CNIG
	11.4.11.4.7

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - BÂTIMENT)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de BATIMENT id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et BATIMENT_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

Objets en relation							
Objet	Code CNIG	Attribut graphique		Cardinalité maximale	Commentaires		
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher		
BATIMENT_id	E_2_1_0	TEX	1	1			

Code EDIGéO	Code CNIG
	IWW

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - TRONÇON DE VOIE)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de TRONROUTE_id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et TRONROUTE_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

	Objets en relation								
Objet	Code CNIG	Attribut graphique	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher				
TE TE	TEX	1	1						
		TEX2	1	1					
		TEX3	1	1					
		TEX4	1	1					
	A_1_0_0	TEX5	1	1	Il existe une occurrence de relation pour chacun des attributs renseignés				
TRONROUTE_id	A_1_0_0	TEX6	1	1	il existe une occurrence de relation pour chacun des attributs renseignes				
		TEX7	1	1					
		TEX8	1	1					
		TEX9	1	1					
		TEX10	1	1					

Code EDIGéO	Code CNIG
	IWW

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - ZONE DE COMMUNICATION)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de ZONECOMMUNI_id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et ZONECOMMUNI_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

	Objets en relation								
Objet	Code CNIG	Attribut graphique	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires				
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher				
	TEX	1	1						
		TEX2	1	1					
		TEX3	1	1					
		TEX4	1	1					
ZONECOMMUNI_id	A_1_0_5	TEX5	1	1	Il existe une occurrence de relation pour chacun des attributs renseignés				
ZONECOMMONI_III	A_1_0_3	TEX6	1	1	il existe une occurrence de relation pour chacun des attributs renseignes				
		TEX7	1	1					
		TEX8	1	1					
		TEX9	1	1					
		TEX10	1	1					

Code EDIGéO	Code CNIG
	IWW

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - TRONÇON DE COURS D'EAU)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de TRONFLUV_id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et TRONFLUV_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

Objets en relation								
Objet	Code CNIG	Attribut graphique	Cardinalité minimale	Cardinalité maximale	Commentaires			
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher			
	TEX	1	1					
		TEX2	1	1				
		TEX3	1	1				
		TEX4	1	1				
TDONELLIV :4	D 1 0 0	TEX5	1	1	Il eviete une cogurrence de reletion nous chaque des attribute renceignée			
TRONFLUV_id	<u> </u>	TEX6	1	1	Il existe une occurrence de relation pour chacun des attributs renseignés			
		TEX7	1	1				
		TEX8	1	1				
		TEX9	1	1				
		TEX10	1	1				

Code EDIGéO	Code CNIG	A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - OBJET PONCTUEL
	IWW	DIVERS)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de TPOINT_id.
L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.
La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et TPOINT_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

Objets en relation							
Objet	Code CNIG	Attribut graphique		Cardinalité maximale	Commentaires		
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher		
TPOINT_id	Z_1_0_1	TEX	1	1			

Code EDIGéO	Code CNIG	A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - OBJET LINÉAIRE
	IWW	DIVERS)
Définitions, Com	mentaires :	

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de TLINE_id.
L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.
La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et TLINE_id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

	Objets en relation											
Objet	Code CNIG	Attribut graphique		Cardinalité maximale	Commentaires							
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher							
TLINE_id	Z_1_0_2	TEX	1	1								

Code EDIGéO	Code CNIG
	IWW

A POUR TOPONYME (ÉCRITURE-ATTRIBUT - OBJET SURFACIQUE DIVERS)

Définitions, Commentaires :

Relation permettant de positionner et d'afficher les « attributs graphiques » de TSURF_id.

L'écriture-attribut définit le style d'écriture. Il est lié à un nœud permettant de positionner l'écriture. Il référence le nom de l'attribut à afficher.

La présente relation établit le lien entre cet écriture-attribut et TSURF id possédant l'attribut graphique à afficher.

Type: sémantique non géographique (bloc descripteur ASS)

Présence: obligatoire si l'attribut graphique est renseigné, absent dans le cas contraire.

	Objets en relation												
Objet	Code CNIG	Attribut graphique		Cardinalité maximale	Commentaires								
ÉCRITURE_ATTRIBUT	Z_1_2_2		1	1	L'attribut « ATR » de l'ÉCRITURE-ATTRIBUT désigne l'attribut graphique à afficher								
TSURF_id	Z_1_0_3	TEX	1	1									

ANNEXES

ANNEXE 1 - GRAMMAIRE EDIGÉO

Analyse du fichier THF: données générales de transmission

Nom Nature Format Sous-

Contraintes

Libellé

				champ		
Entôto do mátofichio	r THE					
Entête de métafichie					THE	Oldinatain.
Début de métafichier	BOM	T-réservé	[]-réservé		nom THF	- Obligatoire - Obligatoire
Jeu de caractère	CSE	T-réservé	[]-réservé		dans la liste ¹	- Obligatoire
Descripteur de suppo					•	
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		GTS	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Auteur	AUT	S-Simple	T-Texte		non vide	- Obligatoire
Destinataire	ADR	S-Simple	T-Texte		non vide	- Obligatoire
Nb de lots géographiques	LOC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		Val > 0	- Obligatoire
Nb de volumes	VOC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		Nul si absent	- Facultatif
Label du volume	VOL	S-Simple	A-Chaîne			- Autant qu'indiqué (VOC)
Classification de sûreté	SEC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		$Val \in [1, 7]$	- Facultatif
					7 si absent	≥ max (sûretés ind)
Restriction de diffusion	RDI	S-Simple	T-Texte			- Facultatif
Version EDIGÉO	VER	S-Simple	T-Texte		1.0	- Obligatoire
Date version EDIGÉO	VDA	S-Simple	D-Date			- Facultatif, valide
Nom de la transmission	TRL	S-Simple	T-Texte			- Obligatoire
N° d'édition transmission	EDN	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		Val > 0	- Obligatoire
Date de la transmission	TDA	S-Simple	D-Date			- Facultatif, valide
Infos de la transmission	INF	S-Simple	T-Texte			- Facultatif
n Descripteurs de lot	(cf L0	OC de THI	E). (§6.3.4-109/	§7.3.2- <i>237</i>)		
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		GTL	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire, unique
Nom du lot	LON	S-Simple	A-Chaîne		[A-Z]([A-Z0-9]) ⁵	- Obligatoire
Informations sur le lot	INF	S-Simple	T-Texte		[]([1])	- Facultatif
Nom ssE données GEN	GNN	S-Simple	A-Chaîne		$([A-Z0-9])^2$	- Obligatoire
Id ssE données GEN	GNI	S-Simple	A-Chaîne		1/	- Obligatoire, unique
Nom ssE données GÉO	GON	S-Simple	A-Chaîne		$([A-Z0-9])^2$	- Obligatoire
Id ssE données GÉO	GOI	S-Simple	A-Chaîne			- Obligatoire, unique
Nom ssE données QAL	QAN	S-Simple	A-Chaîne		$([A-Z0-9])^2$	- Facultatif
Id ssE données QAL	QAI	S-Simple	A-Chaîne			- idem QAN ² , unique
Nom ssE données DIC	DIN	S-Simple	A-Chaîne		$([A-Z0-9])^2$	- idem VEC ³
Id ssE données DIC	DII	S-Simple	A-Chaîne			- idem VEC ³
Nom ssE données SCD	SCN	S-Simple	A-Chaîne		$([A-Z0-9])^2$	- idem VEC ³
Id ssE données SCD	SCI	S-Simple	A-Chaîne			- idem VEC ³
Nb de ssE MAT+VEC	GDC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		Val > 0	- Obligatoire
Nom ssE MAT+VEC	GDN	S-Simple	A-Chaîne		$([A-Z0-9])^2$	- Autant qu'indiqué (GDC)
Id ssE MAT+VEC	GDI	S-Simple	A-Chaîne			- Autant qu'indiqué (GDC), unique
Fin de métafichier T						
Fin de métafichier	EOM	T-réservé	[]-réservé		vide (ZL=0)	- Obligatoire
			111 -22	1		<u>υ</u>

¹ Le jeu de caractère doit être l'une des valeurs (IRV, 646-FRANCE, 8859-1, 8859-2, 8859-3, 8859-4, 8859-5, 8859-6, 8859-7, 8859-8, 8859-9, JEC).
² Selon la présence du nom du sous-ensemble, l'identificateur doit être présent ou absent

³ Présent s'il existe des données vectorielles, absent dans le cas contraire.

Analyse du fichier GEN : sous-ensemble des données générales

Libellé	Nom	Nature	Format	Sous- champ	Valeur	Contraintes
Entête de métafich	ier GE	N (§6.4.3-115 / §	7.4.1-313)			
Début de métafichier	BOM	T-réservé	[]-réservé		nom GEN	- Obligatoire
Jeu de caractère	CSE	T-réservé	[]-réservé		dans la liste ⁴	- Obligatoire
Descripteur d'étend	due géo	ographique	(§6.4.3.1 <i>-115</i> / §	7.4.1.1-239)		
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		DEG	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Coordonnées minimales	CM1	C-Complexe	C-Coord.			- Obligatoire
Abscisse minimale		S-Simple	R signé	COX		- Obligatoire
Ordonnée minimale		S-Simple	R signé	COY		- Obligatoire
Altitude minimale		S-Simple	R signé	COZ		- Facultatif si GÉO.ALS= 2
Coordonnées maximales	CM2	C-Complexe	C-Coord.			- Obligatoire
Abscisse maximale		S-Simple	R signé	COX		- Obligatoire
Ordonnée maximale		S-Simple	R signé	COY		- Obligatoire
Altitude maximale		S-Simple	R signé	COZ		- Facultatif si GÉO.ALS= 2
n Descripteurs de s	sous-er	semble de	données	géograp	hique (cf GDC	de THF) (§6.4.3.2-117 / §7.4.1.2-240)
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		GSE	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Informations sur le ssE	INF	S-Simple	T-Texte			- Facultatif
Structure des données	STR	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		1 à 5 (EDIGÉO)	- Obligatoire, 1 ou 3 (CAD)
Id du descripteur de calage	REG	S-Simple	A-Chaîne			- Facultatif, Absent ou nul (CAD)
Fin de métafichier	GEN					
Fin de métafichier	EOM	T-réservé	[]-réservé		vide (ZL=0)	- Obligatoire

 $^{^4}$ Le jeu de caractère doit être l'une des valeurs (IRV, 646-FRANCE, 8859-1, 8859-2, 8859-3, 8859-4, 8859-5, 8859-6, 8859-7, 8859-8, 8859-9, JEC).

Analyse du fichier GEO : sous-ensemble de la référence de coordonnées

Format

Sous-

Valeur

Contraintes

Nature

Nom

Libellé

Type du système d'altitude Nom du système d'altitude Nom du système d'altitude Code d'altitude Code d'altitude Code d'altitude Code d'altitude Code Coord. S-Simple Coord. S-Simple Coord. Altitude (rep saisie) Alscisse (rep saisie) Alscisse (rep saisie) Alscisse (rep soisie) Ordonnée (rep saisie) Alscisse (rep saisie) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep saisie) Alscisse (rep sai					champ						
Debut de metafichier BOM T-réservé I-réservé I-réserve I-réserve I-réserve I-réserve I-réserve I-réserve I-réserve I-réserve I-réserve	Entête de métafichier GEO (86.44.110/87.42.24)										
Descripteur de la référence de coordonnée (\$6.44.119/\$7.42.1-241) Type du descripteur RTD S-Simple A-Chaîne N-Nb ∈ N 1 (CAD) Obligatoire is ALS=1, absent sinon Noble absentire d'altitude ALL S-Simple A-Chaîne N-Nb ∈ N 1 (CAD) Obligatoire is ALS=1, absent sinon Descripteurs de calage (autant que définis dans GEN. REG) S-Simple A-Chaîne M-RDD Obligatoire Obligatoir						nom GEO	Obligatoira				
Descripteur de la référence de coordonnée (§6.4.4)-1/19/ §7.4.2.1-241) Type du descripteur RTY S-Simple A-Chaîne non vide Obligatoire		1									
Type du descripteur RTY S-Simple A-Chaîne Nom de la réf de coord. RET S-Simple A-Chaîne Nom de la réf de coord. RET S-Simple A-Chaîne Nom de la réf de coord. REN S-Simple A-Chaîne liste Obligatoire Nom de la réf de coord. REN S-Simple N-Nb ∈ N S-Simple N-Chaîne ND S-Simple N-Nb ∈ N S-Simple N-Nb ∈		-					- Obligatorie				
Id du descripteur RID S-Simple A-Chaîne non vide - Obligatoire Type de la réf de coord. RET S-Simple A-Chaîne MAP (CAD) - Obligatoire Nom de la réf de coord. REL S-Simple A-Chaîne liste³ - Obligatoire Dim des coordonnées DIM S-Simple A-Chaîne liste³ - Obligatoire Uitilisation d'un syst. en Z ALS S-Simple N-Nb ∈ N 1 ou 2 - Obligatoire Type du système d'altitude ALT S-Simple N-Nb ∈ N 1 (CAD) - Obligatoire si ALS=1, absent sinon Nom du système d'altitude ALN S-Simple N-Nb ∈ N 1 (CAD) - Obligatoire si ALS=1, absent sinon Nom du système d'altitude ALN S-Simple N-Nb ∈ N 1 (CAD) - Obligatoire si ALS=1, absent sinon Onde du système d'altitude ALN S-Simple A-Chaîne ImM (CAD) - Obligatoire si ALS=1, absent sinon Unité planimétrique UNH S-Simple A-Chaîne ImM (CAD) - Obligatoire si GEN ALS=1, absent sinon Unité altimétrique UNH S-Simple A-Chaîne ImM (CAD)					I-119 / §7.4.2.						
Type de la réf de coord. Nom de la réf de coord. REN S-Simple Nom de la réf de coord. REN S-Simple Code de la réf de coord. REN S-Simple N-Nb \in N Code de la réf de coord. REN S-Simple N-Nb \in N Code de la réf de coord. REN S-Simple N-Nb \in N 2 ou 3 - Obligatoire Dim des coordonnées DIM S-Simple N-Nb \in N 2 ou 3 - Obligatoire DIM S-Simple N-Nb \in N 1 ou 2 - Obligatoire 3 ALS=1, absent sinon Obligatoire 3		1									
Nom de la réf de coord. Code de la réf de coord. Code de la réf de coord. Code de la réf de coord. REL S-Simple DIM S-Simple N-Nb ∈ N 2 ou 3 - Obligatoire Utilisation d'un syst. en Z I/ppe du système d'altitude ALT S-Simple N-Nb ∈ N 1 ou 2 - Obligatoire Utilisation d'un syst. en Z I/ppe du système d'altitude ALT S-Simple N-Nb ∈ N 1 (CAD) - Obligatoire si ALS=1, absent sinon Nom du système d'altitude ALT S-Simple N-Nb ∈ N 1 (CAD) - Obligatoire si ALS=1, absent sinon Nom du système d'altitude Code du système d'altitude ALT S-Simple N-Nb ∈ N 1 (CAD) - Obligatoire si ALS=1, absent sinon - Obligatoire si DIM=3, absent sinon - Obligatoir		+									
Code de la réf de coord. REL S-Simple A-Chaîne DIM S-Simple N-Nb ∈ N 1 ou 2 Obligatoire	31	1									
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$		1				I .					
Utilisation d'un syst. en Z Type du système d'altitude ALT S-Simple N-Nb \in N 1 (CAD) - Obligatoire 3 (ALS=1, absent sinon Nom du système d'altitude ALT S-Simple A-Chaîne - Obligatoire si ALS=1, absent sinon - Obligatoire si GEN REG renseighé - Obligatoire si GEN REG renseighé - Obligatoire si GEN REG renseighé - Autant qu'indiqué (RPC) - Obligatoire si GEN REG renseighé - Simple - Simple - Simple - Simple - Simp		1									
Type du système d'altitude Nom du système d'altitude Nom du système d'altitude ALN S-Simple AChaîne ALS S-Simple ALS S-Simple A-Chaîne Obligatoire si ALS S-I, absent sinon Obligatoire si DIM S-I, absent sinon Obligatoire si DI	Dim des coordonnées	DIM	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		2 ou 3	- Obligatoire				
Nom du système d'altitude Code du système d'altitude ALL S-Simple A-Chaîne A-Chaîne Dufité planimétrique UNV S-Simple UNV	Utilisation d'un syst. en Z	ALS	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		1 ou 2					
Nom du système d'altitude Code du système d'altitude ALL S-Simple A-Chaîne A-Chaîne Dufité planimétrique UNV S-Simple UNV	Type du système d'altitude	ALT	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		1 (CAD)	- Obligatoire si ALS=1, absent sinon				
Code du système d'altitude ALL S-Simple A-Chaîne - Obligatoire si ALS=1, absent sinon Unité planimétrique UNV S-Simple T-Texte [m M] (CAD) - Obligatoire si DIM=3, absent sinon In Descripteurs de calage (autant que définis dans GEN.REG) (§6.4.4.2-1/4 §7.4.2.2-24) Type du descripteur RTY S-Simple A-Chaîne RPG Obligatoire si DIM=3, absent sinon Id du descripteur RTY S-Simple A-Chaîne RPG Obligatoire si GEN.REG renseigné Id du descripteur RID S-Simple A-Chaîne RPC Obligatoire si GEN.REG renseigné Id du descripteur RID S-Simple A-Chaîne RPC Obligatoire si GEN.REG renseigné Id du descripteur RPD S-Simple A-Chaîne RPC Obligatoire si GEN.REG renseigné Id du point de calage RPI S-Simple A-Chaîne RPC Obligatoire si GEN.REG renseigné Abscisse (rep saisie) ABSCISSE (rep saisie) R signé COX ONTAINITUTE (CONTAIN) Obligatoire si GEN.REG renseigné Abscisse (rep connue) ABSCISSE (rep caisie)	Nom du système d'altitude	ALN	S-Simple	T-Texte							
Unité altimétrique UNV S-Simple T-Texte m M (CAD) - Obligatoire si DIM=3, absent sinon n Descripteurs de calage (autant que définis dans GEN.REG) (§6.4.4.2-124/§7.4.2.2-242) Type du descripteur RTY S-Simple A-Chaîne RD S-Simple A-Chaîne N-Nb de points de calage RPC S-Simple A-Chaîne N-Nb ∈ N RPC S-Simple S-Simple A-Chaîne N-Nb ∈ N RPC S-Simple N-Nb ∈ N RPC S-Simple S-Simple N-Nb ∈ N R-Simple N-Nb ∈ N R-Simple N-Simple A-Chaîne N-Nb ∈ N R-Simple R-Simple N-Nb ∈ N R-Simple R-Simple N-Nb ∈ N R-Simple R	Code du système d'altitude	ALL		A-Chaîne			- Obligatoire si ALS=1, absent sinon				
Unité altimétrique UNV S-Simple T-Texte	Unité planimétrique	UNH	S-Simple	T-Texte		[m M] (CAD)	- Obligatoire				
Type du descripteur de calage (autant que définis dans GEN.REG) (§6.4.4.2-124 / §7.4.2.2-242) Type du descripteur RID S-Simple A-Chaîne RID S-Simple A-Chaîne No vide Obligatoire si GEN.REG renseigné A-Chaîne No vide Obligatoire si GEN.REG renseigné RID S-Simple A-Chaîne Obligatoire si GEN.REG renseigné GEN A-Chaîne Obligatoire si GEN.REG renseigné Obligatoire si GEN.REG renseigné Obligatoire si GEN.REG renseigné Obligatoire si GEN.REG renseigné A-Chaîne Obligatoire si GEN.REG renseigné Obligatoire si GEN.REG renseigné A-Chaîne Obligatoire si GEN.REG renseigné Ordonnée (rep saisie) XYZ du pt dans réf saisie Alscisse (rep saisie) XYZ du pt dans réf connue Abscisse (rep connue) Alscisse (rep connue) No de points de contrôle Id du point de contrôle XYZ du pt dans réf saisie Abscisse (rep saisie) Abscisse (rep connue) Abscisse (rep	Unité altimétrique	UNV		T-Texte			- Obligatoire si DIM=3, absent sinon				
Id du descripteur RID S-Simple A-Chaîne non vide - Obligatoire si GEN.REG renseigné Nb de points de calage RPC S-Simple N-Nb ∈ N RPC > 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné Id du point de calage RPI S-Simple N-Nb ∈ N RPC > 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf saisie RPI C-Complexe Abscisse (rep saisie) C-Coord. - Obligatoire si GEN.REG renseigné Abscisse (rep saisie) S-Simple Asigné Ordonnée (rep saisie) S-Simple Asigné S-Simple R signé COZ COZ - Obligatoire si GEN.REG renseigné Abscisse (rep connue) Abscisse (rep connue) R signé S-Simple R signé COZ COX - Obligatoire si GEN.REG renseigné Nb de points de contrôle Id du point de contrôle XYZ du pt dans réf saisie CPC S-Simple R signé COZ CPC ≥ 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf saisie CPI C-Complexe S-Simple R signé CPC > 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf saisie CPI C-Complexe S-Simple R signé COZ - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf saisie CPI C-Complexe S-Simple R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC)	n Descripteurs de cal	age (a	utant que d	léfinis dan	s GEN.	REG) (§6.4.4.2-					
Id du descripteur RID S-Simple A-Chaîne non vide - Obligatoire si GEN.REG renseigné Nb de points de calage RPC S-Simple N-Nb ∈ N RPC > 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné Id du point de calage RPI S-Simple N-Nb ∈ N RPC > 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf saisie RPI C-Complexe Abscisse (rep saisie) C-Coord. - Obligatoire si GEN.REG renseigné Abscisse (rep saisie) S-Simple Asigné Ordonnée (rep saisie) S-Simple Asigné S-Simple R signé COZ COZ - Obligatoire si GEN.REG renseigné Abscisse (rep connue) Abscisse (rep connue) R signé S-Simple R signé COZ COX - Obligatoire si GEN.REG renseigné Nb de points de contrôle Id du point de contrôle XYZ du pt dans réf saisie CPC S-Simple R signé COZ CPC ≥ 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf saisie CPI C-Complexe S-Simple R signé CPC > 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf saisie CPI C-Complexe S-Simple R signé COZ - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf saisie CPI C-Complexe S-Simple R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC)	Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		RPR	- Obligatoire si GEN.REG renseigné				
Id du point de calage $ RPI S-Simple A-Chaîne $ $-Obligatoire si GEN.REG renseigné - Autant qu'indiqué (RPC) - Obligatoire si GEN.REG renseigné - Abscisse (rep saisie) Altitude (rep saisie) Altitude (rep connue) Abscisse (rep connue) Altitude (rep saisie) Nb de points de contrôle Abscisse (rep saisie) Altitude (rep saisie) S-Simple Abscisse (rep saisie) Altitude (rep saisie) S-Simple Altitude (rep saisie) Altitude (rep connue) Altitude (rep saisie) S-Simple Abscisse (rep saisie) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Abscisse (rep saisie) Altitude (rep connue) Altitude (rep c$	Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire si GEN.REG renseigné				
Id du point de calage $ RPI S-Simple A-Chaîne C-Coord. Autant qu'indiqué (RPC) Obligatoire si GEN.REG renseigné Abscisse (rep saisie) Altitude (rep saisie) Altitude (rep connue) Abscisse (rep saisie) Altitude (rep saisie) Altitude (rep connue) Altitude (rep saisie) Altitude (rep saisie) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep saisie) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep saisie) Altitude (rep connue) Altitude ($	Nb de points de calage	RPC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		RPC > 0	- Obligatoire si GEN.REG renseigné				
XYZ du pt dans réf saisie Abscisse (rep saisie) Ordonnée (rep saisie) Abscisse (rep connue) Abscisse (rep connue) Abscisse (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep saisie) Nb de points de contrôle Id du point de contrôle XYZ du pt dans réf saisie Abscisse (rep saisie) NS-Simple Altitude (rep saisie) NS-Simple Altitude (rep saisie) NS-Simple Altitude (rep saisie) NS-Simple Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep saisie) Altitude (rep saisie) NS-Simple Altitude (rep saisie) Abscisse (rep saisie) Altitude (rep connue) Al	Id du point de calage	RPI	S-Simple	A-Chaîne			- Obligatoire si GEN.REG renseigné				
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$							- Autant qu'indiqué (RPC)				
Ordonnée (rep saisie) Altitude (rep saisie) S.Simple R signé COY - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf connue RP2 C-Complexe C-Coord. - Obligatoire si GEN.REG renseigné Abscisse (rep connue) RSigné COX - Obligatoire si GEN.REG renseigné Ordonnée (rep connue) S-Simple R signé COX - Obligatoire si GEN.REG renseigné Nb de points de contrôle CPC S-Simple R signé COZ - Obligatoire si GEN.REG renseigné Id du point de contrôle CPI S-Simple N-Nb ∈ N CPC ≥ 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf saisie CPI S-Simple A-Chaîne - Obligatoire si GEN.REG renseigné XYZ du pt dans réf saisie CPI C-Complexe C-Coord. - Autant qu'indiqué (CPC) Abscisse (rep saisie) S-Simple R signé COX - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf connue S-Simple R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf connue CP2 C-Complexe C-Coord. - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf connue	XYZ du pt dans réf saisie	RP1	C-Complexe	C-Coord.							
Altitude (rep saisie) R signé COZ - Facultatif XYZ du pt dans réf connue RP2 C-Complexe C-Coord. - Obligatoire si GEN.REG renseigné Abscisse (rep connue) S-Simple R signé COY - Obligatoire si GEN.REG renseigné Ordonnée (rep connue) S-Simple R signé COY - Obligatoire si GEN.REG renseigné Nb de points de contrôle CPC S-Simple N-Nb ∈ N CPC ≥ 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné Id du point de contrôle CPI S-Simple A-Chaîne - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf saisie CP1 C-Complexe S-Simple R signé COX Abscisse (rep saisie) S-Simple R signé COX - Autant qu'indiqué (CPC) Altitude (rep saisie) S-Simple R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf connue S-Simple R signé COX - Autant qu'indiqué (CPC) Abscisse (rep saisie) S-Simple R signé COX - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf connue S-Simple R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ d	Abscisse (rep saisie)		S-Simple	R signé	COX		- Obligatoire si GEN.REG renseigné				
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Ordonnée (rep saisie)			R signé	COY		- Obligatoire si GEN.REG renseigné				
Abscisse (rep connue) Ordonnée (rep connue)S-Simple S-Simple S-Simple Altitude (rep connue)R signé S-Simple R signé COZ- Obligatoire si GEN.REG renseigné - Obligatoire si GEN.REG renseigné - FacultatifNb de points de contrôle Id du point de contrôleCPC S-SimpleS-Simple A-ChaîneCPC ≥ 0- Obligatoire si GEN.REG renseigné - FacultatifXYZ du pt dans réf saisie Abscisse (rep saisie) Ordonnée (rep saisie) Altitude (rep saisie)CPI S-Simple S-Simple S-Simple S-Simple S-SimpleA-Chaîne R signé COX S-Simple R signéCOX Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC)XYZ du pt dans réf connue Abscisse (rep connue) Ordonnée (rep connue)CP2 S-Simple S-Simple S-Simple S-Simple S-Simple S-Simple R signé COYCOX COX COX - Autant qu'indiqué (CPC) - FacultatifFin de métafichier GEO	Altitude (rep saisie)		S-Simple	R signé	COZ		- Facultatif				
Ordonnée (rep connue) S-Simple S-Simple R signé Signé COY COZ - Obligatoire si GEN.REG renseigné - Facultatif Nb de points de contrôle CPC S-Simple N-Nb ∈ N CPC ≥ 0 - Obligatoire si GEN.REG renseigné - Facultatif Id du point de contrôle CPI S-Simple N-Nb ∈ N - Obligatoire si GEN.REG renseigné - Facultatif XYZ du pt dans réf saisie CPI C-Complexe S-Simple - A-Chaîne C-Coord. - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) Abscisse (rep saisie) S-Simple R signé COY - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) Altitude (rep saisie) S-Simple R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf connue CP2 C-Complexe S-Simple C-Coord. - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) Abscisse (rep connue) S-Simple R signé COX - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) Abscisse (rep connue) S-Simple R signé COX - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'in	XYZ du pt dans réf connue	RP2		C-Coord.			- Obligatoire si GEN.REG renseigné				
Altitude (rep connue) S-Simple R signé COZ - Facultatif Nb de points de contrôle CPC S-Simple N-Nb ∈ N - Obligatoire si GEN.REG renseigné Id du point de contrôle CPI S-Simple A-Chaîne - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf saisie CPI C-Complexe C-Coord. - Autant qu'indiqué (CPC) Abscisse (rep saisie) S-Simple R signé COY - Autant qu'indiqué (CPC) Altitude (rep saisie) S-Simple R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf connue CP2 C-Complexe C-Coord. - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf connue CP2 C-Complexe C-Coord. - Autant qu'indiqué (CPC) Abscisse (rep connue) S-Simple R signé COX - Autant qu'indiqué (CPC) Abscisse (rep connue) S-Simple R signé COX - Autant qu'indiqué (CPC) Abscisse (rep connue) S-Simple R signé COX - Autant qu'indiqué (CPC) Altitude (rep connue) S-Simple R signé COY - Autant qu'indiqué (CPC) Fin de métafichier GEO <	Abscisse (rep connue)		_	R signé	COX		- Obligatoire si GEN.REG renseigné				
Nb de points de contrôle Id du point de contrôle Id du point de contrôle XYZ du pt dans réf saisie Abscisse (rep saisie) Altitude (rep saisie) Abscisse (rep connue) Abscisse (rep connue) Abscisse (rep connue) Altitude	Ordonnée (rep connue)		S-Simple	R signé	COY		- Obligatoire si GEN.REG renseigné				
Id du point de contrôle XYZ du pt dans réf saisie Abscisse (rep saisie) Ordonnée (rep saisie) Altitude (rep saisie) Abscisse (rep connue) Abscisse (rep connue) Abscisse (rep connue) Altitude (rep co	Altitude (rep connue)		S-Simple	R signé	COZ		- Facultatif				
XYZ du pt dans réf saisie Abscisse (rep saisie) Ordonnée (rep saisie) Altitude (rep saisie) XYZ du pt dans réf saisie CP1 C-Complexe S-Simple R signé COX Altitude (rep saisie) XYZ du pt dans réf connue Abscisse (rep connue) Ordonnée (rep connue) Altitude (rep con	Nb de points de contrôle	CPC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		CPC ≥ 0	- Obligatoire si GEN.REG renseigné				
Abscisse (rep saisie) Ordonnée (rep saisie) Altitude (rep saisie) XYZ du pt dans réf connue Abscisse (rep connue) Ordonnée (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Abscisse (rep connue) Altitude (rep conn	Id du point de contrôle	CPI	S-Simple	A-Chaîne			- Autant qu'indiqué (CPC)				
Abscisse (rep saisie) Ordonnée (rep saisie) Altitude (rep saisie) XYZ du pt dans réf connue Abscisse (rep connue) Ordonnée (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) Abscisse (rep connue) Altitude (rep conn			C-Complexe	C-Coord.							
Ordonnée (rep saisie) S-Simple R signé COY - Autant qu'indiqué (CPC) Altitude (rep saisie) S-Simple R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC) XYZ du pt dans réf connue CP2 C-Complexe C-Coord. - Autant qu'indiqué (CPC) Abscisse (rep connue) S-Simple R signé COX - Autant qu'indiqué (CPC) Ordonnée (rep connue) S-Simple R signé COY - Autant qu'indiqué (CPC) Altitude (rep connue) S-Simple R signé COZ - Facultatif				R signé	COX						
Altitude (rep saisie) XYZ du pt dans réf connue Abscisse (rep connue) Ordonnée (rep connue) Altitude (rep connue) Altitude (rep connue) S-Simple R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC) - Facultatif			S-Simple	R signé							
XYZ du pt dans réf connue Abscisse (rep connue) Ordonnée (rep connue) Altitude (rep connue) Fin de métafichier GEO C-Complexe S-Simple S-Simple R signé COX R signé COX R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) - Facultatif			S-Simple	R signé							
Abscisse (rep connue) Ordonnée (rep connue) Altitude (rep connue) Fin de métafichier GEO S-Simple S-Simple R signé COX COY R signé COY - Autant qu'indiqué (CPC) - Autant qu'indiqué (CPC) - Facultatif	XYZ du pt dans réf connue	CP2	C-Complexe	C-Coord.							
Ordonnée (rep connue) S-Simple R signé COY Altitude (rep connue) S-Simple R signé COZ - Autant qu'indiqué (CPC) - Facultatif Fin de métafichier GEO					COX						
Altitude (rep connue) S-Simple R signé COZ - Facultatif Fin de métafichier GEO			S-Simple	R signé							
Fin de métafichier GEO			S-Simple	R signé							
Fin de métafichier EOM T-réservé []-réservé vide (ZL=0) - Obligatoire		EO	•	•	•	•					
		_	T-réservé	[]-réservé		vide (ZL=0)	- Obligatoire				

⁵ Le jeu de caractère doit être l'une des valeurs (IRV, 646-FRANCE, 8859-1, 8859-2, 8859-3, 8859-4, 8859-5, 8859-6, 8859-7, 8859-8, 8859-9, JEC).

⁶ Pour le cadastre, choisir une valeur comprise dans la liste (Lambert 93, Conique conforme 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 pour la métropole, et GUAD48UTM20

pour la Guadeloupe, MART38UTM20 pour la Martinique, RGF95UTM22 pour la Guyane, RGR92UTM40 pour la Réunion)

⁷ Pour le cadastre, choisir une valeur comprise dans la liste (LAMB93, RGF93CC42, RGF93CC43, RGF93CC44, RGF93CC45, RGF93CC46, RGF93CC47, RGF93CC49, RGF93CC50, et GUAD48UTM20, MART38UTM20, RGF95UTM22, RGR92UTM), modifier REN si renseigné

Analyse du fichier QAL : sous ensemble de description de la qualité

Libellé Nom Nature Format Sous Valeur C

Libellé	Nom	Nature	Format	Sous champ	Valeur	Contraintes
E (A) 1 // C 1:	0.4.1					
Entête de métafichier		-				
Début de métafichier	BOM	T-réservé	[]-réservé		nom QAL	- Obligatoire
Jeu de caractère	CSE	T-réservé	[]-réservé		dans la liste ⁸	- Obligatoire
Descripteur de généa	logie (§6.4.5.1-133 / §7.4	4.3.1-245)			
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		QLI	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Id producteur & source	SOU	S-Simple	T-Texte			- Facultatif
Nature de la collecte	COL	S-Simple	T-Texte			- Facultatif
Nature de la transformation	TRA	S-Simple	T-Texte			- Facultatif
Historique	HIS	S-Simple	T-Texte			- Facultatif
Nombre d'éléments	COC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		COC ≥ 0	- Obligatoire
Réf de l'élément du MCD	COP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (COC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition du SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Descripteur d'actualit	é (§6.4.5	.2-136 / §7.4.3.2-2	245)			
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		QUP	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Date d'observation	ODA	S-Simple	D-Date			- Facultatif
Type de mise à jour	UTY	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		$Val \in [0, 3]$	- Obligatoire
Pérennité de la mise à jour	ULO	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		$Val \in [1, 2]$	- Obligatoire
Date de mise à jour	UDA	S-Simple	D-Date		[,]	- Facultatif
Taux de changement annuel	RAT	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		% ≥ 0	- Facultatif
Date de fin de validité	EDA	S-Simple	D-Date			- Facultatif
Nombre d'éléments	COC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		COC ≥ 0	- Obligatoire
Réf de l'élément du MCD	COP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (COC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition du SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Descripteur de précis	ion pl	animétriau	e (86.4.5.3-140	/ \$7.4.3.3-24	6)	
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne	T	QPA	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Précision plani absolue	ACC	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		ACC ≥ 0	- Obligatoire
Unité de la précision	UNI	S-Simple	T-Texte			- Obligatoire
Niveau de confiance	REC	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		$\% \in [0, 100]$	- Obligatoire
Nb mesures de la moyenne	NUM	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		NUM > 0	- Facultatif
Nb pts polygone de validité	PTC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		PTC ≥ 0	- Obligatoire
Point du polygone de	COR	C-Complexe	C-Coord.		11000	- Autant qu'indiqué (PTC)
validité			20014.			1- manque (* 10)
Abscisse		S-Simple	R signé	COX		
Ordonnée		S-Simple	R signé	COY		
Altitude		S-Simple	R signé	COZ		
Nombre d'éléments	COC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		COC ≥ 0	- Obligatoire
Réf de l'élément du MCD	COP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (COC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition du SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés

 $^{8}\ Le\ jeu\ de\ caractère\ doit\ \hat{e}tre\ l'une\ des\ valeurs\ (IRV, 646-FRANCE, 8859-1, 8859-2, 8859-3, 8859-4, 8859-6, 8859-6, 8859-8, 8859-8, 8859-9, JEC).$

Analyse du fichier QAL : sous ensemble de description de la qualité

Valeur

Contraintes

Nom Nature Format Sous

Libellé

212 4114	1,022			champ	, 442-642	(
	ļ	<u>'</u>	•	•		
Descripteur de précis				7.4.3.4-248)		
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		QAA	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Précision alti absolue	ACC	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		$ACC \ge 0$	- Obligatoire
Unité de la précision	UNI	S-Simple	T-Texte			- Obligatoire
Niveau de confiance	REC	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		$\% \in [0, 100]$	- Obligatoire
Nb mesures de la moyenne	NUM	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		NUM > 0	- Facultatif
Nb pts polygone de validité	PTC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		$PTC \ge 0$	- Obligatoire
Point du polygone de	COR	C-Complexe	C-Coord.			- Autant qu'indiqué (PTC)
validité		G G: 1	n · /	COM		
Abscisse		S-Simple	R signé	COX		
Ordonnée		S-Simple S-Simple	R signé	COY		
Altitude	COC	_	R signé	COZ	G0.G A	011: 4:
Nombre d'éléments	COC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbb{N}$		COC ≥ 0	- Obligatoire
Réf de l'élément du MCD	COP	C-Complexe S-Simple	P-Référenc.	CID		- Autant qu'indiqué (COC)
Id du descripteur de lot		S-Simple S-Simple	A-Chaîne A-Chaîne	SID GID		Existence
Id ssE définition du SCD Type du descripteur		S-Simple S-Simple	A-Chaîne A-Chaîne	RTY		des descripteurs
Iype au aescripieur Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						designes
Descripteur de précis	1			5-248)		
Гуре du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		QMA	- Obligatoire
d du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Description de la mesure	DEF	S-Simple	T-Texte			- Obligatoire
Précision métrique absolue	ACC	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		$ACC \ge 0$	- Obligatoire
Unité de la précision	UNI	S-Simple	T-Texte			- Obligatoire
Niveau de confiance	REC	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		$\% \in [0, 100]$	- Obligatoire
Nb mesures de la moyenne	NUM	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		NUM > 0	- Facultatif
Nb pts polygone de validité	PTC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		$PTC \ge 0$	- Obligatoire
Point du polygone de	COR	C-Complexe	C-Coord.			- Autant qu'indiqué (PTC)
validité		a a. 1	n . ,	COM		
Abscisse		S-Simple	R signé	COX		
Ordonnée		S-Simple S-Simple	R signé	COY		
Altitude	COC	_	R signé	COZ	606 0	Olding Anima
Nombre d'éléments	COC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		COC ≥ 0	- Obligatoire
Réf de l'élément du MCD	COP	C-Complexe S-Simple	P-Référenc. A-Chaîne	CID		- Autant qu'indiqué (COC)
Id du descripteur de lot Id ssE définition du SCD		S-Simple S-Simple	A-Chaîne A-Chaîne	SID GID		Existence des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Iype au descripteur Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
	tivritá	1		KID		acoignes
Descripteur d'exhaust					000	011.
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		QCO	- Obligatoire
d du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Nombre d'éléments corrects	NUM	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		NUM > 0	- Obligatoire
Taille de l'échantillon	SIZ	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		SIZ > 0	- Obligatoire
Marge d'erreur	ERR	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		0/ = 50 1005	- Facultatif
Niveau de confiance	REC	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		$\% \in [0, 100]$	- Présent si ERR présent, absent sinon
Nombre d'éléments	COC	S-Simple	N-Nb∈N		COC ≥ 0	- Obligatoire
Réf de l'élément du MCD	COP	C-Complexe	P-Référenc.		COC 2 0	- Autant qu'indiqué (COC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition du SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés

Analyse du fichier QAL : sous ensemble de description de la qualité

Libellé Nom Nature Format Sous Valeur C

Libelle	110111	Nature	roimat	Sous	vaieui	Contraintes
				champ		
D ' 1 1 ' '	. ,					
Descripteur de précis				7.4.3.7-251)	T = = .	1
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		QSA	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Nb d'éléments bien codifiés	NUM	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		NUM > 0	- Obligatoire
Taille de l'échantillon	SIZ	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		SIZ > 0	- Obligatoire
Marge d'erreur	ERR	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Facultatif
Niveau de confiance	REC	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		$\% \in [0, 100]$	- Présent si ERR présent, absent
						sinon
Nombre d'éléments	COC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		COC ≥ 0	- Obligatoire
Réf de l'élément du MCD	COP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (COC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition du SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Descripteur de cohére	ence la	oinne (864	5 8 155 / 87 / 3 :	Q 252)		
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne	0-232)	QLC	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Règle	DEF	S-Simple	T-Texte		non vide	- Obligatoire
Nb d'élts conformes à règle	NUM	S-Simple S-Simple			NUM > 0	- Obligatoire
Taille de l'échantillon	SIZ		$N-Nb \in \mathbf{N}$		SIZ > 0	
	1	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		SIZ > 0	- Obligatoire
Marge d'erreur	ERR	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		0/ - 50 4007	- Facultatif
Niveau de confiance	REC	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		$\% \in [0, 100]$	- Présent si ERR présent, absent sinon
Nombre d'éléments	COC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		COC ≥ 0	- Obligatoire
Réf de l'élément du MCD	COP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (COC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition du SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Descripteur de qualit	é snéc	ifique (8645	9-158 / 87 4 3 9	-253)		
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		QSP	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Descript. du critère de qualité	DEF	S-Simple	T-Texte			- Obligatoire
Nb d'éléments conformes	NUM	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		NUM > 0	- Obligatoire
Taille de l'échantillon	SIZ	S-Simple S-Simple	1		SIZ > 0	- Obligatoire
	ERR		$N-Nb \in N$		S1Z ~ U	- Facultatif
Marge d'erreur Niveau de confiance	1	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		0/ = 50, 1007	
niveau de confiance	REC	S-Simple	$R-Nb \in \mathbf{R}$		$\% \in [0, 100]$	- Présent si ERR présent, absent sinon
Nombre d'éléments	COC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		COC ≥ 0	- Obligatoire
Réf de l'élément du MCD	COP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (COC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition du SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Fin de métafichier Q	\overline{AL}					
Fin de métafichier	EOM	T-réservé	[]-réservé		vide (ZL=0)	- Obligatoire
			1			<u> </u>

Analyse du fichier DIC : Sous ensemble de définition de la nomenclature

Libellé	Nom	Nature	Format	Sous	Valeur	Contraintes
				champ		

Le métafichier de la nomenclature comprend un ou plusieurs descripteurs de définition.

La grammaire est la suivante :

<Métafichier DIC> ::= <Entête de métafichier> <corps de métafichier DIC> <Fin de métafichier>

<corps de métafichier DIC> ::= [<Définition d'objet> | <Définition d'attribut> | <Définition de relation sémantique>]

Corps de metaneme	i DiC/.	[<dennii< th=""><th>ion a objet/ \</th><th>Deliminon</th><th>d attribut/ \Definit</th><th>ion de relation semantique></th></dennii<>	ion a objet/ \	Deliminon	d attribut/ \Definit	ion de relation semantique>					
Entête de métafichier	DIC	§6.4.6-161 / §7.	4.4-254)								
Début de métafichier	BOM	T-réservé	[]-réservé		nom DIC	- Obligatoire					
Jeu de caractère	CSE	T-réservé	[]-réservé		dans la liste ⁹	- Obligatoire					
Descripteur de définition d'objet (§6.4.6.1-161 / §7.4.4.1-254)											
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		DID	- Obligatoire					
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire					
Code de l'objet	LAB	S-Simple	A-Chaîne			- Obligatoire, unique, règle §6.2.2 ¹⁰					
Définition de l'objet	DEF	S-Simple	T-Texte			- Obligatoire ou optionnel ¹¹					
Source de cette définition	ORI	S-Simple	T-Texte		(CNIG Autre)	Si CNIG, absent ou "CNIG"					
Descripteur de défini	tion d'	attribut (§	6.4.6.2- <i>163</i> / §7.4	4.2-254)							
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		DIA	- Obligatoire					
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire					
Code de l'attribut	LAB	S-Simple	A-Chaîne			- Obligatoire, unique,					
Définition de l'attribut	DEF	S-Simple	T-Texte			- Obligatoire ou optionnel ³					
Source de cette définition	ORI	S-Simple	T-Texte		(CNIG Autre)	Si CNIG, absent ou "CNIG"					
Catégorie de l'attribut	CAT	S-Simple	A-Chaîne		G	- Obligatoire					
Type de l'attribut	TYP	S-Simple	A-Chaîne		N,I,R,E,A,T,P,C,D	- Obligatoire, A si pré-codé ¹²					
Unité par défaut	UNI	S-Simple	T-Texte			- Optionnel					
Nb de valeurs pré-codées	AVC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		≥ 0, nul si type A	- Obligatoire					
Valeur pré-codée	AVL	S-Simple	A-Chaîne		au choix ou valeur	- Autant qu'indiqué (AVC)					
Description de cette valeur	AVD	S-Simple	T-Texte		de la nomen. CNIG	- Autant qu'indiqué (AVC)					
Descripteur de défini	tion de	e relation	sémantiqu	le (§6.4.6.3-	-169 / §7.4.4.3-256)						
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		DIR	- Obligatoire					
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire					
Code de la relation	LAB	S-Simple	A-Chaîne		DIA	- Obligatoire, unique,					
Définition de la relation	DEF	S-Simple	T-Texte			- Obligatoire					
Source de cette définition	ORI	S-Simple	T-Texte		(CNIG Autre)	Si CNIG, absent ou "CNIG"					
Catégorie de la relation	CAT	S-Simple	A-Chaîne		G	- Obligatoire					
Fin de métafichier D	IC										
Fin de métafichier	EOM	T-réservé	[]-réservé		vide (ZL=0)	- Obligatoire					
	•										

 12 Unités du système international \underline{ex} : "cm2", "GON".

⁹ Le jeu de caractère doit être l'une des valeurs (IRV, 646-FRANCE, 8859-1, 8859-2, 8859-3, 8859-4, 8859-5, 8859-6, 8859-7, 8859-8, 8859-9, JEC).

¹⁰ Domaine (1 lettre A-Z), Classe (2 chiffres maxi), Objet générique (3 chiffres maxi), Objet (4 chiffres maxi), séparateur "_"...

¹¹ S'il s'agit d'un objet de la nomenclature CNIG, optionnel (définition identique si présente). Obligatoire sinon

Analyse du fichier SCD : Sous ensemble de définition du SCD

Libellé	Nom	Nature	Format	Sous	Valeur	Contraintes
				champ		

Le métafichier du SCD comprend un ou plusieurs descripteurs de définition.

La grammaire est la suivante :

<Métafichier SCD> ::= <Entête de métafichier> <corps de métafichier SCD> <Fin de métafichier> <corps de métafichier SCD> ::= [<Objet> | <Primitive> | <Attribut> | <Relation de construction> | <Relation sén</p>

<corps de="" métafichier<="" p=""></corps>	SCD> ::	= [$<$ Objet $>$ $<$ P	rimitive> <a< th=""><th>ttribut> <</th><th>Relation de construction</th><th>on> <relation sémantique="">]⁺</relation></th></a<>	ttribut> <	Relation de construction	on> <relation sémantique="">]⁺</relation>
Entête de métafichier	SCD (§	6.4.7- <i>172</i> / §7.4.5-25	, '			
Début de métafichier	BOM	T-réservé	[]-réservé		nom SCD	- Obligatoire
Jeu de caractère	CSE	T-réservé	[]-réservé		dans la liste ¹³	- Obligatoire
Descripteur de définiti	ion d'u	n élément d	le type obj	et (§6.4.7.1	1-173 / §7.4.5.1-257)	
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		OBJ	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire, unique
Référence nomenclature	DIP	C-Complexe	P-Référenc.			- Obligatoire
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition DIC		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	DID	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Nature de l'élément	KND	S-Simple	A-Chaîne		CPX,PCT,LIN,AR E ¹⁴	- Obligatoire
Nombre d'attributs	AAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		AAC ≥ 0	- Obligatoire
Référence SCD de l'élt attrib.	AAP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqués (AAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition DIC		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	ATT	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Nb d'indications de qualité	QAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		QAC ≥ 0	- Obligatoire
Indication de qualité	QAP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqués (QAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition QAL		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Descripteur de définiti	ion d'u	n élément d	le type pri	mitive (§6.4.7.2- <i>176</i> / §7.4.5.2- <i>259</i>)	
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		PGE	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire, unique
Nature de l'élément	KND	S-Simple	A-Chaîne		NOD, ARC, FAC ¹⁵	- Obligatoire
Nombre d'attribut	AAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		AAC ≥ 0	- Obligatoire
Réf. SCD de l'élt attribut	AAP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqués (AAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Nb d'indications de qualité	QAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		QAC ≥ 0	- Obligatoire
Indication de qualité	QAP	C-Complexe	P-Référenc.		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	- Autant qu'indiqués (QAC)
Id du descripteur de lot	Z	S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition QAL		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
	!	-				

¹³ Le jeu de caractère doit être l'une des valeurs (IRV, 646-FRANCE, 8859-1, 8859-2, 8859-3, 8859-4, 8859-5, 8859-6, 8859-7, 8859-8, 8859-9, JEC).

¹⁴ CPX : Objet complexe, PCT : Objet ponctuel, LIN : Objet linéaire, ARE : Objet surfacique

¹⁵ NOD : Noeud, ARC : Arc, FAC : Face

Analyse du fichier SCD : Sous ensemble de définition du SCD

Lihellé	Nom	Noturo	Format	Source	Valoum	Contraintes
Libelle	Nom	Nature	Format	Sous	Valeur	Contraintes
				champ		

Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		ATT	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire, unique
Référence nomenclature	DIP	C-Complexe	P-Référenc.			- Obligatoire
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition DIC		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	DIA	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Nb maximum de caractères	CAN	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Long. maxi partie décimale	CAD	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		Pour format E ou R	- Obligatoire si format E ou l
Long. maxi exposant	CAE	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		Pour format E	- Obligatoire si format E
Unité autre que par défaut	UNI	S-Simple	T-Texte		Format N, I, R et E	- Facultatif
Valeur mini de l'attribut	AV1	S-Simple	NIREATD			- Facultatif
Valeur maxi de l'attribut	AV2	S-Simple	NIREATD		AV2 > AV1	- Facultatif
Descripteur de définiti	ion d'u	n élément d	le type rela	ation se	émantique (§6.4.7.4-18	22 / §7.4.5.4-262)
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		ASS	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Référence nomenclature	DIP	C-Complexe	P-Référenc.			- Obligatoire
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition DIC		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	DIR	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Cardinalité minimale	CA1	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Cardinalité maximale	CA2	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		CA2>=CA1 (n=0)	- Obligatoire
Nombre de types d'objets	SCC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		SCC ≥ 0	- Obligatoire
Réf. SCD du type d'objet	SCP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (SCC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	OBJ	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Nb occurrences du type objet	OCC	S-Simple	N-Nb □ N		0 : inconnu, variable	- Autant qu'indiqué (SCC)
Nombre d'attributs	AAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		AAC ≥ 0	- Obligatoire
Réf SCD de l'élément attribut	AAP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (AAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	ATT	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Nb d'indications de qualité	QAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		QAC ≥ 0	- Obligatoire
Indication de qualité	QAP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (QAC)
Id du descripteur de lot	_	S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition QAL		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés

Analyse du fichier SCD : Sous ensemble de définition du SCD

Libellé	Nom	Nature	Format	Sous	Valeur	Contraintes
				champ		

Descripteur de définiti	ion d'u	n álámant d	la tuna rale	otion de	construction (0)	7.5.104 (07.45.5.245)
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne	illon de	REL (§6.4	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Nature de la relation	KND	S-Simple	A-Chaîne		dans liste ¹⁶	- Obligatoire
Cardinalité minimale	CA1	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		dans note	- Obligatoire
Cardinalité maximale	CA2	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		CA2>=CA1 (n=0)	- Obligatoire
Nombre de types d'élément	SCC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		SCC ≥ 0	- Obligatoire
Réf. SCD du type d'élément	SCP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (SCC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition DIC		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	OBJ	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Nb occurrences de l'élément	OCC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		0 : inconnu, variable	- Autant qu'indiqué (SCC)
Nombre d'attributs	AAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		AAC ≥ 0	- Obligatoire
Réf SCD de l'élément attribut	AAP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (AAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	ATT	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Nb d'indications de qualité	QAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		QAC ≥ 0	- Obligatoire
Indication de qualité	QAP	C-Complexe	P-Référenc.			- Autant qu'indiqué (QAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition QAL		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Fin de métafichier SC	D					
Fin de métafichier	EOM	T-réservé	[]-réservé		vide (ZL=0)	- Obligatoire

						
Libellé	Nom	Nature	Format	Sous	Valeur	Contraintes
				champ		

Le métafichier des données vectorielles comprend un ou plusieurs descripteurs.

La grammaire est la suivante :

<Métafichier VEC> ::= <Entête de métafichier> <corps de métafichier VEC> <Fin de métafichier> <corps de métafichier VEC> ::= [<Arc> | <Nœud> | <Face> | <Objet> | <Relation>]⁺

Entête de métafichier	·VEC	(§6.5.2.1-191 / §7.5	.1-266)			
Début de métafichier	BOM	T-réservé	[]-réservé		nom VEC	- Obligatoire
Jeu de caractère	CSE	T-réservé	[]-réservé		dans la liste ¹⁷	- Obligatoire
Descripteur d'arc (§6.5.	2.1.1- <i>192</i> /	§7.5.1.1- <i>267</i>)				
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		PAR	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Référence au SCD	SCP	C-Complexe	P-Référenc.			- Obligatoire
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	PGE	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Coordonnées minimales	CM1	C-Complexe	C-Coord.			- Facultatif
Abscisse minimale		S-Simple	R signé	COX		
Ordonnée minimale		S-Simple	R signé	COY		
Altitude minimale		S-Simple	R signé	COZ		
Coordonnées maximales	CM2	C-Complexe	C-Coord.			- Facultatif
Abcisse maximale		S-Simple	R signé	COX		
Ordonnée maximale		S-Simple	R signé	COY		
Altitude maximale		S-Simple	R signé	COZ		
Type de l'arc	TYP	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		1 (CAD) ¹⁸	- Obligatoire
Nombre de points	PTC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		variable ¹⁹	- Obligatoire
Point de l'arc	COR	C-Complexe	C-Coord.		ordonnés ⇒ sens	- Obligatoire, autant que PTC
Abscisse		S-Simple	R signé	COX		
Ordonnée		S-Simple	R signé	COY		
Altitude		S-Simple	R signé	COZ		
Nombre d'attributs	ATC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Référence SCD de l'attribut	ATP	C-Complexe	P-Référenc.			Autant qu'indiqué (ATC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	ATT	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Valeur de l'attribut	ATV	S-Simple	NIREATDPC			Autant qu'indiqué (ATC)
Nb d'indications de qualité	QAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Indication de qualité	QAP	C-Complexe	P-Référenc.			Autant qu'indiqué (QAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE description Qualit.		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés

1: Ligne orisee

19 TYP=1 ⇒ PTC≥2, TYP=2 ⇒ PTC=3, TYP=3⇒ PTC≥3

 $^{^{17} \} Le \ jeu \ de \ caractère \ doit \ \hat{e}tre \ l'une \ des \ valeurs \ (IRV, 646-FRANCE, 8859-1, 8859-2, 8859-3, 8859-4, 8859-5, 8859-6, 8859-7, 8859-8, 8859-9, JEC).$

¹⁸ 1 : Ligne brisée

Sous

champ

Format

Valeur

Contraintes

				01100111	•	
.						
Descripteur de noeud						
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		PNO	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Référence au SCD	SCP	C-Complexe	P-Référenc.			- Obligatoire
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	PGE	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Type du nœud	TYP	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		1 ou 2 ²⁰	- Obligatoire
Coordonnées du nœud	COR	C-Complexe	C-Coord.			- Obligatoire
Abscisse		S-Simple	R signé	COX		
Ordonnée		S-Simple	R signé	COY		
Altitude		S-Simple	R signé	COZ		
Nombre d'attributs	ATC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Référence SCD de l'attribut	ATP	C-Complexe	P-Référenc.			Autant qu'indiqué (ATC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	ATT	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID	Id utilisateur	désignés
Valeur de l'attribut	ATV	S-Simple	NIREATDPC			Autant qu'indiqué (ATC)
Nb d'indications de qualité	QAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Indication de qualité	QAP	C-Complexe	P-Référenc.			Autant qu'indiqué (QAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE description Qualit.		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Descripteur de face (§	6.5.2.1.3-1	98 / §7.5.1.3-270)				
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		PFE	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Référence au SCD	SCP	C-Complexe	P-Référenc.			- Obligatoire
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	PGE	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Coordonnées minimales	CM1	C-Complexe	C-Coord.			- Facultatif
Abscisse minimale		S-Simple	R signé	COX		
0 1 / 1	1	0.0: 1	n · /	10077	1	I .

Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	ATT	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID	Id utilisateur	désignés
Valeur de l'attribut	ATV	S-Simple	NIREATDPC			Autant qu'indiqué (ATC)
Nb d'indications de qualité	QAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Indication de qualité	QAP	C-Complexe	P-Référenc.			Autant qu'indiqué (QAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE description Qualit.		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés

R signé

R signé

R signé

R signé

R signé

 $N-Nb \in \mathbf{N}$

P-Référenc.

A-Chaîne

C-Coord.

COY

COZ

COX

COY

COZ

SID

- Facultatif

- Obligatoire

Existence

Autant qu'indiqué (ATC)

Ordonnée minimale

Altitude minimale

Coordonnées maximales

Abscisse maximale

Altitude maximale

Nombre d'attributs

Ordonnée maximale

Référence SCD de l'attribut

Id du descripteur de lot

Libellé

Nom

Nature

S-Simple

S-Simple

C-Complexe

S-Simple

S-Simple

S-Simple

C-Complexe

S-Simple

S-Simple

CM2

ATC

ATP

 $^{^{\}rm 20}$ 1 : Noeud initial ou final d'un arc, 2 : Noeud isolé.

							
Libellé	Nom	Nature	Format	Sous	Valeur	Contraintes	
				champ			

Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		FEA	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Référence au SCD	SCP	C-Complexe	P-Référenc.			- Obligatoire
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	OBJ	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Coordonnées minimales	CM1	C-Complexe	C-Coord.			- Facultatif
Abscisse minimale		S-Simple	R signé	COX		
Ordonnée minimale		S-Simple	R signé	COY		
Altitude minimale		S-Simple	R signé	COZ		
Coordonnées maximales	CM2	C-Complexe	C-Coord.			- Facultatif
Abscisse maximale		S-Simple	R signé	COX		
Ordonnée maximale		S-Simple	R signé	COY		
Altitude maximale		S-Simple	R signé	COZ		
Point de référence	REF	C-Complexe	C-Coord.			- Facultatif
Abscisse		S-Simple	R signé	COX		
Ordonnée		S-Simple	R signé	COY		
Altitude		S-Simple	R signé	COZ		
Nombre d'attributs	ATC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Référence SCD de l'attribut	ATP	C-Complexe	P-Référenc.			Autant qu'indiqué (ATC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	ATT	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Valeur de l'attribut	ATV	S-Simple	NIREATDPC			Autant qu'indiqué (ATC)
Nb d'indications de qualité	QAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Indication de qualité	QAP	C-Complexe	P-Référenc.			Autant qu'indiqué (QAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE description Qualit.		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés

						
Libellé	Nom	Nature	Format	Sous	Valeur	Contraintes
				champ		

Descripteur de relation	n (§6.5.2	.1.5-204 / §7.5.1.5-	275)			
Type du descripteur	RTY	S-Simple	A-Chaîne		LNK	- Obligatoire
Id du descripteur	RID	S-Simple	A-Chaîne		non vide	- Obligatoire
Référence au SCD	SCP	C-Complexe	P-Référenc.			- Obligatoire
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Nombre d'éléments du MCD	FTC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$		≥ 2	- Obligatoire
Élément en relation	FTP	C-Complexe	P-Référenc.		Père puis Fils ²¹	Autant qu'indiqué (FTC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition VEC		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur d'objet		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Sens de composition	SNS	S-Simple	A-Chaîne		P ou M ²²	- Obligatoire si relation de
-						construction avec un arc.
Nombre d'attributs	ATC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Référence SCD de l'attribut	ATP	C-Complexe	P-Référenc.			Autant qu'indiqué (ATC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE définition SCD		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY	ATT	descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Valeur de l'attribut	ATV	S-Simple	NIREATDPC			Autant qu'indiqué (ATC)
Nb d'indications de qualité	QAC	S-Simple	$N-Nb \in \mathbf{N}$			- Obligatoire
Indication de qualité	QAP	C-Complexe	P-Référenc.			Autant qu'indiqué (QAC)
Id du descripteur de lot		S-Simple	A-Chaîne	SID		Existence
Id ssE description Qualit.		S-Simple	A-Chaîne	GID		des
Type du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RTY		descripteurs
Id du descripteur		S-Simple	A-Chaîne	RID		désignés
Fin de métafichier VI	EC					
Fin de métafichier	EOM	T-réservé	[]-réservé		vide (ZL=0)	- Obligatoire

²¹ Le premier élément est le père, les suivants sont les fils. ²² P : relation *est représenté + par*, M : relation *est représenté - par*

ANNEXE 2 - ERREURS RECENSÉES PAR LE CERTIFICATEUR DGFIP

Erre	eur	D/Collins
Code	Type	Définition Définition
C001		Un lot cadastre doit avoir les 4 sous-ensembles de données géographiques (S1, T1, T2 et T3)
C002		Nom des sous-ensembles vectoriels incorrects
C003		La structure du sous-ensemble S1 doit être spaghetti
C004		La structure des sous-ensembles T1, T2 et T3 doit être topologique
C005		Un sous-ensemble cadastre ne doit pas définir d'information de calage
C006		Système de projection non géré par le cadastre
C007		Code de dimension non géré par le cadastre
C008		Système planimétrique non géré par le cadastre
C009		Système altimétrique non géré par le cadastre
C010		Unité non conforme au cadastre
C011		Définition (DIC) d'un objet interdit dans la nomenclature cadastre
C012	tre	Définition (DIC) d'un attribut interdit dans la nomenclature cadastre
C013	Cadastre	Définition (DIC) d'une relation interdite dans la nomenclature cadastre
C014	Ca	Objet non conforme au standard d'échange PCI (SCD)
C015		Nature d'un objet non conforme au Standard d'échange du PCI (SCD)
C016		Objet du SCD interdit dans le standard d'échange PCI
C017		Objet du standard d'échange PCI absent du SCD
C018		Attribut d'un objet du SCD n'est pas référencé dans le standard d'échange PCI
C019		Écriture-Attribut de code CNIG Z_1_2_2 absent du SCD
C020		Attribut d'un objet du standard d'échange manquant dans le SCD
C021		Format d'un attribut non conforme au standard d'échange.
C022		Longueur maximale d'un attribut non conforme au standard d'échange
C023		Objets en relation non conforme au standard d'échange.
C024		Absence d'un objet du standard d'échange dans une relation
C025		Type d'arc interdit

Erre	ur	Définition								
Code	Type	Deminion								
E001		Métafichier THF incohérent								
E002		Problème de création des lots								
E003	<u>a</u>	Analyse de descripteur échouée								
E004	nérale	Analyse de fichier échouée								
E005	Gé	Non respect de l'enchaînement des descripteurs								
E006		Trop d'erreurs, abandon								
E007		Descripteur incorrect donc ignoré								

Erre	ur	Dáfinition
Code	Туре	Définition
G001		Fin de métafichier impromptue dans un nom
G002		Fin de métafichier impromptue avant le format
G003		Fin de métafichier impromptue avant la longueur
G004		Fin de métafichier impromptue avant la nature
G005		Fin de métafichier impromptue dans la valeur
G006		Descripteur mal placé
G007		Échange sans lot
G008		Échange comportant 0 ou plus d'un support
G009		Sécurité incorrecte
G010		N° d'édition incorrect
G011		Nombre de lots annoncé différent du nombre de lots effectif
G012		Nom de lot incorrect
G013		Nom de sous-ensemble incorrect
G014		Lot sans sous-ensemble de données géographiques
G015		Un métafichier décrit dans le THF est absent
G016		Identifiant multiple de sous-ensemble
G017		Métafichier EDIGéO référencé plusieurs fois
G018	aire	Descripteur déjà référencé
G019	Grammaire	Enregistrement lu non conforme à l'enregistrement attendu
G020	Gra	Emprise géographique incorrecte
G021		Plusieurs emprises dans un lot.
G022		Sous-ensemble de données géographiques défini mais pas décrit
G023		Sous-ensemble de données géographiques décrit mais pas défini
G024		Référence de coordonnées incompatible avec la dimension 3
G025		Référence de coordonnées incompatible avec la dimension 2
G026		Référence de coordonnées inconnue du CNIG
G027		Dimension des coordonnées incohérente
G028		Mauvaise utilisation d'un système altimétrique
G029		Type de système altimétrique incorrect
G030		Référence altimétrique inconnue du CNIG
G031		Nom du système altimétrique incorrect
G032		Calage défini mais pas décrit
G033		Calage décrit mais pas défini
G034		Code objet multiple dans le DIC
G035		Définitions d'objet DIC et CNIG différentes
G036		Code objet inconnu de la nomenclature des objets du CNIG
G037		Code attribut multiple dans le DIC

Erreur		
Code	Type	Définition
G038		Code attribut inconnu de la nomenclature des attributs du CNIG
G039		Définitions d'attribut DIC et CNIG différentes
G040		Catégorie d'attribut incorrecte
G041		Type d'attribut incorrect
G042		Type d'un attribut précodé incorrect
G043		Valeur précodée d'un attribut non référencé dans le DIC
G044		Définitions DIC et CNIG de la valeur précodée différentes
G045		Valeur précodée d'un attribut non référencé par le CNIG
G046		Code relation multiple dans le DIC
G047		Définitions DIC et CNIG d'une relation différentes
G048		Catégorie d'une relation incorrecte
G049		Code relation inconnue de la nomenclature du CNIG
G050		Référence inconnue dans la nomenclature du CNIG
G051		Références du modèle et de la nomenclature incompatibles
G052		Définition incorrecte de la primitive géométrique d'un objet
G053		Écriture-Attribut est incomplet dans le SCD
G054		Un objet du modèle référence un attribut absent du modèle
G055		Un objet du modèle référence une qualité absente du modèle
G056		Un objet du modèle référence un type de qualité inconnu
G057		La nature d'une primitive est inconnue
G058		Un attribut nombre réel devrait définir la longueur maximale de la partie décimale
G059	-	Un attribut nombre avec exposant devrait définir la longueur maximale de l'exposant
G060		Un attribut autre qu'un nombre défini une unité (incohérent)
G061	_	Format d'une valeur minimale différent du format de l'attribut
G062		Format d'une valeur maximale différent du format de l'attribut
G063	-	Valeur minimale d'un attribut supérieure ou égale à la valeur maximale
G064		Cardinalité mini d'une relation sémantique supérieure à la cardinalité maximale
G065	=	Référence utilisée dans le modèle absente du SCD
G066		Type d'une référence du modèle incorrect
G067		Relation de construction nœud-arc désignant autre chose qu'un nœud
G068		Relation de construction nœud-arc désignant autre chose qu'un arc
G069		Relation de construction objetComplexe-objetQuelconque désignant autre chose qu'un objet
G070		complexe Relation de construction objetComplexe-objetQuelconque désignant un objet de nature inconnue
G071	-	Relation de construction objet complexe-objet que lo la
G072	_	Relation de construction entre objet et primitive incompatibles Relation de construction entre objet non linéaire et arc
G073		Relation de construction entre objet linéaire et autre chose qu'un arc
		relation de construction entre objet infeare et autre chose qu'un arc

Erre	eur	Définition
Code	Туре	Definition
G074		Relation de construction nœud-face désignant autre chose qu'un nœud
G075		Relation de construction nœud-face désignant autre chose qu'une face
G076		Relation de construction arc-nœud désignant autre chose qu'un arc
G077		Relation de construction arc-nœud désignant autre chose qu'un nœud
G078		Relation de construction arc-nœud désignant un élément incompatible
G079		Relation de construction arc-face désignant autre chose qu'un arc
G080		Relation de construction arc-face désignant autre chose qu'une face
G081		Type d'arc incorrect
G082		Nombre de points d'un arc incompatible avec son type
G083		La description d'une primitive arc est incorrecte
G084		Attribut d'un arc non référencé comme tel dans le modèle
G085		Type d'un attribut non conforme au modèle
G086		Attribut d'un objet non référencé comme tel dans le modèle
G087		Attribut d'une face non référencé comme telle dans le modèle
G088		Face et sa primitive incompatible
G089		Nœud et sa primitive incompatible
G090		Type d'un nœud incorrect
G091		Attribut d'une relation non référencé comme tel dans le modèle
G092		Absence d'un élément référencé par une relation
G093		Relation référençant un type incorrect d'élément
G094		Élément en relation non conforme au modèle de données

Erre	eur	Dáfinition
Code	Туре	- Définition
S001		Nom d'enregistrement incorrect
S002		La longueur d'un enregistrement doit être numérique
S003		Nature d'un enregistrement incorrecte
S004		Valeur d'un enregistrement incorrecte
S005	taxe	Format d'un enregistrement incorrect
S006	Syntaxe	Incohérence format-nature d'un enregistrement
S007	0,	Format d'un enregistrement de nature C incorrect
S008		Incohérence nom-nature d'un enregistrement
S009		Nature d'un enregistrement incorrecte
S010		Format d'un enregistrement incorrect

Erre	ur	Définition						
Code	Туре	Definition						
T001		Cardinalité incorrecte dans une relation de construction						
T002		Absence d'un objet dans une relation (construction ou sémantique)						
T003		Nœud isolé d'une structure topologique mal mis en relation						
T004		Nœud extrémité d'arc d'une structure topologique mal mis en relation						
T005		Nœud extrémité d'arc d'une structure topologique mal mis en relation avec face						
T006		Nœud isolé d'une structure topologique mal mis en relation avec arc ou face						
T007		Cardinalité arc-noeudInitial incorrecte						
T008		Cardinalité arc-noeudFinal incorrecte						
T009		Cardinalité arc-faceGauche incorrecte						
T010		Cardinalité arc-faceDroite incorrecte						
T011	trie	Arcs topologiques anormalement sécants						
T012	оmé	Positions d'extrémité d'arc et nœud terminal différentes						
T013	géc	Chevauchement ou trou entre série d'arcs topologiques						
T014	Topologie, géométrie	Face ouverte						
T015	00	Face composée de circuits d'arcs en intersection						
T016	Тор	La géométrie d'une face n'est pas une face						
T017		Face des 2 cotés d'un contour fermé						
T018		Face du mauvais coté d'un contour						
T019		Face sans géométrie						
T020		Boucle de surface nulle dans une face						
T021		Arc comportant plusieurs points successifs superposés						
T022		Au moins un objet figure dans une structure (spaghetti ou topologique) incorrecte						
T023		Boucles incorrectes dans une face						
T024		Cardinalité incorrecte dans une relation sémantique						
T025		Deux boucles d'une même face s'entrecroisent						
T026		Face trop complexe						

ANNEXE 3 - TABLE DE CORRESPONDANCE - DÉPARTEMENT / CONIQUES CONFORMES 9 ZONES

SYSTÈMES DE RÉFÉRENCES GÉOGRAPHIQUES ET PLANIMÉTRIQUES ZONE SYSTEME GEODESIQUE ELLIPSOÎDE ASSOCIE PROJECTION France métropolitaine RGF93 IAG GRS 1980 Lambert 93 Conique conforme 9 zones Guadeloupe Saint-Anne International (Hayford 1909) UTM Nord fuseau 20 Martinique Fort-Desaix 1952 International (Hayford 1909) UTM Nord fuseau 20 Guyane RGFG95 IAG GRS 1980 UTM Nord fuseau 22 Réunion RGR92 IAG GRS 1980 UTM Sud fuseau 40 Mayotte RGM04 IAG GRS 1980 UTM Sud fuseau 38								
ZONE	SYSTEME GEODESIQUE	ELLIPSOÎDE ASSOCIE	PROJECTION					
France métropolitaine	RGF93	IAG GRS 1980						
Guadeloupe	Saint-Anne	International (Hayford 1909)	UTM Nord fuseau 20					
Martinique	Fort-Desaix 1952	International (Hayford 1909)	UTM Nord fuseau 20					
Guyane	RGFG95	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 22					
Réunion	RGR92	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 40					
Mayotte	RGM04	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 38					
	SYSTÈMES DE RÉFÉRI	ENCE ALTIMÉTRIQUES						
	ZONE	SYSTEME ALTIMETRIQUE						
France métropolitaine hors	Corse	IGN 1969						
Corse		IGN	1978					
Guadeloupe		IGN	1988					
Martinique		IGN 1987						
Guyane		NGG	1977					
Réunion		IGN 1989						
Mayotte		SHON	И 1953					

		CC42	CC43	CC44	CC45	CC46	CC47	CC48	CC49	CC50
1	AIN					X				
2	AISNE								Х	
3	ALLIER					X				
4	ALPES DE HAUTE PROVENCE			Х						
5	HAUTES ALPES				Х					
6	ALPES MARITIMES			Х						
7	ARDECHE				X					
8	ARDENNES									X
9	ARIEGE		Х							
10	AUBE							X		
11	AUDE		Х							
12	AVEYRON			Х						
13	BOUCHES DU RHONE			Х						
14	CALVADOS								Х	
15	CANTAL				X					
16	CHARENTE					X				
17	CHARENTE MARITIME					X				
18	CHER						X			
19	CORREZE				X					
2A	CORSE DU SUD	X								
2B	HAUTE CORSE	X								
21	COTE D'OR						X			
22	COTES D'ARMOR							X		
23	CREUSE					X				
24	DORDOGNE				Х					
25	DOUBS						X			
26	DROME				X					

		CC42	CC43	CC44	CC45	CC46	CC47	CC48	CC49	CC50
27	EURE								Х	
28	EURE ET LOIR							Х		
29	FINISTERE							X		
30	GARD			Х						
31	HAUTE GARONNE		Х							
32	GERS			Х						
33	GIRONDE				X					
34	HERAULT		Х							
35	ILLE ET VILAINE							Х		
36	INDRE						X			
37	INDRE ET LOIRE						X			
38	ISERE				X					
39	JURA						X			
40	LANDES			Х						
41	LOIR ET CHER							X		
42	LOIRE					Х				
43	HAUTE LOIRE				X					
44	LOIRE ATLANTIQUE						X			
45	LOIRET							X		
46	LOT				Х					
47	LOT ET GARONNE			Х						
48	LOZERE			Х						
49	MAINE ET LOIRE						X			
50	MANCHE								X	
51	MARNE								X	
52	HAUTE MARNE							X		
53	MAYENNE							X		
54	MEURTHE ET MOSELLE								X	

		CC42	CC43	CC44	CC45	CC46	CC47	CC48	CC49	CC50
55	MEUSE								Х	
56	MORBIHAN							Х		
57	MOSELLE								Х	
58	NIEVRE						X			
59	NORD									Х
60	OISE								Х	
61	ORNE								Х	
62	PAS DE CALAIS									Х
63	PUY DE DOME					Х				
64	PYRENEES ATLANTIQUES		Х							
65	HAUTES PYRENEES		Х							
66	PYRENEES ORIENTALES		Х							
67	BAS RHIN								Х	
68	HAUT RHIN							X		
69	RHONE					Х				
70	HAUTE SAONE							Х		
71	SAONE ET LOIRE						X			
72	SARTHE							X		
73	SAVOIE				X					
74	HAUTE SAVOIE					X				
75	PARIS								X	
76	SEINE MARITIME									X
77	SEINE ET MARNE								X	
78	YVELINES								X	
79	DEUX SEVRES						X			
80	SOMME									Х
81	TARN			X						

		CC42	CC43	CC44	CC45	CC46	CC47	CC48	CC49	CC50
82	TARN ET GARONNE			Х						
83	VAR		Х							
84	VAUCLUSE			Х						
85	VENDEE						X			
86	VIENNE						X			
87	HAUTE VIENNE					X				
88	VOSGES							X		
89	YONNE							X		
90	TERRITOIRE DE BELFORT							X		
91	ESSONNE								Х	
92	HAUTS DE SEINE								Х	
93	SEINE SAINT DENIS								Х	
94	VAL DE MARNE								X	
95	VAL D'OISE								Х	

ANNEXE 4 - NOTICE TECHNIQUE - RACCORD DE FEUILLES

NOTICE TECHNIQUE⁶

MODALITÉS PRATIQUES DE TRAITEMENT DES DISCORDANCES

1 - Principe technique de l'assemblage

Les représentations des limites ne peuvent être modifiées que si les écarts constatés entre feuilles contiguës restent en-deçà d'un certain seuil. Ce seuil prend en compte non seulement l'écart linéaire de déplacement d'une limite engendré par la résorption de la discordance sur chaque feuille touchée, mais aussi l'écart résultant sur la contenance parcellaire.

Lorsque les seuils de tolérance sont dépassés, la rectification de la représentation de la limite implique un nouveau lever sur la zone litigieuse et la mise en œuvre d'une procédure de remaniement. Les contenances des parcelles rectifiées sont alors recalculées.

2 - Mise en œuvre

Le traitement des raccords de feuilles d'une commune peut être entrepris à la demande des partenaires d'une convention de vectorisation. L'opération est mise en œuvre après attribution du label et de préférence avant la montée en charge dans PCI-Vecteur.

Dès lors que les discordances restent en-deçà d'un certain seuil du point de vue des écarts linéaires et surfaciques engendrés par leur résorption, la modification peut être réalisée par les partenaires aux conventions et ne porte que sur la limite parcellaire du plan numérisé. Le prestataire devra être en mesure de fournir les éléments permettant de vérifier l'opportunité de la correction.

Lorsque les écarts engendrés dépassent les tolérances citées ci-après, le prestataire soumet les discordances au service qui entreprendra le cas échéant un nouveau lever. <u>Celui-ci sera effectué dans tous les cas dans le cadre des procédures de remaniement.</u>

Le remaniement localisé sera privilégié hormis dans les cas où la qualité du plan serait particulièrement dégradée.

2. 1 - Tolérance sur les écarts linéaires

Les écarts linéaires de déplacement d'une limite de feuille seront soumis, pour les plans réguliers, à la tolérance :

$$T = 0.07 E$$

où E représente le facteur d'échelle d'origine du plan et T est exprimé en centimètres.

Pour les plans rénovés par voie de mise à jour, cette tolérance est portée à :

$$T = 0.10 E$$

A - Points représentés sur deux feuilles uniquement

Pour deux feuilles voisines, les écarts pris en compte sont les écarts en position des points caractéristiques de la limite. Ils sont donnés par la formule :

$$e = \sqrt{(X_1 - X_2)^2 + (Y_1 - Y_2)^2}$$

où (X_1, Y_1) et (X_2, Y_2) représentent les coordonnées Lambert d'un point de la limite, calculées à partir de chacune des feuilles auxquelles il appartient.

A 1 - Feuilles établies par procédés topographiques homogènes (toutes par levés réguliers ou toutes par voie de mise à jour)

- Si
$$e \le k \times (E_1 + E_2)$$

avec : - e exprimé en centimètres ;

⁶ Cette note technique annule et remplace celle figurant en annexe 5 de la note du bureau III A 1 nº /34-20/505 du 10 octobre 1990.

- E1 et E2 facteurs d'échelle des deux feuilles concernées ;
- k valant soit 0,07 soit 0,10 suivant que les plans associés sont réguliers ou non.

Les coordonnées des points de la limite résultante sont données par les formules :

$$X = \frac{p_1 X_1 + p_2 X_2}{p_1 + p_2}$$

$$Y = \frac{p_1 Y_1 + p_2 Y_2}{p_1 + p_2}$$

dans lesquelles les poids p1 et p2 représentent les échelles des feuilles considérées.

- Si $e > k x (E_1 + E_2)$

les deux tracés discordants sont conservés en l'état.

A 2 - Feuilles établies selon des procédés topographiques différents (une par lever régulier et une par voie de mise à jour)

- Si e ≤ 0,10 x E

avec : - e exprimé en centimètres ;

- E facteur d'échelle du plan rénové par voie de mise à jour ;

la limite retenue est celle du plan régulier.

Si e > 0.10 x E

les deux tracés discordants sont conservés en l'état.

B - Points représentés sur trois feuilles et plus.

Si un point est représenté sur n feuilles, n couples de coordonnées lui sont associés.

B 1 - Feuilles établies par procédés topographiques homogènes

Dans ce cas, on détermine les coordonnées barycentriques issues de ces n déterminations au moyen des formules :

$$X = \frac{\sum_{i=1}^{n} p_i X_i}{\sum_{i=1}^{n} p_i} \; ; \; Y = \frac{\sum_{i=1}^{n} p_i Y_i}{\sum_{i=1}^{n} p_i} \; ;$$

dans lesquelles les poids pi représentent les échelles des feuilles considérées.

On calcule ensuite les écarts $e_i = \sqrt{(X - X_i)^2 + (Y - Y_i)^2}$ pour i allant de 1 à n.

Chaque écart est comparé à la tolérance T_i = k E_i où k et E_i sont les grandeurs définies ci-avant.

Si tous les écarts sont inférieurs ou égaux à la tolérance, les coordonnées barycentriques précédemment déterminées sont prises comme coordonnées du point définitif.

Dans le cas contraire, on élimine le couple de coordonnées correspondant au plus grand des écarts hors tolérance, puis l'on reprend les opérations précédentes (calcul des coordonnées barycentriques et application des tolérances). Cette démarche est réitérée jusqu'à l'obtention d'un ensemble d'écarts satisfaisant aux tolérances pour toutes les feuilles retenues.

Les points correspondant aux couples de coordonnées éliminés ne sont pas fusionnés avec le point définitif qui a pu éventuellement être déterminé.

Les possibilités de fusion entre points éliminés doivent cependant aussi être examinées.

B 2 - Feuilles établies selon des modes différents

Les diverses déterminations du point considéré sont réparties en deux groupes : l'un pour les plans réguliers, l'autre pour les plans rénovés par voie de mise à jour.

Le groupe des plans réguliers est traité, en fonction du nombre de feuilles concernées, selon la procédure décrite précédemment.

Le rapprochement entre les coordonnées résultantes issues du traitement précédent et chaque détermination du groupe de plans non réguliers doit se faire.

2. 2 - Limites de feuilles constituées par des éléments du domaine non cadastré.

Cette situation se rencontre assez fréquemment puisque le périmètre des feuilles ou sections s'appuie en général sur des éléments présentant un caractère suffisant de fixité telles que les voies de communication et les cours d'eau dont la plupart font partie du domaine non cadastré. Ces éléments sont le plus souvent définis par leurs axes.

Dans l'hypothèse où des discordances apparaissent entre des limites de cette nature, leur correction pourra être opérée en modifiant l'emprise du domaine non cadastré. Cette procédure rend possible le raccord de feuilles sans que les limites de parcelles soient modifiées.

Toutefois, un contrôle de la valeur des déformations subies par le domaine non cadastré reste nécessaire. Il conviendra, en effet, lorsque cette procédure conduit à un rétrécissement ou un élargissement excessif, de procéder à une analyse plus approfondie de l'origine des discordances, notamment lorsque les écarts constatés atteindront le double des tolérances précitées (soit en centimètres 0.14xE pour un plan régulier et 0.20xE pour un plan rénové par voie de mise à jour).

Par ailleurs, dans le cas où la représentation du domaine non cadastré est concordante entre feuilles ou sections et que, seul le périmètre situé dans ce domaine non cadastré (en général, il s'agit de l'axe de voie) est affecté de discordances, il convient de rétablir la concordance quel que soit l'écart rencontré.

2. 3 - Tolérance sur les écarts surfaciques

Lorsqu'une limite de feuille est modifiée, l'incidence de cette modification sur la contenance des parcelles bordées par cette limite doit être contrôlée.

La variation de contenance d'une parcelle ne doit pas excéder la tolérance T donnée par la formule :

$$T = A + \sqrt{BS + S^2 \cdot 10^{-6}}$$

avec S = contenance de la parcelle exprimée en m²

A = 0 pour les plans réguliers

A =
$$\frac{2S}{100}$$
 pour les plans rénovés par voie de mise à jour

B =
$$\frac{E^2}{1.543.210}$$
 où E est le facteur d'échelle.

2 - 4 Modification des limites de parcelles

En règle générale, les limites de bord de feuilles ne sont modifiées que parcelle par parcelle.

Cette contrainte suppose que l'ensemble des points d'une parcelle situés en bord de feuille puisse être décalé dans le respect des tolérances définies ci-devant.

Plus précisément, si une limite parcellaire est partiellement discordante et que la discordance constatée est hors tolérance, la situation est conservée en l'état.

Dans les cas où l'on se retrouve face à des raccords impossibles à effectuer sans dépasser les tolérances, il sera effectué le cas échéant un nouveau lever selon les prescriptions légales et réglementaires qui régissent les travaux de cette nature (procédure remaniement dans tous les cas).